

M I S E E N G A R D E

Résultats de recherches

Le présent fichier est constitué de pages dactylographiées qui ont été numérisées en janvier 2006.

Quoique nous ayons appliqué la reconnaissance de caractères (OCR), les résultats de recherches peuvent être incomplets et variés selon la qualité typographique du texte.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL
District de Hull.
No. 1

SEANCE DU 4 JUIN 1935

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel de Ville de la dite cité, à huit heures du soir, mardi le 4 juin 1935, à laquelle sont présents: Son Honneur le Pro-Maire, l'échevin E. Laramée, F. Tremblay, J. Baker, G. Bilodeau, J. A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dagenais, H. Gauthier, J. Laverdure, A. Desjardins et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire suppléant.

1.0 Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de James T. Purcell, 189 rue Principale; J. W. et J. A. Ste. Marie, re 103-113 rue Principale; Wright Bros. Supply Ltd; Association des petits propriétaires de Hull; Canadian Pacific Railway, re éclairage du pont Interprovincial; Théodule Dalpé, re 7 rue Frontenac; Federal District Commission, re taxe pour l'arrosage; Ministère des Travaux Publics de Québec, re instruction pour aide aux chômeurs-nécessiteux, 1935; La Jeunesse Ouvrière Catholique, re annonce; J. B. Michon, Fred. C. McLean et Joseph Caron, application comme réviseurs.

1er RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mai 1935, auquel assistaient: Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A.

Morin, E. Pelletier, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	J. A. Boucher	\$3.50
2	Bélanger & Frères Cie	6.75
3	St-Denis Service Station	2.20
4	Kelly & Leduc	22.63
5	Chas. Skipworth	2.50
6	Succ. E. R. Bisson	15.00
7	E. Choquette	9.00
8	Diotte Motor Sale	7.50
9	Gatineau Power Cie	290.44
10	The People's Gas Supply	13.25
11	Boily Gérard	12.96
12	A. A. Morin & Frère	65.04
13	M. Levitan	14.52
14	Langelier Ltée	117.25
15	Charron & Ménard	134.00
16	J. N. Allaire	45.50
SALAires: Paies Nos. 1-2-3-4 (mai 1935)		

Réparations de services	\$246.00
Bornes Fontaines	58.65
Tuyaux Principaux	79.85
Services Neufs	22.40

J. Laverdure, Président J. Baker
Ed. Laramée Frs. Tremblay
Z. Boucher J. A. Morin
E. Pelletier

2. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin

J. A. Morin :

Que le 1er rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.
(Signature) E. Pelletier Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporatiⁿon de la Citi^e de Hull.

Le comité des Rues et Ameliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mai 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. A. Morin, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

17	Département des Incendies	\$125.07
18	Maryland Casualty Co.	317.86
19	A. Workman & Co. Ltd.	3.68
20	Wright Brothers Supply Ltd.	81.43
21	Canadian Pacific Co.	107.83
22	Verrerie Bouchard	2.50
23	Carleton Motor Sales Ltd.	18.00
24	B. J. Déry	6.00
25	General Supply Co.	173.62
26	L. F. Gorman	3.00
27	Laurentian Stone Co. Ltd.	436.54
28	J. M. Hill	6.00
29	Ottawa Electric Co.	.95
30	Pritchard Andrews Co.	3.50
31	W. D. St-Cyr	29.70
32	Letourneau	1.15
33	Hull Coal Co.	71.98
34	Reliable Radiator Co.	6.00
35	Limoges Frères	37.74
36	Keyes Supply Co.	7.20
37	A. Champagne	41.20

PROJET DE SALAIRES: Paies Nos. 1-2-3-4 (Mai 1935)

Rues	\$340.40
Egoûts	196.18
Rues Pavées	446.48
Egoûts rue Langevin	360.63
Compensation	187.20
J. Laverdure	E. Pelletier
Ed. Laramée	J. Baker
Z. Boucher	Frs. Tremblay

3. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 1er rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mai 1935, Monsieur l'échevin G. Bilodeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, A. Beuchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

38	L'Opinion (J. E. Décosse) (Trésorier)	\$60.00
39	Hospice St-Charles (Assistance Publique)	1,776.50
40	Woods Manuf. Co. (Hotel-de-Ville)	24.38
41	H. Lafleur	.75
42	Moise Galipeau	10.50
43	Underwood Elliott Fisher Ltd. (Evaluateur)	1.00
44	Soublière & Lepage	1.34
45	Jos. Pilon Ltée (Comité des Bâtisses)	5.66

46	Underwood Elliot Fisher (Secours Directs)	\$1.98
47	J. E. Décosse	" 14.31
48	J. Laverdure Eng.	" 38
49	P. D'Aoust & Cie	" 45.00
50	Ottawa Electric Cie	" 2.37
51	Soublière & Lepage	" .65
52	P. A. Larocque	" 14.40
53	The E. B. Eddy Co. Ltd. (Papeterie)	31.79
54	J. M. Hill	" 24.00
55	P. A. Larocque	" 28.20
56	G. E. Gauvin & Fils	" 93.02
57	J. E. Décosse	" 21.90
58	Le Progrès de Hull	" 9.28
	Le Progrès de Hull (Règlement 324)	4.80
58a	J. W. Ste. Marie (Affaires Litigieuses)	\$81.90
58b	Auguste Lemieux	" 116.05
58c	Adam Nadon	" 105.26
58d	J. W. Ste. Marie	" 170.60
58e	Parent & Taché	" 256.00
58f	Mde Bélani Hotte	" 564.90

SALAIRE: Paies Nos. 1-2-3-4 (mai 1935)

Secours Directs	\$457.00
Trésorier	30.00
Listes électorales Provinciales	30.00

Que le rapport No. 5 de l'Evaluateur de la cité, en date du 28 mai 1935, concernant certains changements au rôle d'Evaluation, soit approuvé.

Que le rapport du Greffier de la cité, en date du 20 mai, 1935, concernant l'appropriation "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire, dans ses livres, les transports y mentionnés.

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de retrancher du rôle de perception le montant de \$20.00 pour taxes d'affaires imposées au Dr. J. Elie Bélanger, employé civil, 203 rue Laurier, attendu que ce médecin ne pratique pas la médecine. Le tout suivant sa

demandé en date du 16 mai 1935.

G. Bilodeau, Président	E. Pelletier
J. Laverdure	J. Baker
Ed. Laramée	Frs. Tremblay
Z. Boucher	J. A. Morin

RAPPORT DU COMITE DES FINANCES (28 mai 1935) O.C. 1-35

RESUME DES COMPTES

ASSISTANCE PUBLIQUE (Secours directs)

(Distribution faite par le comité de l'aide aux nécessiteux de la Cité de Hull.)

Réclamation additionnelle à février 1935	33.03
Réclamation additionnelle à mars 1935	28.74
Réclamation du mois d'avril 1935	30,865.32
<hr/>	
Total	\$30,927.09

ALLOCATION POUR ABRI

Réclamation pour avril 1935	3,795.19
<hr/>	
Total	34,722.28

RECLAMATION ADDITIONNELLE A FEVRIER 1935

A. Lafleche, Epicier	4.40
L. Leblanc, Boulanger	28.63
<hr/>	
Total	33.03

RECLAMATION ADDITIONNELLE A MARS 1935

Monette Arthur, Marchand de Bois	3.25
Gagné Eugène, Epicier	3.72
<hr/>	
L. Leblanc, Boulanger	21.77

Joseph Sarazin, Marchand de Bois	\$28.74
Soublière & Lepage, Marchand de Fer	832.00
<hr/>	
	.84

Pichard Frs., Marchand de Bois	367.50
Miron Z., Marchand de Bois	3.99
Arvisais Wilfrid, Marchand de Bois	708.50
Arvisais Lucien, Marchand de Bois	558.00
Hull Coal Cie, Marchand de Bois	1,352.00
Lévesque Etienne, Marchand de Bois	39.75
Monette Arthur, Marchand de Bois	1,475.00
Groux Emile, Cordonnier	6.80
Melle A. Charest, Marchandises Sèches	321.00
E. Binet, Marchand de Chaussures	14.75
C.J. Taschereau, Marchandises Sèches	512.05
E. X. Laurin, Marchand de Chaussures	360.40
I. Ducharme & Fils, Marchand de Chaussures	793.73
Arthur Loyer, Marchand de Chausures	447.64
Pharand Jos., Marchandises Sèches	1,214.45
Leroux Philias, Marchand de Chaussures	427.54
Royer Georges, Marchandises Sèches	1,249.15
M. Kareem, Marchandises Sèches	90.01
M. Carrière, Marchandises Sèches	13.00
Couture Frères, Cordonnier	5.35
Yvon Brault, Marchandises Sèches	54.00
Wilfrid Coulombe, Marchandises Sèches	24.20
P. A. Carrière, Marchandises Sèches	18.65
Groulx Jos., Cordonnier	2.75
DeRepentigny, Marchand de Chaussures	60.40
A. L. Raymond, Epicier Boucher	3,276.82
Laiterie Fleur de Lis, Laiterie	638.27
Edgar Robitaille, Epicier	50.36
J. A. Lalonde, Epicier	280.95
Dompierre & Frères, Boulanger	299.43
Sauvé Frs., Epicier	47.82
L. A. Charbonneau, Epicier & Boucher	1,135.14
I. Bertrand & Cie, Epicier	214.39
V. St-Arnault, Epicier	48.16
Adelard Desloges, Epicier	60.42
J. H. Monette, Boucher	124.62
Jos. Lafrance, Boucher	63.88

Ad. Cousineau, Epicier	85.20
Etienne Talbot, Boucher	124.53
Albert Gratton, Epicier	31.00
A. Chatelain, Epicier	270.04
Clément & Leblanc, Epicier	1,498.03
H. Monette, Boucher	25.20
Louis Lafrance, Boucher	137.95
Donat St-Martin, Epicier	151.13
O. E. Bélanger	112.20
A. Robillard, Boucher	29.20
A. Lafleche, Epicier	265.24
G. Monette, Epicier & Boucher	2,989.50
Laiterie de Hull, Laiterie	867.28
Emond Gauthier, Epicier & Boucher	1,160.04
H. T. Scott, Epicier	26.01
A. Lafleche, Epicier	274.94
Lemieux & Dompierre, Epiciers	355.35
André Proulx Ltée, Boulanger	396.79
Lambert Oscar, Boucher	53.25
Gagné Eugène, Epicier	49.46
Levesque Emile, Boulanger	176.61
J. B. Monfils, Epicier	24.00
Bélanger Melchior, Epicier	18.00
Lemieux Emile, Boucher	40.55
T. Dunnigan, Epicier	27.52
Ad. Labelle, Boucher	24.05
M. Piché, Boulanger	58.45
Boulangerie Victoria, Boulanger	216.85
Vadeboncoeur E., Epicier	269.73
Lesage C., Epicier	142.76
M. Romanuck, Epicier	19.81
Albert Labelle, Boucher	31.95
E. Roussel, Epicier	49.10
Ad. Savard, Epicier	28.50
Soulière Lorenzo, Epicier	13.11
Pichard Frs., Epicier	34.86
L. Leblanc, Boulanger	37.80
Ed. Laramée, Epicier-Boucher	2,271.50

Odinat Lambert, Boucher	26.05
M. J. Laverdure, Epicier	63.17
M. Pichard, Epicier	24.78
Jos. Labelle, Boucher	37.14
E. Sarazin, Epicier	17.75
Boulangerie Laurier, Boulanger	316.96
P. Rocque, Epicier	75.56
J. Monette, Epicier	106.87
J. R. Robitaille, Epicier	58.65
Alph. Labelle, Boucher	2.00
L. Charbonneau, Epicier	86.90
A. Bigras, Epicier	84.15
R. Blanchette, Epicier	125.65
Armand Lalonde, Epicier	43.60
Renaud Blanche, Epicier	19.88
Total	\$30,865.82

DETAILS

Chauffage	\$5,337.58	Chefs	1084
Vêtements	5,610.87	Dépendants	4727
Nourriture	19,916.87	Seules	54
Abri	3,795.19	Personnes	5865
Total	\$34,660.51		

HULL, Que. le 20 mai 1935.

A Son Honneur le Maire,
Messieurs les Echevins.

Messieurs :

Veuillez autoriser le Trésorier de la cité à créditer l'item "Papeterie" de la somme de \$276.54 et débiter les départements suivants :—

Du Trésorier	\$181.53
De l'Ingénieur	30.18
Du Greffier	39.36

360.0 De l'Evaluateur	21.35 milles
511.0 Du Feu	5.00 milles
311.0 De la Police	10.91 milles
111.0 De Lumière et Alarme	1.76 milles
611.0 Comité de l'aide aux nécessiteux	3.00 milles
900.0 Règlement No. 324	4.80 milles
	\$297.89 milles
78.00 P	

Nous avons en mains un stock de \$276.54 d'après nos livres.

H. L. LEBLANC,

Greffier

HULL, 28 mai 1935

RAPPORT No. 5

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les échevins de la Cité.

Messieurs :—

ÉCHEVINS

J'ai bien l'honneur de vous faire le rapport suivant des changements au rôle d'évaluation pour le mois de mai.

QUARTIER No. 1

1667 Incrire Lucien Desjardins comme occupant par bail conditionnel à 21 rue Crémazie laissant Jos. Ouellette propriétaire.

1705 Ne charger qu'un service d'eau depuis mai 1935 occupe toute la maison.

1473, 1474 Substituer Cité de Hull à A. J. Desfossés pour les lots 255-1013-1012.

1594 Retrancher \$100.00 d'évaluation le hangar est démolie.

QUARTIER No. 1A

3934-3935 Substituer Raymond Brunet à Louis Labelle pour les lots 358-et 359 du quartier 1A.

2886, à 2894 et 2917 à 2925 Incrire service d'eau à $\frac{1}{4}$ au lieu de $\frac{1}{2}$ c'est par erreur que nous avons été avisés que l'aqueduc était posé à cet endroit.

- 3999 Substituer \$3500.00 de fonds de commerce à \$4500.00 Succession J. E. Milard pour 1935-36.
- 3245- Substituer Télesphore Blais à Oscar Giroux pour 6 rue Fontaine.
- 4265 Incrire Georges Pilote comme occupant, 24 rue De-Montigny.
- 2136A Substituer \$3500.00 à \$5000.00 pour le fond de commerce pour 1935-1936 la taxe devait être \$8.75 au lieu de \$12.50.
- 2160 Substituer Dame Alexandre Lavigne (adresse 423 rue Cooper, Ottawa) à Gagnon Barnabé.
- 2195-2196 Substituer Silio Levesque à S. J. Willoughby.
- 4144 Ne charger qu'un service d'eau le propriétaire occupe les deux magasins.
- 4143 Ne charger qu'un service d'eau, le propriétaire occupe toute la propriété.
- 4305 Substituer Caisse Populaire d'Ottawa à W. H. Ayers, 2-4 rue Dufferin.
- 2114 Retrancher Sam Larabie comme occupant et substituer Succession F. A. Labelle à Labelle et Desrosiers.
- 3185 Substituer Peter Wm. Riley à Moise Carrière, 7 rue Fontaine.
- 3602 Substituer Dame David Donovant (adresse 56 rue Albert, Ottawa) à Emile Poulin.
- 3574 3575-3576 Substituer Dame David Donovan à Fabien Faubert pour lots, 141-75-76-77.
- 2067 Substituer Henri Tessier (adresse 45 rue St-Henri) à Samuel Tessier pour 349 rue Montcalm.
- QUARTIER No. 2**
- 5108 Substituer Royal Bédard à Jérémie Bédard, 147 rue St-Rédempteur.
- 5104 Substituer Melle Evangeline Charron à Hector Hébert.
- 5464 Substituer Maurice Castagne à Castagne Jeanne, Gilberte Ganton, 61 rue Papineau.
- 5441 Substituer Dame A. Valiquette à E. Allard, 40 rue Papineau (envoyés factures à Léon Couture, avocat).
- 5551 Retrancher un cheval à Paul Carrière, 9 rue Charlevoix, à partir du 1er mai 1934.

QUARTIER No. 3

6096 Incrire 3 services d'eau au lieu de quatre depuis mai 1934 à 69 rue Wright et substituer Louis Laberge, à Dame Méthot comme propriétaire.

6432 Substituer Capital Trust Corporation Ltd. à Samuel Laham, 58 rue Dupont et retrancher le fonds de commerce de \$1,500.00.

6432a Incrire Samuel Laham comme locataire avec fonds de commerce de \$1500.00.

6429 Substituer Fred. McLean à Séguin Dorceino et Alexandre pour 42-50 rue Dupont.

6118 Substituer Caisse Populaire Notre-Dame à Paul Galarneau, 5 rue Hotel-de-Ville.

6101 Substituer 33' à 36' pour améliorations locales et arrosage et inscrire terrain à \$875.00 au lieu de \$950.00 formant un total de \$2300.00 au lieu de \$2375.00 à 81 rue Wright, propriétaire Adélard Dompierre et substituer 509 à, 509 et ptie 510.

6100 Ajouter 3' pour améliorations locales et arrosage et inscrire terrain à \$375.00 au lieu de \$300.00 formant un total de \$1225.00 au lieu de \$1150.00 à 77 rue Wright, propriétaire Jos. Gins.

8005B Substituer 400 cardes de bois à 600 cordes et \$1500.00 de fonds de commerce au lieu de \$1800.00 pour Jim Fahey.

6287 Substituer Elzéar Duquay à Elzéar Duguay, 47e rue St-Jacques.

QUARTIER 3A

7417 Substituer Félix Beaulne, Ferdinand Beaulne et Henri Beaulne à Vve Alfred Beaulne, 18 rue Mance.

7111 Retrancher A. Godreau laissant seul succession L. Bissonnette, propriétaire.

7468 Incrire D. Manchester comme propriétaire laissant Donat Poirier comme occupant.

7845 Incrire Succession D. Manchester comme propriétaire du terrain laissant Dame Alphodore Larocque et Dame Lionel Bourgeois comme occupant.

7378 Incrire Succession D. Manchester comme propriétaire du terrain laissant Osias Mantha comme occupant.

7329 Inscrire Succession D. Manchester comme propriétaire du terrain, laissant M. Thivierge comme occupant.

7330 Inscrire Succession D. Manchester comme propriétaire du terrain laissant Wilfrid Blondin comme occupant.

7332 Inscrire Succession D. Manchester comme propriétaire du terrain Nap. Thivierge comme occupant.

7333 Inscrire Succession D. Manchester comme propriétaire du terrain laissant Arthur Lavergne et Adolphe comme occupant.

7832 Substituer Philomon Paiement à Aurèle et Albert Dagenais, 26 rue St-Etienne.

7145 Retrancher Dame Francis St-Jean laissant seul Lucien Roy propriétaire à 59 rue St-Henri.

6962 Retrancher Succession Wright laissant seule Vve Marcel Dagenais propriétaire à 163 rue Leduc.

7852 Ne charger que 2 services au lieu de 3 pour 1935-36 le troisième locataire n'étant demeuré qu'un mois à 45 rue St-Etienne.

7238 Substituer Succession F. A. Labelle à David Sabourin.

7264 Substituer Succession F. A. Labelle à Octave Villeneuve.

7381 Substituer Josaphat Meilleur à Eusèbe Lacoste, 77 rue Falardeau.

7489 Substituer Dieudonné Béland à J. Charbonneau, 30 rue Ste-Hélène.

6801 Retrancher \$300.00 d'évaluation la maison étant démolie l'évaluation pour le terrain \$150.00 demeure charger ½ service d'eau au lieu de 1 service.

QUARTIER No. 4

8018A Incrire Cité de Hull pour la partie Ouest du lot 406-9 du quartier 4 avec \$650.00 d'évaluation exemptée.

8019 Substituer partie est du lot 406-9 à 406-9 et \$650.00 d'évaluation à \$1300.00 formant avec \$500.00 pour bâties un total de \$1150.00 Eugène Grégoire, propriétaire, 33' améliorations locales.

8214 Substituer Fred. McLean à J. E. Gibson, 7 rue Kent.

8136B Retrancher cette entrée c'est par erreur que des machines sont évaluées à cet endroit.

8090E Retrancher cette entrée, ont abandonné le commerce dans Hull à 173 rue Principale.

8406 Incrire Madame Arthur Myre et Arthur Myre comme occupant à 142 rue Champlain.

8195 Substituer Samuel Cariote (adresse 92 rue Maisonneuve à Carliegere Liberty.

8081 Substituer Succession F. A. Labelle à Vve B. Emond, rue Verchères.

8490 Substituer Vve Adelard Bérubé à Adelard Bérubé, 139 rue Notre-Dame.

QUARTIER No. 5

9808 Retrancher un cheval depuis mai 1934.

9359 Retrancher \$50.00 de fonds de commerce du 1er mai 1935.

9492 Substituer Succession Télesphore Legault à Legault Télesphore, 378 rue Champlain.

9806A Substituer Alfred Larose à Sylva Kipp pour fonds de commerce, Taverne Laval.

9611 A Substituer Arvisais à Wilfrid Arvisais pour fonds de commerce.

9355 Retrancher \$300.00 pour fonds de commerce.

9150 Substituer Dame Arthur Gibson propriétaire et Emmanuel Lafleur comme occupant à Alfred Picard pour 177 rue Dollard.

9398 Substituer Germaine Villeneuve ux. Wilfrid Thérien à Vve Jos. Villeneuve pour 203 rue Champlain.

9933-9934 Substituer Henri Goyette à Vve H. A. Goyette pour 57 rue Verdun.

9348-9349-9343 Substituer Lucien Arvisais à Jos. Pilon Cie Ltée.

9373 Incrire un service d'eau au lieu de 2 services à partir du 1er mai 1935. 210 rue Maisonneuve.

9340 Substituer Hermeline Monette à Clovis Pilon, 292 rue Maisonneuve.

9358 Substituer Edouard Morin (Gatineau Mills) à Dame Arthur Boulay, 252 rue Maisonneuve.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD, Evaluateur.

4. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. A. Morin :

Que le 1er rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté,

1er RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mai 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin M. Galipeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

59	M. Brulé	(Hotel-de-Ville)	\$2.00
60	Soublière & Lepage	"	28.83
61	W. St. Cyr	"	87.58
62	Jos. Pilon Ltée	"	3.93
63	Adrien Ferland	(Santé)	47.75
64	Hull Medical Hall	"	12.05
65	M. Emond	(Assistance Publique)	20.00
66	Pharmacie Nationale	"	9.85
67	Pharmacie Union	"	23.75
68	Pharmacie R. Picard	"	28.35
69	Nichols Chemical Co. Ltd.	(Chlorine)	961.73

SALAIRE: Paies Nos. 1-2-3-4 (Mai 1935)

Hotel de Ville \$7.50

E. Pelletier Frs. Tremblay

Z. Boucher J. A. Morin

J. Baker

5. Proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin
A. Desjardins:

Que le 1er rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être
lu soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mai 1935, auquel assistaient:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour
paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-des-
sous formulées.

70	Caisse Police	\$22.00
71	Albert Normand	40.00
72	McMullen Supplies Ltd.	1.76
73	Welch & Johnston	2.18
74	E. Choquette	11.50
75	M. Palmer & Son	1.00
76	Pritchard Andrews	63.07
78	Service Supplies Ltd.	7.80
79	Kelley & Leduc	4.72
80	Ottawa Typewriter Co.	2.20
81	Eug. Thérien (Santé)	67.75
82	H. L. Byles	16.65
83	Département des Incendies	57.70

SALAires: Paies Nos. 1-2-3-4 (Mai 1935)

Police	\$20.55
Z. Boucher, président	Frs. Tremblay
E. Pelletier	J. A. Morin
J. Baker	

6. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 1er rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 28 mai 1935 auquel assistaient:—Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

77 R. Loyer	415.14
84 Trucks & Tractors	2.59
85 Soubliere & Lepage	1.00
86 Rochon Service Station	15.65
87 Jos. Pilon Ltée75
88 Ottawa Motor Sales Ltd.	7.93
89 M. Viau	7.17
90 McMullen Supplies Ltd.	6.00
91 Lea & Hawley Ltd.72
92 M. J. Laverdure Eng.	30.00
93 Kelly & Leduc	4.28
94 Hull Coal Cie	37.25

95	Dominion Rubber Co. Ltd.	20.16
96	A. Champagne	1.50

DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

97	Hull Coal Cie	.74
98	Département des Incendies	11.90
99	J. C. Bélair	767.25
100	Miron Zéphir	3.50

SALAIRE: Paies Nos. 1-2-3-4 (Mai 1935)

Feu	\$1.10
-----	--------

Que le Chef du département du Feu soit autorisé de faire l'achat de six balais de toilette à raison de \$0.20 chacun et une livre d'éponge au coût approximatif de \$3.00, le tout suivant sa demande en date du 28 mai 1935.

E. Pelletier Frs. Tremblay

Z. Boucher J. A. Morin

J. Baker

7. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que le 1er rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Qu'un comité composé de MM. les échevins Baker, Bilodeau, Laramée et de l'Ingénieur de la cité soit chargé de rencontrer M. P. Blais, 6 rue Fontaine, pour discuter les détails de sa réclamation et faire rapport au conseil.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin J. Baker:

Que la question du salaire du constable A. Charbonneau soit référée au Chef de Police pour rapport au conseil.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Qu'un montant de \$50.00 soit accordé à M. R. Gratton, rue Laval, en règlement final de sa réclamation, le tout sans préjudice aux droits de la cité.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que l'Ingénieur soit autorisé de faire l'achat d'un Sullivan Breaker K-5 au coût de \$68.00 tel que spécifié dans son rapport en date du 27 mai 1935, les fonds devant être pris à même les appro priations pour l'égoût de la rue Langevin.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer à la Chelsea Service Station le montant de \$380.24 étant le contrat pour la fourniture des pneus pour l'arrosoir, les fonds devant être pris dans les estimés de 1935-36 à l'appropriation "rues pavées".

Adopté.

13. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de retrancher du coût des améliorations locales pour l'égoût de la rue Delormier, entre les rues Walker et DeMontigny, le montant de \$4.14 présentement chargé à M. Roy, propriétaire du lot 254-198A-411, suivant le rapport de l'ingénieur de la cité en date du 28 mai 1935.

Adopté.

CANADA }
PROVINCE DE QUEBEC }
District de Hull. } CITE DE HULL

A une assemblée régulière du Conseil municipal de la cité de Hull, appelée et tenue au lieu ordinaire des réunions, en l'Hôtel de

Ville, en la cité de Hull, le quatrième jour de juin 1935, à huit heures du soir, à laquelle assemblée étaient présent:

Son Honneur le Pro-Maire, M. Edmond Laramée, au fauteuil, et les échevins François Tremblay, Joseph Baker, Georges Bilodeau, J. A. Morin, Ernest Pelletier, Zénon Boucher, Eugène Dagenais, Jules Laverdure, Henri Gauthier, Antonio Desjardins et Moïse Galipeau, formant quorum du dit conseil;

Le règlement suivant a été lu, proposé et adopté.

REGLEMENT No. 325

Défendre de faire entendre les sifflets de locomotives durant certaines heures, dans les limites de la cité de Hull.

ATTENDU qu'avis préalable a été donné à une séance antérieure de ce conseil, que le présent règlement serait proposé;

IL EST EN CONSEQUENCE ordonné et statué par le Conseil de la cité de Hull, par règlement, lequel ordonne et statue comme suit:

1. Il est défendu de faire entendre le sifflet d'une locomotive de chemin de fer, dans les limites de la cité de Hull, entre dix heures du soir et sept heures de l'avant-midi;

2. Quiconque contreviendra à la disposition ci-dessus sera, sur conviction de telle offense devant la Cour du Recorder de la Cité de Hull, passible d'une amende avec ou sans frais, et à défaut du paiement immédiat de la dite amende ou de la dite amende et des frais, selon le cas, d'un emprisonnement le montant de la dite amende et le terme du dit emprisonnement seront fixés par la dite Cour du Recorder, à sa discrétion, mais la dite amende n'excèdera pas quarante dollars et l'emprisonnement ne ra pas pour une période de plus de deux mois de calendrier, le dit emprisonnement, cependant, devant cesser en tout temps, avant l'expiration du terme fixé par la dite Cour du Recorder, sur paiement de la dite amende ou de la dite amende et des frais, selon le cas, et si l'infraction à ce règlement est reitérée, cette récidive constituera, jour par jour, après sommation ou arrestation, une offense séparée.

Titre 3. - Le présent règlement viendra en force et vigueur suivant la loi;

FAIT ET PASSE en la cité de Hull, les jour et an ci-dessus
mentionnés.

H. LEON LEBLANC, THEO. LAMBERT,

Greffier **Maire**

10. The following table shows the number of hours worked by 1000 workers in a certain industry.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC **CITY OF MONTREAL**

PROVINCE OF QUEBEC **CITY OF HULL**
DISTRICT OF HULL

DISTRICT OF HULL

At a meeting of the City Council of the City of Hull, held at the City Hall in the said City of Hull on the fourth of June 1935.

the City Hall, in the said City of Hun on the fourteenth of June, 1939, at eight o'clock in the evening, at which meeting are present:—

His Worship the Pro-Mayor, Mr. Edmond Laramée, in the Chair, and the Aldermen F. Tremblay, J. Baker, G. Bilodeau, J. A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins and M. Galipeau being a quorum of said Council.

The following By-Law was read, moved and adopted:—

BY-LAW No. 325 *amending the by-laws*

Prohibiting the use or blowing of locomotive whistles during certain hours within the limits of the City.

Whereas notice of motion was given at a preceding meeting of this Council that the present By-Law would be proposed;

Consequently it is ordained and enacted by By-Law of the Municipal Council of the City of Hull, and the said Council ordains and enacts as follows, to wit:

1. It is forbidden to blow the whistles of a railway locomotive within the limits of the City of Hull, between ten (10) o'clock in the evening and seven (7) in the forenoon.

2. Whosoever shall contravene the above disposition shall, upon conviction of said offence, before the Recorder's Court of the City of Hull, be liable to a fine, with or without costs, and in default of immediate payment, of the said fine, or the said fine and costs, as the case may be, to an imprisonment, the amount of the said fine and term of the said imprisonment shall be fixed by the said Recorder's Court at its discretion but the said fine shall not exceed forty dollars (\$40.00) and the imprisonment shall not be for a period of more than two calendar months, the said imprisonment however to cease at any time before the expiration of the term fixed by the said Recorder's Court, upon payment of the said fine or the said fine and costs, as the case may be, and if the infraction of this Bylaw is repeated, this relapse shall constitute for each day, after summons or arrest, a separate offense.

3. The present By-law shall come into force and effect according to law.

Done and passed in the City of Hull on the above mentioned date.

H. LEON LEBLANC,
City Clerk

EDMOND LARAMEE,
Pro-Mayor.

(Translated from the French original).

14. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que le règlement No. 325, défendant de faire entendre les sifflets de locomotives durant certaines heures dans les limites de la cité de Hull, soit approuvé. Que le Greffier soit autorisé de donner les avis publics exigés par la loi et d'en faire tenir une copie au département des affaires municipales de Québec. Que le Trésorier soit autorisé de payer les honoraires requis par la loi.

Adopté.

L'échevin A. Desjardins dissident.

15. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Considérant que la cité de Hull a fait les dépenses ci-dessous pour secours directs distribués aux nécessiteux, savoir:

Secours directs pour le mois de mai 1935	\$22,872.28
Allocation pour abri, mai 1935 (approximatif)	3,880.00

Ce conseil prie le comité de secours à Québec de bien vouloir autoriser ces montants dépensés pour venir en aide à 1048 chefs de familles avec 4064 dépendants et 57 personnes vivant seules dont les noms apparaissent à la liste accompagnant la présente résolution.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que les demandes de changements au rôle d'évaluation (Nos. 6547 et 6539) soient référées à l'Evaluateur pour rapport au conseil.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que la réclamation de M. J. A. A. Lavoie au montant de \$150.00 soit référée à l'Aviseur Légal et que l'Ingénieur de la cité soit prié d'y annexer son rapport.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que la demande de la compagnie Welland Vale Manufacturing (No. 6552) soit référée à un comité composé des échevins E. Laramee, E. Pelletier, A. Beauchamp, de l'Evaluateur et de l'Ingénieur pour rapport au conseil.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que la lettre (No. 6549) du Canadien Pacifique soit référée à l'Ingénieur pour rapport au conseil.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Pelletier : Que la demande de la Succession F. A. Labelle soit référée à la Commission de Police.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin J. A. Morin :

Que les minutes de l'assemblée du 7 mai 1935, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay :

Que l'Aviseur Légal soit autorisé de produire une défense au nom de la cité dans la cause de Dame Eliza Lamoureux vs La Cité de Hull, bref No. 5148 de la Cour Supérieure du district de Hull.

Adopté.

MAI, le 23, 1935.

Monsieur Jos. Raymond, Trésorier,
Cité de Hull, P.Q.

Monsieur :

Veuillez créditer le compte de Magasin pour un montant de \$2,241.99 et débiter les appropriations ci-bas énumérés.

AQUEDUC

Réparations de Services	44.27
Bornes Fontaines	32.26
Tuyaux Principaux	4.57
Dégelage	72.20
Services Neufs	14.65
Chateau d'eau et U. Electrique	301.65
	469.60

CORPORATION

Rues	106.13
Egouts	41.45
Trottoirs	1.03
Rues Pavées	97.01
Bureau de l'ingénieur	22.41
Hotel de Ville	1.25
Egout Langevin	984.69
Magasin Dépense	14.10
Magasin Stock	410.71
Barrières	72.83
Bureau de Santé	10.00
Imprévus	3.60
Affaires Litigieuses	3.00
Assistance Publique	4.18
	1,772.39

\$2,241.99

THE LANCTOT, LC. **P. N. LAROSE,** **Secrétaire dép't Ingénieur.**

J. A. COURROUX,
Comptable Chantier Municipal.

23. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le rapport de l'Ingénieur en date du 23 mai 1935, concernant les approimations de son département soit approuvé et que le Trésorier soit autorisé à faire dans ses livres les transports y mentionnés.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer le compte de MM. Lucien Massé & Compagnie, au montant de \$150.00 pour travail spécial de vérification des comptes de secours directs suivant

les instructions reçues du gouvernement de la province.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que la résignation de l'échevin Rodolphe Gratton, telle que formulée dans sa lettre adressée au Greffier de la Cité de Hull en date du 5 mai 1935, soit acceptée.

Que le Greffier soit chargé, par les présentes, de donner les avis publics requis en pareil cas, conformément à la Charte de la cité, fixant le 17 juin courant pour la date de l'élection et la votation, s'il y a lieu, le 25 juin suivant.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin J. Baker:

Que la liste électorale municipale préparée par le Greffier pour fin d'élection partielle du quartier No. 3, siège No. 8, à être tenue le 17 juin 1935, soit approuvée en y incluant les changements aux rôles d'évaluation suivant le rapport de l'Evaluateur en date du 28 mai 1935.

Adopté.

27. Considérant que l'Honorable Premier Ministre L. A. Taschereau a été trop occupé durant la session provinciale pour accorder une entrevue à une délégation de Hull et d'Ottawa relativement aux taxes d'affaires;

Il est proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le règlement No. 299 des taxes d'affaires et ses amendements soit de nouveau suspendu temporairement pour un autre mois, pour ce qui concerne les commerçants et les maisons d'affaires de la cité d'Ottawa à la condition que cette dernière en fasse autant pour les commerçants et maisons d'affaires de Hull faisant du commerce dans la dite cité.

Adopté.

28. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que la lettre No. 6544 du feuilleton de l'assemblée de ce soir soit référée à l'Aviseur Légal pour rapport au conseil.

Adopté.

29. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin J. Baker.

Que le Greffier soit autorisé de remettre à M. Alex Guibault le plan accompagnant sa lettre en date du 1er avril 1935.

Adopté.

30. Considérant qu'il serait avantageux comme mesure remédiatrice au chômage que le Gouvernement Fédéral entreprenne la construction d'un chemin de promenade (driveway) le long de la rivière Ottawa, côté nord, à partir du Pont Champlain jusqu'à la rue Front, dans les limites de la cité de Hull,

Il est proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que ce conseil prie le Gouvernement Fédéral de bien vouloir entreprendre ces travaux d'améliorations afin de faire bénéficier notre population d'un peu de travail et de cette manière atténuer la crise du chômage.

Que copies de cette résolution soient envoyées aux honorables Premier Ministre R. B. Bennett, L. A. Stewart et W. Gordon, à Messieurs les députés A. Fournier et A. Guertin, à M. J. N. Beauchamp et à la Commission du District Fédéral.

Adopté.

31. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. Baker:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer à M. Ovide Beaudin la somme de \$10.00 pour estimation faite avec l'Ingénieur sur demande de l'Aviseur Légal pour les fins de la cause Scollard vs Cité de Hull.

Adopté.

32. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que MM. Lucien Massé & Compagnie, comptables licenciés, soient ré-engagés comme auditeurs de la cité, pour l'exercice financier 1935-36 au même salaire et conditions de l'an dernier.

Adopté.

33. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que MM. J. B. Michon, Joseph Caron et Fred. C. McLean soient nommés reviseurs du rôle d'évaluation pour 1936-37 aux mêmes conditions que l'an passé.

Proposé en amendement par l'échevin Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que MM. J. B. Michon, Fred. C. McLean et A. Gagnon soient nommés reviseurs du rôle d'évaluation pour 1936-37 aux mêmes conditions que l'année passée.

Proposé en sous-amendement par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que MM. A. Gagnon, J. B. Michon et Jos. Caron soient nommés reviseurs du rôle d'évaluation pour 1936-37 aux mêmes conditions que l'an passé.

34. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Est-ce que la motion principale sera mise aux voix?

Pour:— les échevins Tremblay, Morin, Pelletier, Boucher, Laverdure, Desjardins, Galipeau. 7.

Contre:— les échevins Baker, Bilodeau, Dagenais, Gauthier. 4.

La question au préalable est remportée et le vote sur la motion principale donne le résultat suivant:

Pour:— les échevins Morin, Pelletier, Boucher, Laverdure, Desjardins, Galipeau. 6.

Contre:— les échevins Tremblay, Baker, Bilodeau, Dagenais, Gauthier: 5.

La motion principale est remportée. Adopté.

35. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le chef du département du Feu soit autorisé d'assister à la convention des chefs de pompiers du Dominion du Canada, laquelle sera tenue à Québec prochainement; que le trésorier soit autorisé de payer ses frais de voyage jusqu'à concurrence d'un montant de \$50.00. Adopté.

36. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin Laverdure:

Que la demande de MM. J. W. Ste. Marie et J. A. Ste. Marie (No. 6539) soit référée à l'Evaluateur pour rectification.

37. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire l'achat des matériaux mentionnés sur sa réquisition No. 33-34 au montant de \$303.41 des fournisseurs suivants:— Soublière-Lepage, \$13.74; Charron-Ménard, \$7.90; Kelly & Leduc, \$13.89; Langlier et Compagnie, 92.58; A. Champagne, \$18.10; Papineau Service Station, \$7.90; Limoges & Frères, \$31.20; General Supply Co., \$15.00; J. Robertson & Cie, \$56.40; Laurentian Stone Co., \$46.60. Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations de ces départements.

38. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que les lettres des Contre-Maitres et employés au Chantier Municipal (6527) et de l'Association des Employés de l'Hôtel de Ville (6559) soient renvoyées pour étude lors de la préparation des

estimés de 1935-36.

Adopté.

39. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le Surintendant du Département de Lumière et Alarme soit prié de faire rapport au conseil relativement à l'éclairage du Pont Interprovincial et au maintien du système sur ce pont.

Adopté.

HULL, le 28 mai 1935.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$331.85 soit employé pour travaux publics, les fonds devant être pris sur les appropriations de ces départements.

J. A. MORIN, Echevin.

HULL, le 4 juin 1935.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai que le règlement de stationnement des marchands de pistaches soit amendé de manière à inclure la rue Hôtel-de-Ville jusqu'à la rue Laurier.

H. GAUTHIER, Echevin.

Les échevins J. A. Morin et Eugène Dagenais donnent avis de motion qu'à la prochaine assemblée ils proposeront que l'Ingénieur soit autorisé de construire un raccordement d'égoût à la propriété de M. E. Charbonneau, 23 rue St. Pierre, ce dernier s'engageant à payer \$6.20 par année pour le dit égout jusqu'à l'année 1967.

40. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que ce conseil ajourne à lundi le 17 juin courant.

Adopté.

HULL, le 17 juin 1935.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.

District de Hull.

No. 2

SEANCE DU 17 JUIN 1935

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel de Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 17 juin 1935, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert au fauteuil, et les échevins J. Baker, E. Laramée, J. A. Morin, E. Pelletier, E. Dagenais, H. Gauthier et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

L'échevin G. Bilodeau prend son siège.

1. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les estimés pour l'année commençant le 1er mai 1935 et se terminant le 30 avril 1936, soient approuvées telles que lues et soumises à ce conseil et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à payer les salaires des employés réguliers suivant la liste annexée aux dites estimés. **Adopté.**

2. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que la lettre de M. Victor Pilon, en date du 14 juin 1935, soit référée au Comité de l'aide aux nécessiteux de Hull avec prière de faire rapport au conseil le plus tôt possible. **Adopté.**

3. Considérant que le gouvernement provincial perçoit des licences et taxes des automobilistes et que la grande majorité de ces revenus sont pris dans les centres urbains;

Considérant que les municipalités de cités et villes sont obli-

gées de maintenir et entretenir des rues et des routes pour le trafic des véhicules;

Considérant que les municipalités de cités et villes sont grandement affectées dans leurs finances par la crise du chômage;

Il est proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. Baker:

Que ce conseil prie humblement le gouvernement provincial de bien vouloir faire bénéficier les municipalités de villes et principalement la cité de Hull d'une partie des argents perçus des automobilistes, soit comme licences ou taxes sur la gasoline, afin de permettre à cette dernière de maintenir ses rues en bonne condition.

Que copie de la présente résolution soit envoyée aux honora-bles L. A. Taschereau, Premier Ministre, et J. E. Perrault, Ministre de la Voirie.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin Eugène Dagenais, Secondé par l'échevin Moïse Galipeau:

Que ce conseil n'a pas d'objection à ce que le Comité de l'aide aux nécessiteux de Hull accepte messieurs Joseph Rancourt et David Parent comme citoyens de Hull, attendu que ces familles se sont absentes de notre cité et sont revenues après avoir essayé de s'établir sur des terres de colonisation.

Adopté.

5. Considérant que le Gouvernement Fédéral a annoncé en juin 1934 la liste des travaux qu'il entreprendrait pour atténuer la crise du chômage dans différents centres urbains du Canada.

Considérant que la liste des cités devant bénéficier de ces travaux le nom de la cité de Hull a été omis;

Considérant qu'à la suite des représentations faites par Son Honneur le Maire Lambert, l'honorable H. A. Stewart, Ministre des Travaux Publics à Ottawa, répondait le 28 janvier 1935 que l'engagement de la main d'oeuvre était laissée aux entrepreneurs

pour ce qui était des contrats adjugés dans la cité d'Ottawa;

Considérant qu'à la suite de ces démarches le conseil municipal de la cité de Hull a demandé à l'honorable H. A. Stewart, Ministre des Travaux Publics, en date du 9 mai 1935, d'accorder la permission aux citoyens de Hull de travailler sur les travaux fédéraux dans la cité d'Ottawa;

Considérant que l'honorable Ministre des Travaux Publics a répondu en date du 17 mai 1935 qu'il a fait une enquête et constaté qu'il y avait un nombre substantiel de gens de Hull employés à ces travaux;

Considérant que ce conseil est informé que des gens de la Cité de Montréal sont employés à Ottawa et que les gens de Hull ne pourraient pas obtenir de tels emplois à Montréal;

Considérant que ce conseil est aussi informé que le chantier de construction de la bâtie de la monnaie est complètement fermé aux gens de Hull et que les autres chantiers du Gouvernement Fédéral à Ottawa n'en emploient qu'un très petit nombre.

Il est proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que ce conseil réitère sa demande à l'honorable H. A. Stewart, Ministre des Travaux Publics à Ottawa, de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour permettre aux citoyens de Hull d'être employés sur tous les travaux entrepris par le gouvernement Fédéral dans la cité d'Ottawa.

Adopté.

6. Proposé par l'échvin E. Pelletier, secondé par l'échevin A. Morin:

Que ce conseil prie la Commission des Liqueurs de Québec de bien vouloir faire respecter la loi concernant les établissements licenciés pour la vente des liqueurs enivrantes, surtout le jour du dimanche, et de ne pas accorder d'autres licences d'hôtels dans la cité de Hull.

Adopté.

7. Considérant que le département de la Voirie du gouvernement provincial prévoit le pavage de certaines routes dans les district de Hull et de ses environs;

Considérant que ces travaux projetés tout en étant à l'avantage du tourisme et du développement de la province sont aussi prévus pour diminuer le chômage, et soulager l'aide aux nécessiteux;

Considérant que le pavage de ces routes ne peut aucunement soulager les conditions du chômage dans notre ville;

Considérant que plusieurs industries de notre ville et du district qui employaient notre main d'oeuvre locale, ont complètement cessé leurs opérations sans espérance de recommencer;

Considérant qu'il est absolument nécessaire d'aider nos ouvriers et co-opérer avec nos industries locales surtout avec celles fonctionnant partiellement,

Il est proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le Gouvernement Provincial dans l'étude de son programme de routes surtout dans le district de Hull et ses environs prenne en sérieuse considération l'emploi du béton pour ces pavages. Cette requête étant faite pour les raisons suivantes:—

(1) La production du ciment protège une industrie locale qui emploie 120 hommes lorsqu'elle opère à son plein rendement.

(2) 100% des ingrédients entrant dans la construction du béton, sable, pierre, ciment peuvent être procurés dans la ville de Hull.

(3) Le coût d'un pavage en béton incluant le coût initial de la construction et de l'entretien annuel compare plus favorablement au coût de tout autre pavage permanent.

(4) La construction de ces pavages en béton tout en faisant bénéficier la main d'oeuvre du district où ils sont construits fera aussi bénéficier celle employée dans la ville de Hull pour la fourniture et production des matériaux entrant dans cette construction.

Pour ces raisons, nous sollicitons de votre Gouvernement de bien vouloir favoriser ce genre de construction.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que la demande de M. E. Charbonneau, 23 rue St-Pierre, de construire un raccordement d'égoût à sa propriété aux conditions ci-dessous énumérées, soit soumise à l'Aviseur Légal pour rapport au conseil.

M. Charbonneau s'engage à payer le coût des améliorations locales chargé pour l'égoût de la rue St-Pierre soit \$6.20 par année jusqu'à 1967 étant l'année de l'expiration des charges pour cet égoût.

La cité devra faire tous les travaux d'excavation et fournir les matériaux pour la construction de ce raccordement jusqu'à la ligne de rue.

Sur présentation au greffier de l'acceptation de ces conditions par M. Charbonneau, l'Ingénieur sera autorisé de procéder aux dits travaux.

Que l'Ingénieur soit autorisé de préparer les estimés nécessaires pour ces travaux.

Adopté.

M. l'échevin J. Laverdure prend son siège.

HULL, le 5 juin 1935.

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'une somme de \$56.00 soit appropriée, à même les appropriations de l'année 1935-1936, pour une demi-page d'annonce dans le journal "La Jeunesse Ouvrière" à l'occasion du numéro spécial de ce journal qui sera publié lors du congrès jociste en juillet 1935.

EDMOND LARAMEE,
Échevin du quartier 1A

Ajournement sine die.

CITE DE HULL (les montants sont en francs)

Etat des estimés après révision par le Comité général en assemblée
le 14 juin 1935

Estimés des revenus et des dépenses pour l'année 1935-36.

CORPORATION

	1934-35	1935-36
1 Taxes municipales	418,000.00	418,000.00
2 Procédures judiciaires	3,868.15	3,868.15
3 Taxes sur amusements	4,531.85	5,831.85
4 Taxes sur les chiens	650.00	1,150.00
5 Taxes d'affaires	33,000.00	33,000.00
6 Licences des Charretiers	1,750.00	2,350.00
7 Cour du record	8,100.00	5,300.00
8 Cie Hull Electrique	3,000.00	3,000.00
9 Marché de Hull	100.00	100.00
10 Contribution de l'Aqueduc	22,000.00	22,000.00
	495,000.00	494,100.00

AQUEDUC

11 Taxes d'eau, arrosage et neige	170,000.00	172,000.00
-----------------------------------	------------	------------

DEPENSES

CORPORATION

12 Fonds d'amortissement	31,825.37	32,386.21
13 Débentures en séries	55,135.00	47,639.17
14 Débentures Règl. 317	51,500.00	52,500.00
15 Intérêts sur débentures	174,424.78	179,171.65
16 Intérêts et Escomptes	3,000.00	3,000.00
17 Imprévus	3,829.85	5,717.97

Département du Feu:

Salaires	41,540.06	41,060.00
18 Entretien	5,200.00	4,250.00

Département de Police:

Salaires	28,707.50	28,685.00
19 Entretien	3,175.00	3,060.00

Département de Lumière:

20	Salaires	4,440.00	4,440.00
20	Entretien	850.00	1,350.00

Département de Santé

21	Salaires	3,890.00	3,890.00
21	Entretien	1,400.00	2,790.00
22	Hospice, Hopitaux, Orphelinats	28,000.00	28,000.00
23	Administration Secours Directs	5,000.00	
24	Ligue d'hygiène de Hull	500.00	500.00
25	Asiles, Ecole de reforme et prisons	7,500.00	12,000.00
26	Ecole Technique de Hull	10,000.00	10,000.00
27	Parcs	200.00	200.00
28	Dépenses légales	1,500.00	2,500.00
29	Dommages	3,000.00	3,000.00
30	Assurance	1,000.00	720.00
31	Comité Industriel	200.00	200.00

Département de l'Ingénieur:

32	Salaires	2,330.00	2,330.00
32	Entretien	520.00	520.00
33	Entretien des trottoirs	360.00	215.00
34	Entretien des égouts	2,000.00	2,000.00
35	Entretien des barrières	1,000.00	900.00
36	Entretien des rues pavées	100.00	100.00
37	Entretien des rues de terre	3,000.00	3,000.00

Département du Trésorier

38	Salaires	5,765.00	5,765.00
38	Entretien	800.00	950.00

Département du Greffier

39	Salaires	1,855.00	1,855.00
39	Entretien	1,400.00	1,000.00

Département de l'évaluateur

40	Salaires	2,275.00	2,275.00
40	Entretien	235.00	400.00
	Salaires-Aviseur Légal	590.00	590.00

Département Hotel-de-Ville

Salaires	1,292.50	1,292.50
41 Entretien	950.00	900.00
Salaire-Système Hydro Electrique	3,810.00	2,947.50
42 Elections	900.00	
	495,000.00	494,100.00

AQUEDUC
DEPENSES

43 Fonds d'amortissement	11,011.26	11,011.26
44 Débentures en séries	7,865.00	8,360.83
45 Débentures Règl. 317	5,000.00	7,000.00
46 Intérêt sur débentures	62,792.22	60,885.85
47 Escomptes et Intérêts	1,634.02	3,000.00
48 Imprévues	8,300.00	6,162.00
Salaires réguliers	26,747.50	27,610.00
49 Entretien Chateau d'eau	3,510.00	4,400.00
50 Entretien des Services	2,975.00	2,970.00
51 Entretien des Bornes Fontaines	3,850.00	3,800.00
52 Entretien des Tuyaux Principaux	700.00	700.00
53 Enlèvement de la neige	3,050.00	3,050.00
54 Arrosage des rues	4,625.00	4,650.00
55 Dégelage des Services	480.00	1,000.00
56 Chlorination	5,000.00	4,800.00
57 Assurance	460.00	600.00
58 Contribution au service des taxes	22,000.00	22,000.00
	170,000.00	172,000.00

Salaires des employés réguliers

Département du Feu

—A—

E. Bond	Chef	1,900.00
A. Audette	Sous Chef	1,500.00
Z. Leblanc	Capitaine	1,315.00
G. Lalonde	Capitaine	1,315.00
A. Fournier	Capitaine	1,180.00
J. Bélanger	Capitaine	1,225.00

G. Tremblay	Capitaine	1,225.00
O. Boucher	Capitaine	1,225.00
P. Lafrenière	Sergent	1,180.00
T. Larouche	Sergent	1,180.00
N. Boucher	Sergent	1,180.00
E. Tremblay	Mécanicien	1,180.00
N. Albert	Chauffeur	1,180.00
J. Giroux	Chauffeur	1,180.00
J. Laurin	Chauffeur	1,180.00
N. Lafleur	Chauffeur	1,135.00
D. Roy	Chauffeur	1,135.00
H. Tessier	Chauffeur	1,135.00
N. Landriault	Chauffeur	1,135.00
A. Saumure	Pompier	1,090.00
A. Tremblay	Pompier	1,090.00
R. Payette	Pompier	1,090.00
A. Normand	Pompier	1,135.00
A. Charette	Pompier	1,090.00
R. Dupuis	Pompier	1,090.00
J. Leblanc	Pompier	1,090.00
L. Tremblay	Pompier	1,090.00
A. Parent	Pompier	1,135.00
W. Laurin	Pompier	1,135.00
O. Raymond	Pompier	1,135.00
R. Boucher	Pompier	1,135.00
E. Lafleur	Pompier	1,135.00
E. Bond Jr.	Pompier	900.00
A. Périard	Pompier	900.00
E. Caron	Secrétaire	1,135.00
		41,060.00

—B—

Département de Police

F. Marengère	Chef	1,900.00
L. Normand	Secrétaire et percepteur de taxe sur amusements	1,525.00
A. Racine	Sous Chef	1,517.50
O. Lusignan		1,337.50

A. Anderson	1,337.50
H. Pelchat	1,270.00
W. Carpentier	1,270.00
F. Perron	1,180.00
J. M. Lavigne	1,180.00
M. Simonneau	1,157.50
A. Philion	1,157.50
T. Larabie	1,157.50
E. Carpentier	1,112.50
J. Sanscartier	1,112.50
A. Beaudry	1,067.50
F. Marcil	1,067.50
E. Lavergne	1,022.50
P. Labelle	1,022.50
W. Morin	1,022.50
W. Poirier	1,022.50
O. Gignac	1,022.50
A. Charbonneau	1,022.50
A. Léonard	1,000.00
J. A. Parent	1,200.00
Recorder	
	\$28,685.00

—C—

Département Lumière et Alarme

F. Trudel	1,900.00
M. Archambault	1,315.00
W. Lapensée	1,225.00
	\$4,440.00

—D—

Département de Santé

Dr. J. Isabelle	2,170.00
M. Bourgeois	1,720.00
	\$3,890.00

—E—

Département des Travaux

T. Lanctot	Ingénieur	3,700.00
H. Bisson	Contre-Maitre	1,900.00
N. Larose	Comptable	1,270.00
J. H. Courroux	Comptable	1,180.00
Ludger Viau	Tourne Clef	1,270.00

Total du Département des Travaux 9,320.00

—F—

Département des Finances

Jos. Raymond	Trésorier	3,250.00
V. Falardeau		1,900.00
H. Godbout		1,450.00
E. Léonard		1,360.00
E. Carrière		1,270.00
A. Laferrière		1,200.00
Auditeurs		1,100.00

Total du Département des Finances 11,530.00

—G—

Département du Greffier

L. Leblanc		2,260.00
R. Roger		1,450.00
		3,710.00

—H—

Département de l'Évaluateur

E. Bédard		2,170.00
L. Madore		1,090.00
E. Cyr		1,090.00

Reviseurs et Greffier des revisseurs

		200.00
		4,550.00
		6,550.00

—I—

Département de l'aviseur légal

J. W. Ste. Marie	Aviseur Légal	1,180.00
------------------	---------------	----------

—J—

Entretien de l'Hotel de Ville et parcs

W. Latour	Gardien	1,270.00
A. Latour	Gardien	1,315.00
		<u>2,585.00</u>

—K—

Chateau d'eau et Usine Electrique:

Art. Barre	Mécanicien en chef	1,720.00
R. Thibault		1,270.00
J. Pichette		1,180.00
W. Bart	Electricien en Chef	1,720.00
F. Larose		1,180.00
C. Piché		1,180.00
O. St. Laurent		1,180.00
J. Kirouac		1,180.00
J. Chénier		1,180.00
		<u>Total</u> 11,790.00

Répartition des Salaires Réguliers 1935-36

	Corporation	Aqueduc	Total
A—Département Feu	41,060.00		41,060.00
B—Département Police	28,685.00		28,685.00
C—Département Lumière	4,440.00		4,440.00
D—Département Santé	3,890.00		3,890.00
E—Département des Travaux	2,330.00	6,990.00	9,320.00
F—Départ. des Finances	5,765.00	5,765.00	11,530.00
G—Départ. du Greffier	1,855.00	1,855.00	3,710.00
H—Départ. de l'Evaluateur	2,275.00	2,275.00	4,550.00
I—Départ. l'aviseur légal	590.00	590.00	1,180.00
J—Entretien Hotel de Ville	1,292.50	1,292.50	2,585.00
K—Usine Elect. et Chateau d'eau	2,947.50	8,842.50	11,790.00

Total 95,130.00 27,610.00 122,740.00

S. W. S. M. S. J. W. S.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC { CITE DE HULL.
District de Hull.

No. 3

SEANCE DU 2 JUILLET 1935,

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel de Ville de la dite cité, à huit heures du soir, mardi le 2 juillet 1935, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier et M. Galipeau formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

CANADA

Province de Québec { CITE DE HULL

District de Hull

Je, H. Léon Leblanc, président de l'élection tenue le 25 juin 1935, pour l'élection d'un échevin en remplacement de l'échevin Rodolphe Gratton, démissionnaire, ai l'honneur de faire rapport que le 17ième jour de juin 1935, conformément à l'avis public en date du 5 juin 1935, j'ai mis en nomination pour remplir la charge d'échevin de la cité de Hull, pour le quartier numéro trois, siège numéro huit, toute personne mise en nomination par écrit, par au moins cinq électeurs.

Que la dite assemblée a eu lieu à dix heures de l'avant-midi, lundi le 17 juin courant afin de recevoir la mise en nomination pour remplir la charge d'échevin comme susdit, en remplacement du dit échevin Rodolphe Gratton, démissionnaire, et ce pour la balance du terme 1934-35 et 1935-36.

Que j'ai tenu la dite assemblée ouverte depuis dix heures jusqu'à onze heures du matin du dit jour 17 juin 1935 et que pendant cette heure j'ai reçu et mis devant le public, de la manière

prévue dans le dit avis public, les bulletins de nomination suivants:

Emile Dompierre, boulanger, 69 rue Vaudreuil.

Joseph Edouard Langelier, imprimeur, 77 rue Leduc.

Que conformément au dit avis, j'ai annoncé que des bureaux de votation seront tenus au temps et lieu indiqués dans l'avis du 5 juin 1935, dans le dit quartier numéro trois pour recevoir les votes à l'élection d'un échevin pour le dit quartier au siège numéro huit.

Conformément à la loi et à l'avis ci-dessus mentionné les bureaux de votation ont été ouverts tel qu'annoncé et après avoir reçu les rapports des officiers d'élection en présence de MM. J. A. Larose, C. L'Heureux, J. B. Michon, Eugène Ménard, Adelard Bélanger, ainsi que plusieurs autres, j'ai procédé de la manière ordinaire au dépouillement du scrutin avec le résultat suivant:

Emile Dompierre, 124 votes.

Joseph Edouard Langelier, 94 votes.

En conséquence j'ai déclaré et proclamé comme par les présentes je déclare et proclame Emile Dompierre, boulanger, échevin pour le quartier numéro trois au siège numéro huit, avec une pluralité de 30 votes.

Donné en mon bureau à l'Hôtel de Ville de la cité de Hull, ce 26ième jour de juin 1935.

H. LEON LEBLANC,

Greffier de la Cité

Président de l'Election.

1. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que le rapport du Président de l'Election partielle pour le quartier numéro trois au siège numéro huit, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

Son Honneur le Maire invite l'échevin-élu Emile Dompierre à prendre son siège.

HULL, le 26 juin 1935.

A la Corporation de la Cité de Hull.

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire rapport des comptes reçus à date couvrant les frais encourus par l'élection partielle du quartier No. 3, tenue le 25 juin, savoir:—

Isidore Michaud, huissier	\$1.35
Stock-papeterie	5.69
H. L. Leblanc, listes électorales	21.42
Leopold Falardeau, S.O.R.	6.00
Héliodore Tessier, S.O.R.	6.00
Aldège Duquette, greffier	5.00
J. P. Tessier, greffier	5.00
Jos. Courval, constable	3.00
Jean Geo. Duquay	3.00
Vve Alex. Fortin, location	5.00
Vve Lamarche, location	5.00

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

H. LEON LEBLANC,

Président de l'Election.

2. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que les comptes soumis par le Président de l'Election partielle du quartier numéro trois soient approuvés et que le Trésorier de la cité soit autorisé à en faire le paiement.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Laramée:

Ce conseil apprend avec regret le décès de l'un de ses dévoués employés M. Eugène Carrières et offre à la famille éprouvée ses plus vives condoléances.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de: Requête des résidents de la rue Duquesne; Requête des propriétaires du boulevard St-Joseph; La Savonnerie de Hull Limitée; Canadian Fire Underwriters' Association; Parent & Taché, avocats, au nom de MM. Benoit & Beauparlant; Albert Labelle, réclamation; Confederation Life Association; l'Association des employés de l'Hôtel de Ville; Honorable H. A. Stewart, ministre des Travaux publics à Ottawa; Scott Estate par W. F. Hadley; Honorable J. E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines à Québec; J. O. Parent, 355 rue Champlain; Alexandre Taché; Jacques Fortier et ses voisins; Royal Insurance Company Limited.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 25 juin 1935 auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bilodeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Soublière & Lepage (Papeterie)	\$0.15
2	Progrès de Hull	10.40
3	P. A. Larocque	37.50
4	J. E. Décosse	28.50
5	G. E. Gauvin & Fils	7.95
6	D. Gestetner	8.00
7	Gatineau Power Cie (Secours Directs)	4.06
8	P. A. Larocque	4.75
9	Massé Lucien & Compagnie	150.00
10	Soublière & Lepage	.45

11	P. D'Aoust & Cie	revenant à elle-même dans 45.00
12	Ottawa Electric Cie	à elle-même tout 2.17
13	S Underwoor Elliot Fisher	les deux et deux 3.75
14	Gatineau Power Cie	(Marché) 1.00
15	Rod. Jacques	(Hotel-de-Ville) 2.50
16	Cie Bell Telephone	(Lumière & Alarme) 1.00
17	Hospice St. Charles Ottawa Ass. Publique	1,861.00
18	Progrès de Hull	(B. Trésorier) 60.00
19	Massé Lucien & Compagnie	(B. Trésorier) 100.00
20	J. W. Ste. Marie	(Affaires Litigieuses) 194.25
21	Parent & Taché	" " 262.95
22	Albini Pitre	" " 1,155.59

SAMAIRES: Paies Nos. 5-6-7-8 (June 1935)

Secours Directs	\$450.00
B. Trésorier	45.00
G. Greffier	15.00

Que le rapport No. 6 de l'Évaluateur de la Cité, en date du 25 juin 1935, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé.

Que le rapport du Greffier de la Cité en date du 20 juin 1935, concernant l'item "papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à faire, dans ses livres les transports y mentionnés.

G. Bilodeau, Président E. Dagenais
J. Baker Ad. Beauchamp
H. Gauthier Z. Boucher
E. Pelletier Frs. Tremblay
J. A. Morin

RAPPORT DU COMITE DES FINANCES 25 juin 1935 (O.C.2)

RÉSUMÉ DES COMPTES

ASSISTANCE PUBLIQUE (Secours Directs) 1114

SECONDES DIRECTS. *Juste et sans faille*

00.8 Réclamation additionnelle à Nov. 1934 \$42.70
Réclamation additionnelle à Déc. 1934 39.06

Réclamation additionnelle à Janvier 1935 \$10.00 à la carte 14.28.42
 Réclamation additionnelle à Avril 1935 \$10.00 à la carte 14.57
 Réclamation pour le mois de mai 1935 \$10.00 à la carte 22,764.75
 Total _____ \$22,889.50

ALLOCATION POUR ABRI

ALLOCATION POUR ABRI

Réclamation pour le mois de mai 1935 \$3,852.99

00.00 Réclamation additionnelle à Nov. 1934

Leblanc L. Boulanger 42.70

Réclamation additionnelle à Déc. 1934

Leblanc Lt. Boulanger 39.06

Réclamation additionnelle à Janvier 1935

Leblanc L. Boulanger 28.42

Réclamation aditionnelle à Avril 1935

Richard Ers. Epiciere \$3.75

J. H. Monette Boucher 50

J. H. Monette, Boucher 2.56

A. Lafleche, Epicerie, 5.16

E. Vadeboncoeur, Epicier 2.60

E. Vadeboncoeur, Epicerie

Le Club de SKO et son **Total** pour le mois de Mai 1935

Mme Amélia Désormeaux Marchand de Bois \$572.00

E. Vadeboncoeur Marchand de Bois 123 50

Soublière & Lepage Magasin de Fer 56

Pichard Frs Marchand de Bois 135.00

Miron Z. Magasin de Fier 336

Arvisais W Marchand de Bois 789 75

L. Arvisais Marchand de Bois 766 50

Hull Coal Cie Marchand de Bois 74.75

A. Monette Marchand de Bois 2280.50

Melle A. Charest, Marchandises Sèches 5.05

C. J. Taschereau Marchandises Sèches 19.80

E. J. Taschereau, Marchandises Sèches 19.80
E. X. Laurin, Marchandises Sèches 1.00

Ducharme & Fils 1001 1/2 Avenue du Mont-Royal 102074

Arthur Lover-Marchand de Chaussures 2011-60

Leroux Philias, Marchand de chaussures	10,00
Royer G., Marchandises Sèches	10,80
A.L. Raymond, Epicier et Boucher	2,625,02
Laiterie Fleur de Lis, Laiterie	554,09
E. Robitaille, Epicier	110,51
J.-A. Lalonde, Epicier	334,73
Dompierre Frères Boulanger	231,81
LIA Charbonneau, Epicier	1,454,74
Ist Bertrand & Cie, Epicier	168,69
Mde V. St-Arnault, Epicier	62,82
Ad. Desloges, Epicier	39,24
J.H. Monette, Boucher	89,62
Joseph Lafrance, Boucher	72,50
Ad. Cousineau, Epicier	65,00
E. Talbot, Boucher	96,60
Albert Gratton, Epicier	24,80
Clément & Leblanc, Epicier	1,132,09
H. Monette, Boucher	23,75
Louis Lafrance, Boucher	114,85
Donat St-Martin, Epicier	154,32
O.E. Bélanger, Epicier	65,60
A. Robillard, Boucher	42,15
Z. Lafleche, Epicier	213,67
G. Monette, Epicier	2,378,28
Laiterie de Hull, Laiterie	792,32
Ed. Gauthier, Epicier	1,102,63
H. T. Scott, Epicier	21,88
Albert Lafleche, Epicier	269,52
Lemieux & Dompierre, Epicier	336,49
André Proulx, Boulanger	577,15
Oscar Lambert, Boucher	41,12
Gagné Eugène, Epicier	39,59
Emile Lévesque, Boulanger	140,28
J. B. Monfils, Epicier	30,28
M. Bélanger, Epicier	21,75
Emile Lemieux, Boucher	28,65
T. Dunnigan, Epicier	28,04
M. Piché, Boulanger	42,91

Boulangerie Victoria, Boulanger		183.40	
Sauvé Frs., Epicier		49.05	
E. Vaudeboncoeur, Epicier		\$203.93	
Oscar St-Martin, Epicier		441.55	
Lé sage C., Epicier		78.78	
M. Romanuck, Epicier		18.24	
Labellé Albert, Boucher		23.80	
E. Rouselle, Epicier		39.10	
M. Pichard, Epicier		94.02	
Adé lard Savard, Epicier		22.80	
Lorenzo Soulière, Epicier		20.57	
Pichard Frs. Epicier		22.96	
L. Leblanc, Boulanger		26.74	
Ed. Laramée & Cie, Epicier		2,624.39	
O. Lambert, Boucher		15.75	
Emile Laurin, Epicier		5.92	
Mme J. Laverdure, Epicier		39.50	
Jos. Labelle, Boucher		49.13	
E. Sarrazin, Epicier		14.20	
Boulangerie Laurier, Boulanger		231.77	
P. Rocque, Epicier		36.96	
J. Monette, Epicier		104.64	
J. R. Robitaille, Epicier		45.09	
A. Labelle, Boucher		3.50	
E. Charbonneau, Epicier		57.06	
A. Bigras, Epicier		58.62	
R. Blanchette, Epicier		74.20	
Mme Blanche Renaud, Epicier		62.13	
Alex. Bernard, Epicier		12.00	
A. Lalonde, Epicier		154.05	
21.11			
86.88		Total	\$22,764.75
88.61			
		RESUME	
Nourriture	\$17,943.84	Chefs	1048
Chaudrage	4,745.92	Dépendants	4604
Vêtements	74.99	Seules	57
Total	\$22,764.75	Personnes	5709

HULL le 25 juin 1935.

En vertu de la loi sur les élections du Québec, je déclare que

RAFFORT N° 6

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les échevins de la Cité.

Messieurs : —

J'ai bien l'honneur de vous faire le rapport suivant des changements et mutations au rôles d'évaluation pour le mois de juin.

QUARTIER N° 1

61 Substituer Raymond Brunet à F. E. Tremblay pour 35
Chemin d'Aylmer.

1719 Retrancher le fond de commerce soit \$100.00 à partir
du 1er mai 1935.

1705 Charger 2 services d'eau, 1 vacant et 1 occupé cancellant
le rapport du 28 mai 1935.

448 Ne chargez qu'un service d'eau du 1er mai 1935 occupé
toute la maison.

37 Retrancher la taxe d'un cheval, mai 1935.

QUARTIER 1A

3990 Incrire un service d'eau au lieu de 2 services à partir
du 1er mai 1935, 118 Boulevard St-Joseph.

3617-3618-3616 Substituer Northern Life Assurance Coy.
à P. H. Bonhomme pour 82 rue Fontaine.

2102 Substituer Succession J. N. Lemieux à J. N. Lemieux
320 rue Montcalm, envoyez factures à J. A. E. Lemieux, 75 Cedar,
Ottawa, Ont.

3631-3632-3633 Ne charger qu'un quart de service au lieu de
½ service.

4122-4123 Substituer Dr. Henri Pilon à Josaphat Pharand,
lot 248-177-178.

2338 Substituer Arthur Denis Art. St-Denis pour 1934-1935
et 1935-1936.

4121 Substituer lot 248-179-178 et nord 177 à 248-179 avec
évaluation de \$1275.00 au lieu de \$500.00 formant avec \$5,000.00

pour bâtisses un total de \$6,275.00 et chargez 64 pieds de frontage pour arrosage et neige et améliorations locales, Dr. Pilon propriétaire.

4125 Substituer lot 248-175-176 et sud 177 à 248-175-176 avec \$1,225.00 d'évaluation pour terrain au lieu de \$1,000.00 formant avec \$7,325.00 pour bâtisses un total de \$8,550.00, chargez 63' 6" pour arrosage, neige et améliorations locales, René Ouellette, propriétaire.

4122-4123 Retrancher ces entrées, qui sont par les rapports précédents inscrites à 4121 et 4125.

3486A Retrancher cette entrée et inscrire au No. 3160A La Co-opérative de Hull pour partie du 244 avec \$500.00 d'évaluation.

2269 Substituer Gilbert Nault à Alphonse Fournier et Abraham St-Pierre à 151 rue Amherst.

3315 Substituer R. R. Arbuckle à Baird Alex pour rôle 1935-1936.

3133 Chargez 2 services d'eau au lieu de 3 services depuis mai 1935.

QUARTIER No. 2

5416 Substituer Frank Biagé (adresse (140 rue St-Rédempteur) à Aimé Guertin, rue Iberville,

5468 Substituer Wilfrid Labelle à Philomon Grandmaître, 47 rue Papineau.

5245 Retrancher un cheval à partir du 1er mai 1935 à Henry T. Scott, 70 rue Montcalm.

5324 Substituer Emile Giroux à Mad. Marcel Chesnard, 15 rue Wright et chargez un service d'eau au lieu de 2 services depuis mai 1935.

5292a Substituer Aimé Guertin à Benzoline Corporation Ltd. comme propriétaire et substituer Benzoline Corporation Ltd. à Toten Service Co., comme occupant (envoyez factures à Benzoline Corporation Ltd., 337 rue Dalhousie, Ottawa).

5312 Substituer Vve Henri Martineau à Henri Martineau, 34-36 rue Wright.

QUARTIER No. 3

6131 Substituer Josephine Leduc ux Jos. Monette, Laurentia Leduc ux Pierre Sauvé, Cécile Leduc ux Maurice Massé Leduc Lorenzo, Arthur, Jeannette, Anita, Albert, René, Edouard, Leduc Paul et Emile à Leduc, Lorenzo, Arthur, Jeannette, Cécile, Leduc, Anita, Laurentia, Albert, René, Edouard, Emile et Josephine, 55 rue Hotel de Ville

QUARTIER No. 3A

6968 Retrancher fond de commerce à partir du 1er mai 1935 à 174 rue Leduc.

6869 Retrancher \$25.00 pour taxe d'eau de taverne depuis mai 1935.

7606 Substituer Dame Claire Bélanger ux Goulet Aldège à Vve Louis Bélanger, pour 15 rue Frontenac.

QUARTIER No. 4

8311 Retrancher Oswald Chatillon comme occupant laissant seule Vve Hormidas Chartrand, propriétaire.

8469 Substituer Madame C. K. Déziel à Raoul Déziel 94 rue Notre Dame.

8071 Incrire François Tremblay avec Mme Jos. Tremblay, propriétaire indivis à 28 rue Verchères.

QUARTIER No. 5

9967 Substituer Edouard Robinson (345 Corners, Détroit, Mich.) à A. Robinson (père) 9 rue Cartier.

9094 Incrire 1 service d'eau au lieu de 2 services à Antoine Laroche à partir du premier mai 1934 à 122 rue Kent.

9161 Incrire 2 services d'eau au lieu de 4 services à 155 157 rue Dollard à partir du premier mai 1935.

9458A Retrancher \$75.00 pour machines et inscrire fonds de commerce à \$500.00 au lieu de \$2000.00 à partir du 1er mai 1934.

9458 Incrire machines à \$75.00 à partir de mai 1934.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

MONSIEUR HULL, QUE. le 20 juin 1935.

A Son Honneur le Maire, Messieurs les Echevins. Messieurs:
Veuillez autoriser le Trésorier de la cité à créditer l'item "Papeterie" de la somme de \$160.87 et débiter les départements suivants, savoir:

Du Trésorier	\$12.11
De l'Ingénieur	18.14
Du Greffier	88.07
Du Feu	5.11
De la Police	22.50
Lumière et Alarme	.20
Santé	.34
Secours directs	4.00
Règlement 324	3.20
Règlement 325	7.20
	\$160.87

Nous avons en mains un stock de \$306.21 d'après nos livres.

Bien à vous,

H. LEON LEBLANC,

Greffier.

5. Proposé par l'Echevin G. Bilodeau, secondé par l'Echevin M. Galipeau:

Que le 2ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

2IEME RAPPORT DU COMITE (DE FEU, LUMIERE ET

ALARME (O. C. 2)

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 25 juin 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'Echevin J. Laverdure, président, Son Honneur le Maire Théodore

Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

23	Poste de Service Rochon	\$9.10
24	Département des Incendies	13.32
25	Marchand Electrical Cie	4.20
26	Campbell Motors Ltd.	3.64
27	R. O. Morris	.24
28	Gatineau Power Cie	8.48
29	Kelly & Leduc	.15
30	Ahearn & Soper Ltd.	10.00
31	Canadian Général Electric Co.	19.76
DEPARTEMENT DES INCENDIES		
32	St-Louis Machine Shop	1.25
33	St-Denis Service Station	3.00
34	Poste de Service Rochon	27.00
35	Jos. Pilon Ltée	2.97
36	Mullen Perkins Ltd.	3.18
37	R. O. Morris	1.12
38	M. J. Laverdure	4.50
39	Kelly & Leduc	7.56
40	Hull Coal Cie	24.70
SALAIRS Paies Nos. 5—6—7—8 (Juin 1935)		
42.00	Département Lumière et Alarme	\$2.75

Que le Greffier de la Cité soit autorisé de demander des soumissions pour les uniformes des hommes du département des incendies et pour 400 pieds de boyaux de 2½, tel que prévu dans les estimés.

Que le chef du département des incendies soit autorisé de faire

l'achat des chemises pour les hommes de son département.
Ad. Beauchamp E. Dagenais
G. Bilodeau Fr. Tremblay
H. Gauthier J. Baker
J. A. Morin Z. Boucher
Ed. Laramée E. Pelletier
G. Bilodeau

6) Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin
A. Beauchamp:

Que le 2ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme
qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 25 juin 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin Z. Boucher, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

41	Thérien Eug.	\$65.20
42	Mde F. X. Laurin	66.40
43	Poste de Service Rochon	36.05
44	Dr. J. E. Laverdure	40.00
45	A. Champagne	.92
46	Département des Incendies	60.80
47	Kelly & Leduc	10.61
48	Kelly & Leduc	6.21
49	E. Binet	64.95
50	Le Droit	3.00
51	Dr. J. E. Laverdure	20.00
52	Rochardson's Auto Elect. serv.	31.10

64.01 SALAIRES: Paies Nos. 5-6-7-8 (Juin 1935). A. 33

Police	35.20

Que le chef du département de Police soit autorisé de faire les achats suivants mentionnés dans sa demande en date du 25 juin 1935, savoir:— un appareil photographique avec accessoires, etc. \$225.00; filières pour dossiers criminels \$81.00; clavigraphe "Underwood", \$45.00; une loupe, \$5.00; tels que prévus dans les estimés de son département.

Z. Boucher, président	J. A. Morin
Ed. Laramée	J. Baker
G. Bilodeau	H. Gauthier
E. Dagenais	Frs. Tremblay
E. Pelletier	Ad. Beauchamp

7. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 2ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé en changeant l'item de \$45.00 pour clavigraphe à \$60.00.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS (O.C. 2)

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 25 juin 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin M. Galipeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

53 Gauthier & Cie Ltée	(Ass. Publique)	\$143.00
54 M. Emond	"	24.00
55 Thérien Eug.	(Santé)	15.00
56 Pharmacie Wrightville	(Santé)	61.75

57 A. (R. Farley) & Fils _____ 128.51 A.M.C. 10.49

58. Pharmacie Nationale _____ " 6.45

59 Romuald Picard _____ " 36.50

60 Nichols Chemical Cie Ltd. _____ 910.05

Note de crédit à l'ordre de la Ville de Hull pour le montant de 51.68

61 Graham Bros. _____ 1.65

Que le docteur J. Isabelle soit autorisé de commencer la vaccination des enfants à raison de .75 chacune et d'acheter le vaccin nécessaire, tel que prévu dans les estimés.

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de donner les ordres nécessaires afin que, à l'avenir, les déchets et vidanges soient déposés au dépotoir du lac Minnow seulement.

M. Galipeau, Président.

J. A. Morin

Ed. Laramée

J. Baker

G. Bilodeau

Z. Boucher

H. Gauthier

E. Dagenais

Frs. Tremblay

Ad. Beauchamp

8. Proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin

F. Tremblay:

Que le 2ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Hull ab 03.00 et oh molt Adopté

2ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC
A la Corporation de Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 25 juin 1935, auquel assistaient: Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

62 Kelly & Leduc _____ 94.56

63 R. O. Morris _____ 28.04

64	Gatineau Power Cie	128.22
65	M. J. Laverdure	12.29
66	Thos. Lawson & Sons Ltd.	26.50
67	Langelier Ltée	96.83
68	Ottawa Electric Cie	2.95
69	Peoples' Gas Supply	5.00
70	Wallace & Tiernan Ltd.	3.60
71	W. D. St-Cyr	15.03
72	Soubrière & Lepage	5.13
73	Succ. E. R. Bisson	15.00
74	J. C. Bélar	.30
75	Bradley & Desjardins	26.41
76	Fairbanks & Morse	7.20
77	A. Morin & Frères	7.00
78	Service Supplies Ltd.	5.76
79	McMullen Supplies Ltd.	3.80
80	Duford Ltée	2.80
SALAIRES: Paies Nos. 5-6-7-8 (Juin 1935)		
	Chateau d'eau	18.00
	Réparations de services	\$277.45
	Bornes Fontaines	38.70
	Tuyaux Principaux	17.40
	Services neufs	8.70

J. A. Morin	Ad. Beauchamp
Ed. Laramée	J. Baker
G. Bilodeau	Z. Boucher
H. Gauthier	E. Dagenais
E. Pelletier	Frs. Tremblay
M. Galipeau	

9. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Quel le 2ième rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 25 juin 1935, auquel assistaient: Monsieur l'échevin J. A. Morin, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dagenais, J. La-verdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

81	Dibble Construction Cie	\$12.30
82	General Supply Cie	65.88
83	Laurentian Stone Cie	528.66
84	M. Levitan	47.00
85	Jos. Pilon Ltée	28.84
86	Poste de Service Rochon	14.75
87	Wright Brothers Supply	111.53
88	Hull Coal Cie	121.54
89	Département des Incendies	165.60
90	St-Louis Machine Shop	19.75
91	Garage J. Baillot	3.30
92	Chelsea Service Station	.35
93	Hugh C. McLean Publications	3.00
94	Dominion Tar & Chemical Cie	235.09
95	Canadian National Telegraphs	11.65
96	Canadian Pacific Ry.	118.83
97	Maryland Casualty Cie	337.18
98	Charron & Menard	19.14

SALAIRE: Paies Nos. 5—6—7—8 (juin 1935)

Rues \$374.80

Trottoirs 2.80

Egouts 193.40

Rues Pavées 466.88

11. Au Egoût rue Langevin 171.40.

J. A. Morin, Président	Ed. Laramée
J. Baker	G. Bilodeau
M. Galipeau	Z. Boucher
H. Gauthier	E. Dagenais
Frs. Tremblay	E. Pelletier
Ad. Beauchamp	

Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier.

Que le 2ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le rapport du comité de l'aide aux nécessiteux de Hull soit référé à l'Aviseur Legal pour étude avec prière d'aviser le conseil à savoir quels moyens la cité peut prendre pour sauvegarder la bonne réputation des membres du dit comité et de leurs employés.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le Comité de l'aide aux nécessiteux de Hull soit autorisé à prendre arrangement avec les compagnies d'électricité pour fournir aux chômeurs-nécessiteux l'énergie électrique pour éclairage seulement jusqu'à concurrence de \$0.75 par mois.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les minutes des assemblées des 4 et 17 juin 1935, soient primées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Considérant que la cité a fait les dépenses ci-dessous pour secours directs distribués aux nécessiteux,

Secours directs, mois de juin 1935	\$18,297.51
Allocation pour abri, juin 1935	3,927.76

Ce conseil prie le comité des secours à Québec de bien vouloir autoriser ces montants dépensés pour venir en aide à 1009 chefs de familles avec 4427 dépendants et 55 personnes vivant seules dont les noms apparaissent à la liste accompagnant la présente résolution.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Pellefier:

Que la lettre de la compagnie Gatineau Power au sujet de leur taxe d'affaires de \$200.00 pour la vente de l'électricité, soit référée à l'Aviseur Légal pour rapport au conseil.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que l'Aviseur Légal soit autorisé de produire une défense au nom de la Cité dans la cause de Joseph Baird vs la Cité de Hull, montant réclamé \$7,000.00.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que l'Aviseur Légal soit autorisé de produire une défense au nom de la cité de Hull dans la cause de Dame Jane Blondin vs La Cité de Hull, bref No. 5193 de la Cour Supérieure du District de Hull, montant réclamé \$2,000.00.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Baker:

Que le trésorier de la cité soit autorisé de payer à Mme H. M.

MacKay, 14375 Montrose avenue, Montréal, une somme de \$25.00 pour le coupon-intérêt No. 21 du règlement No. 156 de la Cité de Hull, lequel est rapporté perdu. Avant d'effectuer ce paiement le Trésorier de la cité devra exiger de Mme H. M. MacKay une garantie équivalente à la somme de ce coupon-intérêt.

Adopté,

19. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer les salaires de M. Albert Normand, employé temporaire au département de Police, sur une base de \$1,000.00 par année à partir du 1er mai 1935, soit \$126.68 du 1er mai au 30 juin 1935.

Adopté.

MONTARGESSON

20. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que le compte de G. E. Gauvin & Fils au montant de \$44.52 pour l'impression des minutes de ce conseil soit approuvé et payé.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Qu'une offre de \$30.00 soit faite à M. T. Blais, 6 rue Fontaine, en règlement final de sa réclamation, sans préjudice aux droits de la Cité. Le tout suivant le rapport en date du 27 juillet 1935 soumis à ce conseil par le comité spécial nommé à cette fin.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin J. Baker:

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire faire le nivellement des rues du quartier numéro UN, et principalement le boulevard St-Joseph, entre la rue Montcalm et le chemin d'Aylmer.

Adopté. M.

(00.028 ob annexe eno document, émuni à Hull, le 25 Juin 1935)

Monsieur Jos. Raymond, Trésorier,

Cité de Hull P.Q.

Monsieur:

Le budget annuel de la Ville d'Hull est établi et approuvé par l'Assemblée Municipale du 25 Juin 1935 et comprend les dépenses ci-dessous:

Veuillez créditer le compte de Magasin pour un montant de \$2,631.16, et débiter les approbations ci-bas énumérées.

	AQUEDUC
Réparations de Servies	83.29
Bornes Fontaines	45.83
Tuyaux Principaux	5.20
Chateau d'eau et Usine Electrique	278.37
Neige	1.45
	414.14

CORPORATION

Rues	22.20
Egoûts	131.56
Trottoirs	33.81
Rues Pavées	559.92
Bureau de l'Ingénieur	38.11
Police	64.98
Egout Langevin	1,001.91
Magasin Stock	194.24
Magasin Dépense	5.09
Barrières	118.83
Bureau de Santé	47.47
Assistance Publique	5.90
	2,224.02

\$2,638.16

THEO. LANCTOT, I.C. Sec. Dépt. Ingénieur, N. LAROSE,

Ingénieur de la Cité.

Sec. Dépt. Ingénieur, b

J. A. COURROUX, Comptable Chantier Municipal.

23. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin M. Galipeau:

Que le rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 25 juin 1935, concernant les appropriations de son département, soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire, dans ses livres, les transports y mentionnés.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin M. Galipeau:

Que le rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 25 juin 1935, concernant les appropriations de son département, soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire, dans ses livres, les transports y mentionnés.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que trésorier de la cité soit autorisé de verser aux Syndicats Nationaux Catholiques un octroi de \$75.00 pour aider à défrayer les frais de la Convention de la Fédération des Travailleurs, laquelle sera tenue dans notre cité en septembre prochain. Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations pour publicité suivant avis de motion donné de 25 juin 1935.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que l'Ingénieur soit autorisé de faire l'achat des matériaux mentionnés sur sa réquisition No. 35-36 au montant de \$324.62 des fournisseurs suivants:— Wright Bros. Supply, \$46.00; Laurentian Stone Company, \$53.90; J. A. Langelier Limitée \$175.35; A. Laroche, \$12.00; Kelly & Leduc, \$12.26; Charron & Ménard, \$8.10; J. A. Boucher, \$1.25; A. Champagne, \$8.76; Papineau Service Station, \$7.00.

Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations de ces départements.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin J. Baker, Secondé par l'échevin T. Tremblay:

Que la lettre de Scott Estate (6217) soit référée à l'Évaluateur pour rapport au conseil. ~~Adopté~~

27. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que la réclamation de M. Albert Labelle (6593) soit référée à l'Aviseur Légal pour rapport au conseil et que l'Ingénieur soit prié de lui fournir les détails nécessaires. ~~Adopté~~

28. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que les auditeurs soient priés de faire rapport au conseil au sujet de la réclamation de M. A. Loyer (6595) relativement à son compte pour marchandises fournies aux nécessiteux.

29. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Etant donné l'urgence de faire des préparations immédiates à la clôture de la rue Kent entre les rues Victoria et Salaberry qu'un montant de \$75.00 pris à même les imprévus soit mis à la disposition de l'Ingénieur pour refaire d'une manière solide cette clôture. ~~Adopté~~

30. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer le compte de la compagnie des Ingénieurs Entrepreneurs Limitée au montant de \$229.35 étant le compte final pour l'année 1934, les fonds devant être pris à l'appropriation des rues pavées. ~~Adopté~~

31. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que le Trésorier soit autorisé de payer à MM. Chénier et Thibault les sommes respectives de \$4.00 pour travaux de répara-

tions à l'Usine Électrique et au Château d'eau.

Adopté.

32. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le Trésorier soit autorisé de remettre à Messieurs Sanscartier et Tessier la somme de \$11.46 étant la balance sur le dépôt fait de \$100.00 pour construction d'un raccordement d'égoût rue Montcalm.

Adopté.

33. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin F. Tremblay:

En réponse à une correspondance reçue des Employés permanents de l'Hôtel-de-Ville faisant la demande très légitime de la remise de la contribution temporaire chargée sur leurs salaires depuis deux ans ce conseil regrette ne pouvoir se rendre à cette demande pour le présent exercice financier en raison des fonds disponibles connus de tous les chefs de nos départements.

Adopté.

34. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de retenir sur le salaire des employés permanents de l'Hôtel de Ville, qui en feront la demande, la prime nécessaire pour une police individuelle de fonds de pension, suivant la lettre de l'Association des employés permanents de l'Hôtel de Ville en date du 2 juillet 1935.

Adopté.

HULL, le 25 juin 1935.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$75.00 soit employé pour aider les Syndicats Nationaux Catholiques à payer les frais de la Convention de la Fédération des Travailleurs Catholiques, laquelle sera tenue ici en septembre, les fonds devant être pris à même les appropriations pour publicité.

(Signé: J. A. MORIN, Echevin.

Procès-verbal de la séance du 25 juin 1935.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$33.56 soit employé pour l'achat de matériaux suivant la réquisition No. 35-36 de l'Ingénieur de la cité, les fonds devant être pris sur les appropriations des différents départements.

(Signé) J. A. MORIN, Echevin.

HULL, le 2 juillet 1935.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$5,000.00 soit employé pour l'octroi à l'Ecole Technique de Hull, les fonds devant être pris à même les appropriations pour cette fin.

(Signé) G. BILODEAU, Echevin.

HULL, le 2 juillet 1935.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$400.00 soit employé pour l'abaissement de l'aqueduc de la rue Duquesne.

(Signé) J. BAKER, Echevin.

L'échevin Z. Boucher donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera un règlement pour amender le règlement concernant les salles de danse et en même il prie l'Aviseur Légal de bien vouloir donner son opinion légale à ce sujet.

Ajournement sine die.

Procès-verbal de la séance

Le conseil municipal de la ville de Hull a délibéré le 25 juin 1935, et a voté la suite de résolutions:

Adjointe à l'Aviseur Légal



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE HULL.
District de Hull.

No. 4

SEANCE DU 12 JUILLET 1935.

A une assemblée spéciale du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, vendredi le 12 juillet 1935, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert au fauteuil et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dompiere, A. Beauchamp, J. Laverdure, et H. Gauthier, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

L'avis de convocation de la dite assemblée ainsi que le certificat de la signification d'icelui sont lus et déposés sur la table.

Monsieur l'échevin E. Dagenais prend son siège.

1. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que demande soit faite aux autorités de la Banque Provinciale de bien vouloir confirmer l'autorisation donnée à Son Honneur le Maire lors de l'entrevue tenue à l'Hôtel-de-Ville le 9 courant, de se servir d'une partie du lot 11 longeant le crique Brewery pour y placer des déchets, le tout sous la surveillance du bureau de Santé.

Adopté.

2. Considérant que le décès de Monsieur Eugène Carrières a laissé une position vacante dans le bureau du Trésorier;

Considérant que durant l'année 1934 Monsieur Adéodat Lambert a rempli temporairement une position comme commis à l'Hôtel-de-Ville, sans rénumération;

Considérant que depuis quelques mois, rempli la même position;

Considérant qu'il a acquis l'expérience nécessaire et a donné pleine et entière satisfaction;

Considérant qu'il peut avantageusement remplir la position vacante au bureau du Trésorier;

Considérant que cette nomination permettra un réajustement de salaire, sans augmentation des estimés pour salaire prévu dans le budget, et promotion dans le bureau du Trésorier,

Il est proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que Monsieur Adéodat Lambert, employé temporaire, soit engagé comme employé permanent au bureau du Trésorier, avec salaire de \$1100.00 par année, moins le 10% prévu dans le rapport du comité de reclassification et revision des salaires, et que le Trésorier de la cité soit autorisé à payer ce salaire de la même manière que pour les autres employés permanents de la cité, et ce, à partir du 1er août 1935.

Que le salaire, de Monsieur Eugène Léonard, soit porté à \$1,500.00 par année, moins le 10% prévu dans le rapport du comité de reclassification et revision des salaires, et ce, à partir du 1er août 1935.

Que Monsieur J. Alban Laferrière soit engagé pour remplir la position occupée par feu Monsieur Eugène Carrières au même salaire que son prédécesseur, soit \$1,300.00 par année, moins 10% prévu dans le rapport du comité de reclassification et revision des salaires et ce, à partir du 1er août 1935.

Proposé en amendement par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que Monsieur Hermas Charette soit nommé employé permanent de la cité de Hull pour remplir la position laissée vacante par le décès de Monsieur Eugène Carrières et que le Trésorier soit autorisé de payer ce salaire de la même manière que pour les autres employés permanents de la cité, et ce, à partir du 1er août 1935.

Pour l'amendement:— les échevins Tremblay, Baker, Morin
3.

Contre:— les échevins Laramée, Bilodeau, Pelletier, Boucher,
Dompierre, Beauchamp, Laverdure, Gauthier. 8.

L'échevin E. Dagenais dissident.

L'amendement est perdu et la motion principale remportée sur
même division.

Ajournement sine die.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.
District de Hull.

No. 15

SEANCE DU 5 AOUT 1935

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 5 août 1935, à laquelle sont présents : Son Honneur le Maire Théodore Lambert au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, E. Pelletier, E. Dompierre, A. Beauchamp, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Pelletier :

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de :—Jos. Grenier, 63 blvd. St-Joseph; A. Proulx, re assurances; C. Lepage, 12 rue Davies; Albert Labelle, réclamation; D. Levesqué; Aimé Guertin & Compagnie; Hon. L. N. Francoeur, ministre des travaux publics, de la chasse et des pêcheries; Zotique Beaudry, 105 rue Chauveau; La compagnie Bell Téléphone; D. St. Martin, 58 rue Lévis; Lucien Lefebvre, inspecteur; La Commission des Chemins de Fer du Canada; Applications pour position d'inspecteur du Bureau de Santé (6625); J. A. Lalonde, 175 blvd. St-Joseph; Les Unions Nationales Catholiques; Jacques Bertrand, avocat, au nom de Mme Michel Lafranchise; C. E. Reairce, secrétaire du Bureau de Contrôle de la cité d'Ottawa; Les membres du comité diocésain de l'Action Catholique; Godin Frères, 99 rue St-Laurent; J. E. Couture, agent de la Northern Life Assurance Co; Parent & Taché, avocats, au nom de Philippe Reynolds; Frs. Caron, avocat, au nom de J. A. Trinque, 34 rue Langevin; Association des employés en Plomberie; Jos. Dupel, 46 rue Guertin.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE & PARCS (O.C. 3-35)

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 30 juillet 1935, auquel assistaient: — Monsieur l'échevin M. Galipeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Pharmacie Nationale	(Ass. Publique)	\$3.00
2	Edgar Beauchamp	"	156.00
3	M. Emond	"	41.50
4	M. Harper	"	13.00
5	Pharmacie Union	"	45.00
6	Dr. J. Isabelle	"	35.00
7	Stathcona Hospital	"	15.00
8	Romuald Picard	"	28.75
9	Nichols Chemical	(Chlorination)	1,061.73
	Note de Crédit		575.62
10.	E. Thérien	(Santé)	14.50

SALAIRS!—Paies Nos. 9-10-11-12-13 (Juin 1935)

Parcs \$5.00

M. Galipeau, Président. J. A. Morin

Ed. Laramée J. Baker

H. Gauthier A. Desjardins

G. Bilodeau Z. Boucher

Frs. Tremblay Ad. Beauchamp

2. Proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le 3ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITÉ DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 30 juillet 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin Z. Boucher, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

11	Jean Lacroix & Cie	\$16.00
12	Poste de Service Rochon	26.89
13	Hull Medical Hall	1.15
14	Jos. Pilon Ltée	2.50
15	Dépt. des Incendies	64.36
16	Charron & Ménard	21.40
17	Woods Manufacturing Co.	6.36
18	Bob Morris Cap Co.	.75
19	Bédard Maurice	14.23
20	Ontario Hughes Owens	4.95
21	Keyes Supply Co.	1.50
22	Underwood Elliot Fisher Ltd.	60.00
23	Pritchard Andrews Co.	31.80
24	Kelly & Leduc	6.05
25	H. L. Byles	24.00
26	McMullen Perkins Ltd.	4.60
27	Service Supplies Ltd.	2.03
28	Albert Normand	83.34
29	St. Denis Service Station	.75
30	Caisse Police (Police)	30.00
	(Asile et Prison)	13.00
31	Dr. Ed. Laverdure (Cour du Recorder)	45.00
32	Eugène Thérien (Santé)	56.75
	SALAIRE: Paies Nos. 9-10-11-12-13 (Juillet 1935)	
	Police	\$8.00

Que le chef du département de Police soit autorisé de faire les achats suivants: 150 de la Maison Bob-Morris Cap de Hull, 9 casquettes à \$1.35 chacune et 1 casquette d'officier à \$3.50; 2 par-dessus à pluie pour constable à \$10.00 chacun chez A. Carrière, angle Dupont et Wellington; 6 chaises à \$2.60 chacune chez Charron Ménard; le tout tel que prévu dans les estimes.

Z. Boucher, président	G. Bilodeau
Ad. Beauchamp	J. A. Morin
H. Gauthier	Ed. Laramée
J. Baker	A. Desjardins
Ers. Tremblay	M. Galipeau
E. Pelletier	

3. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin Ad. Beauchamp:

Que le 3ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté

3ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme, dûment assemblé en chambre, mardi le 30 juillet 1935, auquel assistaient: — Monsieur J. Laverdure, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

33	Loyer Roméo	\$474.32
34	Belanger Frères	18.50
35	Charron & Ménard	3.02
36	Lafrance Fire Engine & Foamite Ltd.	168.02
37	Morin A. & Frères	37.26

38	Urie St-Louis	1.25
39	Marcel Thériault	2.00
40	M. Hormick	.95
41	Rochon's Service Station	15.50
42	Kelly & Leduc	1.19
DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME		
43	C C B Electric Works	2.60
44	Northern Electric	30.72
45	Rea & Hawley	6.50
46	Charron & Ménard	99.63
47	Département des Incendies	11.19
48	Ottawa Electric Cie	2.93
49	General Electric Co.	2.05
50	Grant Holden Graham	.93
51	Ahearn & Soper Ltd.	10.00
52	Gatineau Power Co.	2.50
53	Campbell Motors	3.29

Que le chef du département des incendies soit autorisé de faire l'achat des articles suivants: une caisse de Old Dutch, \$4.25; six chamois à \$0.90 chacun; du poli à métal \$2.95, tel que prévu dans les estimés.

Que le chef du département des incendies soit autorisé de faire réparer le camion Stewart, la pompe 2 et l'automobile Dodge. Le coût total de ces réparations ne devant pas dépasser la somme de \$147.00.

Frs. Tremblay	J. Baker
Ed. Laramée	J. A. Morin
H. Gauthier	G. Bilodeau
Ad. Beauchamp	E. Pelletier
E. Dompierre	A. Desjardins
Z. Boucher	M. Galipeau

4. Proposé par l'échevin H. Gauthier, seconde par l'échevin G. Bilodeau:

Que le 3ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

(1) QBP (20094) (3) Adopté,

33ème RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES 33

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 30 juillet 1935, auquel assistaient:— Son Honoré le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dompierre, A. Beau-champ, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galineau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

54	Gatineau Power Cie	(Secours directs)	\$1.50
55	P. A. Larocque	"	7.55
56	Boucher Frères	"	63
57	Soublière & Lepage	"	2.15
58	Ottawa Electric Cie	"	2.17
59	Iprimerie Provost	"	101.50
60	Gouv. Provincial	(Fonds des Jurés)	12.00
61	J.O.C. Sec. Général	(Publicité)	56.00
62	Labelle & Desrosiers	(Imprévus)	16.30
63	Orphelinat St-Joseph	(Ass. Publique)	1,690.56
64	Hospice St-Charles	"	1,888.00
65	Hopital St-Vincent	"	136.50
66	Evans & Kert Ltd.	(Papeterie)	5.40
67	D. Gestetner Ltd.	"	23.76
68	Canadian Charts & Supplies	"	26.68
69	P. A. Larocque	"	30.65
70	G. E. Gauvin & Fils	"	49.82
71	J. E. Décosse	"	31.98
72	Jos. Pilon Ltée	(Comité des Bâtisses)	12.04
73	Soublière & Lepage	(Evaluateur)	2.66
74	Novo Broom & Mop Supplies	(H-de-Ville)	6.00
75	Bélanger & Frères	"	11.10
76	Hull Coal Cie	"	62
77	Soublière & Lepage	"	88.64
78	Craig Chs.	(Parcs)	146.00

79. Soublière & Lépage	1941 M.G.C. ADOJJA	3.97
80. Ed. Brulé	1941 M.G.C. ADOJJA	2.25
81. J.W. Ste. Marie	(Affaires Litigieuses)	68.30

Salaires: Paies Nos. 9-10-11-12-13 (Juillet 1935)
22,988.66

Secours Directs	\$562.50
Bureau du Trésorier	82.50
Election partielle	60.77
Imprévus	9.60

Que le rapport No. 7, daté du 30 juillet 1935, de l'Evaluateur de la cité concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé.

Que le rapport de l'Evaluateur de la cité en date du 21 juin 1935 soit approuvé pour ce qui concerne le No. du rôle 6021 propriété de MM. J. W. A. Ste. Marie, rue Principale.

Que le rapport du Greffier de la cité en date du 20 juillet concernant l'item "papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire dans ses livres les transports y mentionnés.

G. Bilodeau, Président	J. A. Morin
Z. Boucher	E. Dompiere
Ad. Beauchamp	Ed. Laramée
J. Baker	M. Galipeau
E. Pelletier	

RAPPORT DU COMITE DES FINANCES (30 juillet 1935)

O.C. 3-35

RESUME DES COMPTES

ASSISTANCE PUBLIQUE (Secours Directs)

(Distribution faite par le comité de l'aide aux Nécessiteux de la Cité de Hull)

Réclamation additionnelle à mai 1935 \$34.09
Réclamation du mois de Juin 1935 18,128.68

Total 18,162.77

ALLOCATION POUR ABRI

Réclamation additionnelle à mars 1935 montant \$8.00
Réclamation du mois de juin 1935 (A) montant 3,882.42

Total montant \$3,890.42

Total montant \$22,053.19

Réclamation additionnelle au mois de mai 1935

Monette Arthur, Marchand de Bois	\$9.75
Mde V. St-Arnault, Epicier	2.94
Ed. Gauthier, Epicier et Boucher	1.50
Ad. Labelle, Boucher	18.11
L. A. Lalonde, Epicier et Boucher	1.79
Total	\$34.09

Réclamation du mois de Juin 1935 O.C. 3-35.

Mde Emilia Desormeaux, Marchand de Bois	\$507.00
Ephrem Vadéboncoeur, Marchand de Bois	110.50
Soubrière & Lepage, Marchand de fer	.28
Zéphir Miron, Marchand de fer	2.80
Arvisais Wilfrid, Marchand de Bois	357.50
Arvisais Lucien, Marchand de Bois	399.75
Lévesque Etienne, Marchand de Bois	185.25
Monette Arthur, Marchand de Bois	832.00
Galipeau Raoul, Marchand de Bois	84.50
A. L. Raymond, Epicier et Boucher	2,423.87
Laiterie Fleur de Lis, Laiterie	467.55
Edgar Robitaille, Epicier	115.40
J. A. Lalonde, Epicier et Boucher	128.01
Dompierre Frères, Boulanger	202.28
Sauvé Frs., Epicier	51.91
L. A. Charbonneau, Epicier et Boucher	1,417.80
Is. Bertrand & Cie, Epicier	118.96
Mde V. St-Arnault, Epicier	47.15
Ad. Deslages, Epicier	38.04
Mde J. B. Vallières, Epicier	13.27
J. H. Monette, Boucher	96.49

Jos. Lafrance, Boucher	57.00
Ad. Cousineau, Boucher	48.26
E. Talbot, Boucher	92.77
Albert Gratton, Boucher	12.40
Clément & Leblanc, Epicier	1,014.73
H. Monette, Boucher	14.10
Louis Lafrance, Boucher	98.10
Donat St-Martin, Epicier	127.71
O.E. Bélanger, Epicier	38.19
A. Robillard, Boucher	33.85
Zéphir Lafleche, Epicier	240.94
Monette Gédéon, Epicier	2,155.19
Laiterie de Hull, Laiterie	675.12
Edmond Gauthier, Epicier	871.22
H. T. Scott, Epicier	23.28
A. Lafleche, Epicier	224.68
Lemieux & Dompierre, Epicier	268.24
André Proulx, Boulanger	471.10
Oscar Lambert, Boucher	48.41
Gagné Eugène, Epicier	38.11
Lévesque Emile, Boulanger	128.31
J. B. Monfils, Epicier	24.28
Emile Lemieux, boucher	40.55
Melchior Bélanger, Epicier	23.60
Mde T. Dunnighan, Epicier	22.32
Ad. Labelle, Boucher	14.40
Mastai Piché, Boulanger	40.88
Boulangerie Victoria, Boulanger	171.22
E. Vadeboncoeur, Epicier	151.81
Oscar St-Martin, Boucher	36.72
C. Lessage, Epicier	73.02
M. Romanuck, Epicier	16.96
Albert Labelle, Epicier	18.50
E. Roussel, Epicier	39.27
M. Pichard, Epicier	100.47
Adélard Savard, Epicier	22.80
Lorenzo Soulière, Epicier	21.76
Frs. Pichard, Epicier	18.90

L. Leblanc, Boulanger	24.50
Ed. Laramée & Cie, Epicier et Boucher	2,060.92
Odinat Lambert, Boucher	18.45
Emile Laurin, Epicier	8.88
M. J. Laverdure, Epicier	26.30
Jos. Labelle, Boucher	41.56
E. Sarazin, Epicier	10.90
Boulangerie Laurier, Boulanger	203.91
P. Rocque, Epicier	18.28
J. Monette, Epicier	118.29
J. R. Robitaille, Epicier	52.76
Alphonse Labelle, Boucher	1.00
L. Charbonneau, Epicier	56.96
A. Bigras, Epicier	65.64
R. Blanchette, Epicier	64.22
Blanche Renaud, Epicier	101.52
Alex Bernard, Epicier	16.70
Armand Lalonde, Epicier	114.91
A. Labelle, Epicier	1.00
Leroux P., Marchand de Chaussures	2.50
Total	\$18,128.68

80.00

80.00

00.00

DETAILS

Nourriture	\$15,646.60	Chefs	1009
Chauffage	2,479.58	Dépendants	4427
Vêtement	2.50	Seules	55
18.58	\$18,128.68	Personnes	5491

HULL, le 30 juillet 1935

RAPPORT No. 7

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins de la Cité.

Messieurs:—

J'ai bien l'honneur de vous faire le rapport suivant des changements et mutations au rôle d'évaluation pour le mois de juillet 1935.

Invoquant la réglementation sur les services d'eau et de gaz, je vous prie de bien vouloir faire substituer à M. Lapiere à la succession de M. Joseph Boucher.

QUARTIER No. 1

- Substituer André Richer (adresse 83 rue Frontenac) à F. X. Racan dit Bastien pour 37 rue McKenzie.
Inscrire Marcel Charbonneau pour la partie sud ouest du lot 254-22-361 avec \$300,00 d'évaluation.
Substituer J. Lucien Dessurault (adresse Ormstown, Qué.) à Adelbert Leblanc, 217 rue Montcalm.
Substituer Madame M. Lafranchise à François Gavard, 52 rue Fontaine.

Substituer Madame Vve A. Bellumeur à Pierre Narcisse Belleumeur.

- Inscrire Georges Pilote comme occupant par bail conditionnel.
Substituer Donat Paquin comme propriétaire à Oscar Hudon et inscrire François Gavard comme occupant à 279 rue Montcalm.

Substituer Oscar St-Jean (adresse 69½ rue St-Henri) à Cléophas Sauvé, 37 rue Fontaine.

QUARTIER No. 2

- Substituer Victor Cholette à Mayburry W. F. et Parizeau Aldège à 58 rue Charlevoix.
Substituer Télesphore St-Jean comme propriétaire à Maybury T. G. et substituer Hormidas Montfils comme occupant à St. Jean Télesphore.

Substituer Isaie St-Denis à Lionel St-Denis, 44 rue Wright.

Substituer Donat Savoie à Dame W. Lapensée, 24 rue Ferland.

QUARTIER No. 3

- Ne charger que 2 services d'eau au lieu de 4 services pour 1932-33 et ne charger que 2 services d'eau au lieu de 3 services pour 1933-34.

6071 Retrancher le nom de Stanfield DeRepentigny laissant seul Laura De Repentigny ux Oscar Ménard propriétaire à 123 rue Wellington.

QUARTIER No. 4

8132A Incrire cette entrée à 8132 à Aimé Clément formant un total de \$5125.00 au lieu de \$4500.00 et retrancher l'entrée de 8132A

8311 Substituer Jules Laverdure à Oswald Chatillon et Mde Hormidas Chartrand, 43 rue Maisonneuve.

8133 Incrire Gaston Fontaine comme propriétaire et L. A. Charbonneau comme occupant au lieu de Tréfle St-Jean, 133 rue Hôtel-de-Ville.

QUARTIER 3A

7527-7528 Substituer J. Arthur Durocher à M. Laplaca, rue St. Pierre.

6929A Retrancher le fonds de commerce à partir du 1er mai 1935.

7344 Substituer Arthur Wyman à Eugène Beaulne, 7 rue Brébeuf.

7072 Substituer David Pharand à Laflamme Osias Ephrem, 113 rue St. Hyacinthe.

QUARTIER No. 5

9188 Substituer Dame Blanche Simard (B.J. Déry) adresse 47 rue Champlain) à Josaphat Poirier pour 95 rue Dollard.

9806 Incrire fonds de commerce à \$200.00 au lieu de \$1,000.00 à partir du 1er mai 1935, à Jos. Charbonneau, 15 rue St-Jean Baptiste.

9478 Incrire Estate David Manchester comme propriétaire et Villeneuve Wilbrod comme occupant à 106 rue Champlain.

9017 Incrire Estate of Lois Wright Scott comme propriétaire et Aldoria Daigle comme occupant à 172 rue Laval.

9826 Ne charger que 5 services au lieu de 6 services pour 1935-36.

C. E. BEDARD

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD, Evaluateur.

21 JUIN 1935

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins

Messieurs,

Sur requête des propriétaires intéressés, j'ai l'honneur de faire les rapports suivants sur des bâties qui ont été incendiées.

6021 Propriété appartenant à Aldéric et Wilfrid Ste. Marie, il n'y a plus qu'un hangar, évaluation de \$100.00 qui forme avec \$12,000.00 pour terrain un total de \$12,100.00.

5416 Propriété au nom de F. Biagé à 41 rue Iberville, cette maison fut incendiée le 9 mai. Toutefois les réparations sont commencées et dans un mois elle aura la valeur d'avant l'incendie.

5529 Propriété Jos. Narmand, 40½ rue Garneau. La maison est démolie, et une valeur de \$150.00 sera retranchée sur le prochain rôle. Cependant ce même propriétaire a fait des réparations à une autre de ses propriétés 32 rue Garneau, et l'évaluation sur le prochain rôle sera augmentée de \$250.00. Dans les circonstances comme nous ne pouvons charger l'augmentation cette année je crois que la réduction ne devrait pas non plus être accordée.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur

le 20 juillet 1935.

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins,

Messieurs,

Veuillez autoriser le Trésorier de la cité à créditer l'item "Papeterie" de la somme de \$157.05 et débiter les départements suivants, savoir:—

88.12	Du Trésorier	\$12.50	88
90.0	De l'Ingénieur	26.17	88
97.51	Du Greffier	76.18	88
106.01	De l'Evaluateur	1.59	88
107.11	Du Feu	2.50	88
107.52	De la Police	29.25	88
51.81			88

Comité de l'aide aux nécessiteux	3.00
Comité des bâtisses	1.17
Elections	5.69
	<hr/>
	\$157.05

Nous avons en mains un stock s'élevant à la somme de \$319.05.
Veuillez me croire, Votre bien dévoué, (10,000.31\$)
H. L. LEBLANC, Greffier.

5. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Pelletier:
Que le 3ième rapport du comité des Finances qui vient d'être
lu soit approuvé. Adopté!

A la Corporation de la Cité de Hull:

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 30 juillet 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

82	M. J. Laverdure	\$4.98
83	St. Louis Machine Shop	6.00
84	Rochon Service Station	12.75
85	Papineau Service Station	49.59
86	St-Denis Service Station	1.10
87	M. J. Laverdure	22.70
88	Fairbanks Morse	19.42

89	Bradley & Desjardins	242.34
90	Bélanger Frères & Cie	16.25
91	Langelier Ltée	178.60
92	F. Laroche	8.20
93	Succ. E. R. Bisson	15.00
94	Godin & Frères	6.66
95	Gatineau Power Cie	231.60
96	McMullen Perkins Ltd.	30.89
97	Ottawa Electric Cie	.95

SALAires Paies Nos. 9-10-11-12-13 (Juillet 1935)

Château d'eau	\$8,00
Réparations de services	332,10
Bornes Fontaines	64,55
Tuyaux Principaux	5,80
Usine Electrique	3,60

Ad. Beauchamp, Président	J. A. Morin	113
Ed. Laramée	Z. Boucher	125
J. Baker	E. Dompierre	125
M. Galipeau	Frs. Tremblay	125
E. Pelletier		125

63. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. A. Morin :

Que le 3^{me} rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

65.1 *Leucostethus* *leucostethus* *leucostethus* *leucostethus* *leucostethus*

3IÈME RAPPORT DU COMITÉ DES RUES ET AMÉLIORATIONS (O.C. 3-35)

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 30 juillet 1935, auquel assistaient :— Monsieur l'échevin J. A. Morin, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

-87-

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

98	Département des Incendies	\$120.39
99	R. O. Morris	23.66
100	Lapensée Eugène	6.00
101	Nap. Tremblay	7.95
102	A. Gougeon	1.80
103	Dr. A. Desrochers	12.00
104	B. J. Déry	6.00
105	A. Champagne	26.30
106	Pharmacie Nationale	.50
107	Jos. Pilon Ltée	23.80
108	General Supply Co. Ltée	68.00
109	Maryland Casualty Co.	298.20
110	J. Kenneville	1.50
111	Hull Coal Cie	39.40
112	Cie Eng. Entrepreneurs Ltée	166.38
113	Amedée Lefebvre	5.00
114	M. Levitan	82.10
115	Jos. Pilon Ltée	72.83
116	Garage H. Bertrand	50.15
117	J. C. Béclair	6.35
118	Chaudiere Plating Works	.90
119	Canadian Pacific Ry.	68.18
120	Boucher Alex.	1.50
121	Laurentian Stone Co.	275.52
122	Wright Bros. Supply	99.50
123	Soublière & Lepage	10.64

SALAIRS: Paies Nos. 9-10-11-12-13 (Juillet 1935)		
Rues		\$332.82
Egouts		266.25
Rues Pavées		561.05
Egout rue Langevin		123.10

Compensation del Lub. sich so programmiert 273.60,- 0018

J. A. Morin, Président

Frg. Tremblay

Ad. Beauchamp

J. Baker

E. Pelletier

H. Gauthier

A. Desjardi

Z. Boucher

G. Bilodeau M. Galipeau

7. Proposé par l'échevin L.-A. Morin secondé par l'échevin

E. Pollution: Proposez par l'ordre suivant les moyens de prévention et de lutte contre la pollution.

B. Feller: *Journal of Statistical Physics*, Vol. 23, No. 1, pp. 1-23, 1976. © 1976 by Plenum Press, Inc.

Que le 3ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui

vient d'être lu soit approuvé ; 100,00% parmi les personnes interrogées

Adopté

L'échevin Z. Boucher prend son siège.

8. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin M. Galipeau:

(88) Qu'un comité composé du Président du comité des Affaires Litigieuses, l'échevin J. Baker, de l'échevin F. Tremblay, et de l'Ingénieur de la cité, soit formé dans le but de rencontrer M. J. Grenier, au sujet de sa réclamation; que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer le montant de la réclamation suivant la recommandation du dit comité et ce jusqu'à concurrence d'un montant de \$50.00.
Adopté.

9. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Pour faire suite à l'avis de motion donné antérieurement à ce conseil, que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire faire les travaux d'abaissement de l'aqueduc de la rue Duquesne suivant ses estimés au montant de \$400.00.

61.618.028 - GESTIETEN ob ziem laboris **Adopté**

Léchowin E. Dagenais prend son siège (la nuit noire de l'Assemblée nationale)

10. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que l'Ingenieur de la cité soit autorisé de faire peinturer les bornes-fontaines pourvu que le coût ne dépasse pas la somme de

\$100.00 suivant son rapport en date du 1er août 1935.

11. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire l'achat des matériaux mentionnés sur sa réquisition No. 37 au montant de \$224.10 des fournisseurs suivants:— Charron-Ménard, \$103.74; General Supply Co., \$25.00; Boily Shoe Repair \$20.00; Limoges & Frères \$63.00; Lawson Thos. \$25.00; Soublière-Lepage \$6.85; Aurèle Champagne \$29.01; J. C. Bélair \$51.00; Kelly & Leduc 50c.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que la lettre de la compagnie Northern Life Assurance (6638) soit réferée à l'Evaluateur pour rapport au conseil.

13. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que les minutes des assemblées des 2 et 12 juillet 1935, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

14. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Considérant que la cité a fait les dépenses ci-dessous pour secours directs distribuées aux nécessiteux, savoir:

Secours directs, mois de juillet 1935 \$20,315.15

Allocation pour abri, juillet 1935 3,771.95

..... \$24,087.95

Ce conseil prie le comité des secours à Québec de bien vouloir autoriser ces montants dépensés pour venir en aide à 934 chefs de familles avec 4065 dépendants et 51 personnes vivant seules dont

les noms apparaissent à la liste accompagnant la présente résolution.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin A. Morin:

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire faire les réparations à la bouilloire de l'Hôtel de Ville par M. Joseph Dupel, 46 rue Guertin, pourvu que le travail soit fait par un expert reconnu et approuvé par l'inspecteur du gouvernement. Le coût total de ces réparations ne devant pas dépasser la somme de \$225.00. Ces travaux de réparations consistant à remplacer 38 tubes de 3" x 12"0 de première qualité; réparer le devant de la bouilloire, installer une plaque d'acier et une plug en cuivre sur le mudport en arrière; fournir 3 gaskets en amiante pour mudport; un gasket pour trou d'homme (man hole.) Les tubes devant être approuvés par l'inspecteur du gouvernement avant la pose.

Proposé en amendement par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que la réparation de la bouilloire de l'Hôtel de Ville soit confiée à la maison W. St. Cyr d'après sa soumission datée du 2 juillet 1935 pour la somme de \$234.00. Ce travail devra être inspecté et approuvé par les inspecteurs du gouvernement et de la compagnie assurant cette bouilloire avant le paiement.

Pour l'amendement:— les échevins Laramée, Bildeau, Pélletier, Boucher, Dompierre, Gauthier, Desjardins, Galipeau. 8.

Contre:— les échevins Tremblay, Baker, Morin, Beauchamp, Dagenais. 5.

L'amendement est remporté et la motion principale perdue sur même division.

16. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire l'achat de 7 barils de rotar et de 75 tonnes de Lay Kold au coût de \$500.00. Ces matériaux étant pour les réparations des rues pavées. Les fonds

devant être pris à même les **appropriations "rues pavées"**. action est
Adopté.

17. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Ce conseil est heureux d'offrir ses remerciements à l'honorable ministre des Travaux Publics, de la Chasse et des Pêcheries, et aux autorités provinciales pour avoir diminuer à 10% la part contributive de la cité de Hull dans les dépenses encourues pour secours directs. action est
Adopté.

Monsieur Jos. Raymond, Trésorier. **HULL, Juillet le 30, 1935.**

Cité de Hull, P.Q.

Veuillez créditer le compte **Magasin pour un montant de \$2,271.58** et débiter les appropriations ci-bas énumérées.

AQUEDUC

Réparations de Services	138.37
Bornes Fontaines	14.20
Tuyaux Principaux	12.08
Dégelageon	242.34
Services Neufs	15.00
Chateau d'eau et Usine Electrique	280.91
	702.90

CORPORATION

Rues	235.33
Egouts	117.65
Trottoirs	13.60
Rues Pavées	247.85
Ingénieur	92.57
Police	15.61
Magasin Dépense	7.03
Egout Langevin	303.53
Bureau de Santé	23.65
Département Lumière	.90

Affaires Litigieuses	6,00	et 00
Barrières	68,18	M \$ 00,88
		1,131,90

Magasin Stock	\$1,834.80
	436,78
	\$2,271.58

THEO. LANCTOT, I.C.	P. NELSON LAROSE,
Ingénieur de la Cité	Sec. Dép't. Ingénieur.
J. ALORIA COUROUX,	
Comptable chantier municipal.	

18. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 30 juillet 1935, concernant les appropriations de son département soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire dans ses livres les transports y mentionnés.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire les transports mentionnés dans le rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 29 juillet 1935 concernant le stock du magasin.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire l'achat de signaux d'arrêt au coût de \$57.00 à être installés aux traverses à niveau des rues St-Rédempteur, St-Hyacinthe et Montclair.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$3.00 à M. C. Lépage, 12 rue Davies, en règlement final de sa réclamation sans préjudice aux droits de la cité.

Adopté.

22. Considérant que l'eau de la crique Brewery et cette partie de la rivière Ottawa, comprise entre le Pont Interprovincial et la municipalité de la Pointe-Gatineau, est un danger pour la santé publique;

Considérant que ce conseil doit protéger ses concitoyens contre les épidémies qui pourraient sévir,

Il est proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que ce conseil défend au public en général de se baigner dans la crique Brewery et dans la rivière Ottawa, entre le Pont Interprovincial et la municipalité de la Pointe-Gatineau.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'Aviseur Légal de la cité soit autorisé de préparer un règlement d'emprunt au montant de \$130,500.00 à un taux d'intérêt ne dépassant pas 4 $\frac{1}{4}$ % payable semi-annuellement, échéances en série à 20 ans du 1er novembre 1935, suivant le rapport du Trésorier de la cité en date du 30 juillet 1935.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de verser l'octroi de \$10,000.00 à l'Ecole Technique de Hull, tel que prévu dans les estimés de l'année.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le Greffier de la cité soit autorisé de renouveler la police d'assurances-feu sur le poste des pompiers No. 1, rue Leduc, avec Geo. E. Courville. Cette police échoit le 18 août prochain.

Il est à entendre que ce vote sera fait dans l'intérêt commun de la ville.

26. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Baker:

Que la soumission de S. Hudon au montant de \$263.50, taxe comprise, pour la fourniture et confection des uniformes pour les hommes du département des incendies soit acceptée comme étant la plus basse soumission.

Il est à entendre que ce vote sera fait dans l'intérêt commun de la ville.

27. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Ce conseil prie l'honorable L. N. Francoeur, ministre des travaux publics, de la chasse et des pêcheries, de bien vouloir autoriser la cité de Hull de payer l'éclairage à l'électricité pour les familles des chômeurs-nécessiteux jusqu'à concurrence d'un montant de \$0.75 par mois par famille.

Il est à entendre que ce vote sera fait dans l'intérêt commun de la ville.

28. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que la soumission de Bob-Morris Cap Company pour les casquettes à raison de \$1.45 chacune soit acceptée, à la condition que cette maison emploie la main-d'œuvre locale pour la confection de ces casquettes.

Il est à entendre que ce vote sera fait dans l'intérêt commun de la ville.

29. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que la somumission de Arthur Loyer pour 18 paires de chaussures et celle de I Ducharme pour 17 paires à raison de \$5.00 chacune soient acceptées. Ces chaussures devront être genre militaire.

Il est à entendre que ce vote sera fait dans l'intérêt commun de la ville.

30. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que la soumission de Charron-Ménard pour 400 pieds de bâtxaux à incendie "Dunlop Hercules Redflex" avec accouplements à \$1.15 le pied, moins 2%, 30 jours, soit acceptée.

Adopté.

31. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Qu'un comité composé du Président du comité de Santé et Parcs et des échevins Desjardins et H. Gauthier, soit prié de rencontrer les révérends Pères Oblats afin d'en venir à une entente au sujet du dépotoir. Ce comité devra faire rapport au conseil.

Adopté.

32. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que la réclamation de Messieurs Albert Labelle (6593) et Donat St-Martin (6621) soient referées à l'Ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

33. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que la lettre de MM. Parent & Taché, avocats, au sujet de la réclamation de M. Philippe Reynolds (6639) et la lettre de M. Frs. Caron, avocat, au nom de J. A. Trinque, soient referées à l'Ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

34. Pour faire suite au rapport de Me J. W. Ste. Marie relativement aux accusations portées contre le comité de l'aide aux nécessiteux.

Il est proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que ce conseil désire offrir ses plus sincères remerciements au comité de l'aide aux nécessiteux pour son magnifique travail ac-

compli et c'est avec satisfaction que ce conseil exonore les membres du comité et ses employés des fausses accusations portées contre eux.

Adopté.

Adopté.

35. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les lettres de Jacques Bertrand (6631) et D. Levesque (6615), soient référées à l'Evaluateur pour rapport au conseil.

Adopté.

36. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'Aviseur Legal de la cité soit soit autorisé de produire une défense au nom de la cité dans la cause de Dame Emilienne Desmarais (Desjardins), bref No. 5217 de la Cour Supérieure du District de Hull, réclamation \$3,000.00.

Adopté.

37. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que M. J.A. Lalonde soit autorisé de changer de place son réservoir à gasoline pourvu qu'il se conforme aux prescriptions du règlement No. 809 et ce sous la surveillance et suivant l'approbation du chef du département des incendies et de l'Ingénieur de la cité.

Adopté.

38. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'Ingénieur soit prié de faire faire les réparations les plus urgentes aux rues de terre, suivant son rapport en date du 3 août 1935.

Adopté.

39. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que la demande des Unions Nationales Catholiques de Hull (6630) soit référées au Président du comité de Publicité.

Adopté.

40. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Greffier de la cité soit autorisé de répondre que ce conseil regrette être dans l'impossibilité de se rendre à la demande du Bureau des Commissaires de la cité d'Ottawa, en date du 2 août 1935, relativement aux taxes d'affaires entre les deux cités parce que cette question est maintenant entre les mains de l'Honorable T. D. Bouchard, ministre des affaires municipales, du commerce, et de l'industrie, à Québec. Cependant, ce conseil est disposé, comme par le passé, à continuer la suspension de son règlement des taxes d'affaires en autant que la cité d'Ottawa fera de même, et ce, en attendant la décision des autorités provinciales.

Adopté.

Hull, le 30 juillet 1935.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$57.00 soit employé pour achats de signaux d'arrêts, les fonds devant être pris sur les imprévus.

(signé) Ad. Beauchamp,

J. A. Morin,

Echevins

Hull, le 30 juillet 1935

Je soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai un règlement à l'effet d'amender le règlement No. 100 de la cité de Hull concernant les nuisances publiques.

(signé) Emile Dompierre, Echevin

Hull, le 30 juillet 1935.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$350.32 soit employé pour achat des matériaux pour les différents départements des travaux publics

les fonds devant être pris sur les appropriations de ces dépar-
tements.

(signé) J. A. Morin,
A. Beauchamp,
Echevins.

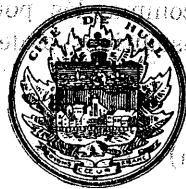
Hull, le 5 août 1935.

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assem-
blée je proposerai un règlement à l'effet d'imposer certaines res-
trictions sur les salles de danse dans les limites de la cité de Hull.

(signé) F. Tremblay,
Echevin.

Ajournement sine die.

TERRITORY OF CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF HULL
District de Hull.



No. 6

(SEANCE DU 3 SEPTEMBRE 1935)

A une assemblée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hotel de Ville de la dite cité à huit heures du soir, mardi le 3 septembre 1935, à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin Z. Boucher:
Que des communications qui viennent d'être dues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles des: J. A. Charlebois; La municipalité du comté de Hull; C. H. Dowd, avocat, au nom de Melles F. A. et E. M. Wright; Philippe Barre, 113 Blvd St. Joseph; Léon Bolduc, 51 rue Labelle; Jos. Dupel; J. Edgar Gauthier; La Légion Canadienne, succursale de Hull; W. D. Cyr; J. Oscar Gagnon, 4 rue Frontenac; D. Myre, 72 rue Verdun; Requête des propriétaires de la rue Front; Requête des épiciers; S. E. Dussault et Geo. E. Courville.

Adopté.

4^{ème} RAPPORT DU COMITE DE SANTE & PARCS
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 27 août 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin M. Galipeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1 The Nichols Chemical Co. Ltd.

(Chlorination) 1,061.73

Note de Crédit \$460.63

2 Melle A. Lebel	(Assistance publique)	10.00
3 Pharmacie Nationale	"	4.00
4 Pharmacie Union	"	21.40
5 Pharmacie Union rue Prin.	"	36.15
6 Hôpital Général d'Ottawa	"	37.52
7 Pharmacie Simard	"	1.20
8 M. Emond	"	34.00
9 Marian Tomaro	(Santé)	25.00
10 E. Thérien	"	21.35
11 Dr. J. Isabelle	"	729.00

Que le Dr. J. Isabelle soit délégué aux sessions de l'Association Anti-tuberculeuse de la Province de Québec, lesquelles seront tenues à Montréal le 13 et 14 septembre prochains; que le Trésorier de la Cité soit autorisé à payer ses frais de voyage jusqu'à concurrence d'un montant de \$30.00.

M. Galipeau, Président.

J. Laverdure

H. Gauthier

A. Desjardins

E. Dompierre

Frs. Tremblay

Ad. Beauchamp

Z. Boucher

J. Baker

J. A. Morin

G. Bilodeau

Ed. Laramée

2. Proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin

A. Desjardins:

Que le 4ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 27 août 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bi-

lodeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

12	Hopital Général d'Ottawa	(Ass. P.)	\$7.20
13	Hospice St-Charles	"	1,895.50
14	Gatineau Power Co.	(Marché)	1.00
15	Soublière & Lepage	(H-de-Ville)	9.17
16	Wear Ever Brush	"	6.90
17	P. D'Aoust & Cie	(Secours Directs)	45.00
18	Gatineau Power Co.	"	5.15
19	Ottawa Electric Co.	"	1.77
20	Underwood Elliot Fisher	(Evaluateur)	2.00
21	Soublière & Lepage	(Evaluateur)	.15
21	Soublière & Lepage	(C. des bâtisses)	.75
22	Jos. Pilon Ltée	"	5.70
23	A. A. Laflamme	(Papeterie)	61.43
24	Soublière & Lepage	(Papeterie)	.42
25	Imprimerie Provost	(Papeterie)	12.00
26	G. E. Gauvin & Fils	"	32.86
27	J. E. Décosse	"	22.50
28	P. A. Larocque	"	24.78

SALAISRES: Paies Nos. 14-15-16-17 (Aout 1935)

Secours Directs	\$500.00
Bureau de l'Evaluateur	80.00

Que le rapport du Greffier de la cité, en date du 24 août 1935, concernant l'item "papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire dans ses livres les transports y mentionnés.

Que le rapport de l'Evaluateur en date du 27 août 1935, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé.

Que le rapport de l'Évaluateur en date du 27 août 1935, concernant la propriété de la compagnie Northern Life Assurance Company of Canada soit approuvé.

G. Bilodeau, Président

Ad. Beauchamp

Frs. Tremblay

J. Laverdure

E. Dompiere

E. Pelletier

J. Baker

J. A. Morin

Ed. Laramée

Z. Boucher

HULL, Qué., le 24 août 1935.

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs :

Veuillez autoriser le Trésorier de la cité à créditer l'item "Papeterie" de la somme de \$226.77 et débiter les départements suivants, savoir :

61. Du Trésorier	\$111.04
63. De l'Ingénieur	29.59
64. Du Greffier	62.90
61. Du Feu	9.25
62. Lumière et Alarme	1.10
60. Comité de P'aide aux nécessiteux	6.00
66. Comité des bâtisseuses	2.65
60. Vente pour taxes	4.24

Bien à vous,

(ASCI 1935) FLORIDE LÉON LE BLANC, H. LÉON LEBLANC,

Greffier.

Hull, 27 aout 1935

Rapport No. 8

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins de la Cité, suivi d'un tableau où il est fait

Messieurs :

J'ai bien l'honneur de vous faire rapport suivant des changements et mutations au rôle d'évaluation pour le mois d'août 1935.

QUARTIER No. 1

1722 Substituer Succession Edmond Pelletier (et envoyer factures à Capital Trust Corporation Limited, 10 Metcalfe, Ottawa.)

113 Substituer Jos. Durand (adresse 109 rue Dupont, appartement 2) à Calixte Ducharme pour les lots 255-1/2-24 et 23.

223 Substituer Succession Moise J. Laverdure à Moise J. Laverdure (envoyer factures à Jules Laverdure).

QUARTIER No. 1A

3545A Substituer Dame Geo. McConnell à W. Reid pour le lot 142-1/2 N 10.

2123A Substituer No. du rôle 2123 1/2 à 2123A.

3692 Substituer Dame B. J. Déry à Jos. Garneau pour 17 rue Larose.

2044 Substituer Donat Paquin à Oscar Hudon et inscrire François Gavard comme occupant par bail conditionnel (envoyer factures à Donat Paquin).

4002-4003-4004 Substituer Succession Edmond Pelletier à Edmond Peleletier et envoyer factures à Capital Trust Corporation Limited, Ottawa.

2211-2693-3180-3181-3831-4269 Substituer Succession Edmond Pelletier à Edmond Pelletier et envoyer factures à Capital Trust Limited, Ottawa.

4052A Incrire \$1500, pour partie du 144 formant un total de \$3,675.00 au lieu de \$2,175.00 pour 1935-36 et \$34.11 pour pavage boulevard St-Joseph et \$12.20 pour égout et \$15.50 pour pavage boulevard Montclair.

4052 Retrancher \$15.50 pour pavage règlement 283.

4053 Substituer \$26,250. à \$27,750. pour terrain et retrancher \$34.15 pour pavage Règlement 23 et \$12.20 pour égout Règlement 17.

4079 Substituer Etienne Lévesque à Aubry Alfred et Lebeau Lucie.

2000 à 2007 et 4354 et 4362 Substituer La Commission Scolaire à Hull Match Incorporée et inscrire dans la colonne exemptée au lieu de la colonne taxable, depuis le 10 avril.

QUARTIER No. 3

6299 Substituer James Derouin à Wilbrod Scott comme occupant par bail conditionnel pour 87 rue St-Jacques.

6150 Substituer Dame Valmôre Duquay et Olivine Frénette à Hubert Frénette.

QUARTIER No. 3A

7298 Substituer Vve J-Bte Aubin à J-Bte. Aubin à 20 rue St-Florent.

7778 Substituer Napoléon Duquette à Vve Pat Décarie à 155 rue St-Laurent.

7086 Substituer Dame Charles Boucher ux Charles Boucher à Vve Joseph Bélair pour 32 rue St-Hyacinthe.

7922A Subsituer Eugène Sauvé à Dame Louisa Bailey.

7633 Incrire 3 services d'eau au lieu de 4 services pour Mr. P. Leroux, 99-97-95 rue Frontenac à partir du premier mai 1935.

7176 Substituer Christine Durocher à Succession P. H. Durocher et J. A. Pelletier.

7048 Substituer Clovic Pilon à Antoine Pilon, 59 rue St-Hyacinthe.

7495 Substituer The Estate Michael James Harty à Philias Mongeon (envoyer factures à John Parsons Ebbs, avocat, Ottawa.)

QUARTIER No. 4

8134 Substituer Dame Julia Dorion Laverdure, Jules Laverdure, Edouard Laverdure, Lucien Laverdure, Guy Laverdure, Jeanette Laverdure et Thérèse Laverdure à Moise J. Laverdure.

8375-8345 Substituer Succession Moise J. Laverdure à Moise J. Laverdure (envoyer factures à Jules Laverdure).

8208 Retrancher le nom de Lionel Villeneuve comme occupant, laissant seul propriétaire Mme Arthur Duquette.

8180 Retrancher 1 service d'eau depuis mai 1935.

8202 Substituer Dame Louis Philippe Riel, (39 rue Hotel-de-Ville) à Dame Aldège Sanche ux Aldège.

8068 Substituer Carrier Alfred à Dame ve Samuel Albert.

QUARTIER No. 15

9849 Substituer Dame B. J. Dery à Josaphat Poirier, 67-69 rue St-Laurent.

9188 Substituer Josaphat Poirier à Dame B. J. Dery, 95 rue Dollard.

9521 Substituer Succession Edmond Pelletier à Edmond Pelletier (envoyer factures à Capital Trust Corporation Ltd., Ottawa).

9432 Substituer Succession Moise J. Laverdure à Moise Laverdure (envoyer factures à Jules Laverdure).

9373 Substituer Dame Sylvio Cousineau à Vve Basile Leblanc.

9016 Inscrire comme occupant par bail conditionnel Dame Gertrude Robertson (194 rue Laurier West, Ottawa.)

9117 Substituer The Estate of Lois Wright Scott à Michel Morin et inscrire ce dernier comme occupant par bail conditionnel.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,
Evaluateur.

HULL, le 27 août 1935.

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs :

Suivant la demande de M. J. E. Couture concernant la propriété de la Cie Northern Assurance, propriété incendiée le 27 décembre 1933, j'ai l'honneur de faire rapport que le rôle de 1934-35 pourrait être modifié en retranchant le montant de \$5,875.00 étant l'évaluation des bâtisses disparues.

La balance au rôle serait seule pour le terrain au montant de \$3,400.00.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,
Evaluateur

3. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que le 4^{ème} rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

À la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 27 août 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin Z. Boucher, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Peltier, Z. Boucher, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

29	Département des incendies	\$48.50
30	Limoges & Frères	39.75
31	E. Choquette	.50
32	Pritchard Andrews Co.	.80
33	McMullen Supplies Ltd.	6.47
34	Office Specialty Mfg.	81.56
35	Pritchard Andrews Co.	3.90
36	Stewart & Hoey	17.75
37	Garage Baillot	1.50
38	Albert Normand	83.34
39	Gélineau Valmore	80.00
40	Département des Incendies	37.00
41	Marian Tomaro	625.00
42	Dr. Edouard Laverdure (c. Recorder)	10.00
43	Caisse Police (Asile et Prison)	32.25
43	Caisse Police (Police)	2.00
44	Eug. Thérien (Santé)	50.50

SALAIRE: Paies Nos. 14-15-16-17 (Août 1935)

Police	\$14.25
Z. Boucher, président	Ed. Laramée
H. Gauthier	E. Pelletier
E. Dompierre	Frs. Tremblay
Ad. Beauchamp	J. Baker
J. A. Morin	G. Bilodeau

4. Proposé par l'échevin Z. Boucher, (secondé par) l'échevin E. Pelletier:

Que le 4ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblée en chambre, mardi le 27 août 1935, auquel assistaient:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Biledeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivant sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

45	Arthur Loyer	\$90.00
46	Welch & Johnston	4.50
47	St-Louis Machine Shop	1.50
48	J. Pharand	11.25
49	Jos. Pilon Ltée62
50	Ottawa Motor Sales Ltd.	13.97
51	Miron Z.	1.05
52	M. J. Laverdure	4.25
53	Wear Ever Brush Co.	2.95
54	I. Ducharme & Fils	85.00
55	A. Champagne	6.00
56	Bélanger Frères	18.50

DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

57	Kelly & Leduc70
58	Capital Glass & Paint Co. Ltd.	2.00
59	Canadian General Elec.	9.52

60	Gatineau Motor (Ford)	67
61	Gatineau Power Co.	2.50
62	Marchand Electrical Co. Ltd.	5.00
63	Département des Incendies	11.31
64	Canadian General Electric	3.00

Que le Greffier de la cité soit autorisé de demander des soumissions pour le charbon nécessaire pour la saison d'hiver de 1935-36, suivant le rapport du chef du département des incendies en date du 27 août 1935.

Que le Surintendant du département de Lumière et Alarme soit autorisé de faire renouveler les batteries du système d'alarme au coût de \$279.30; qu'il soit aussi autorisé d'acheter 12 reflecteurs et 15 sockets pour lampes de rues, le tout telle que demandé dans sa lettre du 26 août.

J. Laverdure, Président	A. Desjardins
H. Gauthier	Frs. Tremblay
Z. Boucher	E. Pelletier
E. Dompierre	Ed. Laramée
J. Baker	J. A. Morin
G. Bilodeau	Ad. Beauchamp
M. Galipeau	

5. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le 4^{me} rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

4^{me} RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dument assemblé en chambre, mardi le 27 août 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

65	J. A. Lalonde	75
66	Wallace & Tierman Ltd.	18.81
67	Godin & Frères	6.38
68	St-Denis Service Station	3.90
69	Auto Used Parts Salvage	1.25
70	B. J. Déry	6.00
71	Gatineau Power Co.	231.85
72	Hull Coal Co.	19.37
73	F. Laroche	3.00
74	McMullen Supplies Ltd.	5.76
75	Ottawa Electric Co.	.95
76	People's Gas Supply	5.00
77	Victoria Foundry Co. Ltd.	65.43
78	M. Viau	1.32
79	St. Louis Machine Shop	8.25
80	Commission des Accidents de travail	61.08

SALAIRS: Paies Nos. 14-15-16-17 (août 1935) 88

Chateau d'eau	48.30
Réparations de services	274.40
Bornes Fontaines	94.00
Tuyaux Principaux	63.90
Services neufs	2.90

Ad. Beauchamp, Président	J. Laverdure
E. Pelletier	H. Gauthier
M. Galipeau	E. Dompiere
Frs. Tremblay	Z. Boucher
J. Baker	J. A. Morin
G. Bilodeau	Ed. Laramée

6. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le 4ième rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 27 août 1935, auquel assistaient: Monsieur l'échevin J. A. Morin, président, Son Honneur le Maire Theodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

81	Laurentian Stone Co.	\$463.74
82	Maryland Casualty Co.	186.02
83	Charron & Ménard	117.81
84	Dr. A. Desrochers	15.00
85	Limoges & Frères	183.24
86	Département des Incendies	169.25
87	Wright Brothers Supply	208.48
88	W. D. St-Cyr	1.90
89	Jos. Pilon Ltée	8.24
90	Cie Ingénieurs Entrepreneurs	933.78
91	Kelly & Leduc	32.28
92	Hopital Sacré-Coeur	25.50
93	Dominion Tar & Chemical	145.57
94	Canadian Pacific Ry. Co.	80.62
95	E. Choquette	11.25
96	General Supply Co.	25.00
97	Succession E. R. Bisson	15.00
98	J. C. Bélair	51.55

SALAIRES: Paies Nos. 14-15-16-17 (Aout 1935)

Rues	\$292.35
Egoûts	179.60
Trottoirs	22.50
Rues Pavées	449.00
Egoût rue Langevin	108.00

Compensation	182,40
J. A. Morin, President	J. Laverdure
E. Pelletier	H. Gauthier
E. Dompierre	M. Galipeau
A. Desjardins	Frs. Tremblay
Ad. Beauchamp	Z. Boucher
J. Baker	Ed. Laramée

7. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 4ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par tout le conseil:

Que ce conseil a appris avec peine le décès de l'un de ses dévoués employés M. Wilfrid Barre et offre à la famille éprouvée ses plus vives sympathies.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin M. Galipeau:

Que l'offre des révérends Pères Oblats, nous permettant de se servir du lot numéro cinq (5) dans le quartier cinq (5), comme dépotoir de la ville, pour une période de dix ans, soit acceptée par le conseil, aux conditions suivantes:

Le Conseil de la ville de Hull exemptera de taxes municipales et d'eau, les lots numéros Cent Dix-Neuf (119), Trois (3) et Cinq (5) du quartier Cinq (5), et dont les révérends Pères sont propriétaires; cette exemption au montant de \$265.75, se fera pour l'année 1935, et se reproduira chaque année qui suivra, tant que la ville se servira du lot numéro Cinq (5) comme dépotoir; et qu'ainsi le Trésorier de la Cité soit autorisé de créditer aux révérends Pères cette somme de \$265.75 comme exemption pour les lots 119, 3 et 5;

Mais supposant que plus tard, durant ces dix années, la ville pour une raison ou une autre, déciderait de ne plus continuer à se

servir de ce lot numéro cinq (5) comme dépotoir; le conseil alors devra en notifier par lettre, les révérends Pères Oblats de sa décision, au moins trois mois avant l'expiration de l'année fiscale (premier mai) c'est-à-dire au premier février.

L'exemption tomberait alors d'elle-même, pour l'année courante commençante et pour les autres années qui suivront.

Adopté.

10. Attendu que les révérendes Soeurs Grises de la Croix connues sous le nom de "La Communauté, l'Hopital Général, Maison des Pauvres, et Séminaire d'Enseignement des Soeurs de la Charité à Ottawa) se sont portées acquéreurs des subdivisions numéros 255-266 à 255-330 incluivement, du cadastre pour le quartier Un de la cité de Hull.

Attendu que les révérendes Soeurs susdites entendent construire sur le dit terrain un sanatorium;

Attendu qu'il est dans l'intérêt des contribuables et du public en général de la cité de Hull qu'un tel sanatorium soit construit;

Attendu que les susdits lots sont entre coupés de rues et de ruelles, savoir:

rue Thibeault, autrefois connue sous le nom de rue Archambault

Ruelles 255-1214, Avenue Bertrand;

Ruelle 255-1216;

toutes formées de partie du lot primitif 255 du dit quartier Un de la cité de Hull.

Attendu que les susdites rues et ruelles sont adjacentes au terrain ci-haut mentionné et ne sont d'aucune utilité pour le public;

Attendu que les révérendes Soeurs susdites demandent que les susdites rues et ruelles soient fermés au public, et leur soient vendues par la cité de Hull, pour la somme de \$1:00,

Il est proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin J. Baker:

Que les rues et ruelles suivantes, savoir: soit de moins de 10 pieds de largeur,
1—**RUE THIBEAULT**—autrefois connue sous le nom de rue Ar-
chambeault, formée d'une partie du lot 255 susdit, bor-
née au nord par les lots 255-266 à 255-278 inclusiv-
ement; au sud par les lots 255-279 à 255-291 inclusiv-
ement; à l'est par la rue Devlin et par la rue de Boucher-
ville; à l'ouest par la rue Roussillon (Chevrier).

2 **RUELLE** 255-1214 du cadastre pour le quartier un de la cité de
Hull susdite, bornée au nord par les lots 255-279 à 255-
291 inclusivement; au sud par les lots 255-292 à 255-
304 inclusivement; à l'est par la rue Devlin; à l'ouest par
la rue Roussillon susdite;

3—**AVENUE BERTRAND**—formée de partie du lot 255, bornée
au nord par les lots 255-292 à 255-304 inclusivement;
à l'est par la rue Devlin; à l'ouest par la rue Roussillon;

4—**RUELLE** connue sous le numéro 255-1216 du cadastre susdit;
bornée au nord par les lots 255-305 à 255-317 inclusiv-
ement; au sud par les lots 255-318 à 255-330 inclusiv-
ement; à l'est par la rue Devlin et à l'ouest par la rue
Roussillon;

le tout formé d'une partie du lot 255 susdit du cadastre pour le
quartier Un de la cité de Hull, soient fermées à l'avenir au public
et que toutes parties de règlements ou procès-verbaux ouvrant les
susdites rues et ruelles soient abrogées à toutes fins que de droit,
et que toutes procédures et formalités légales soient faites par la
dite cité de Hull, pour parvenir à ces fins;

Et que les susdites rues et ruelles soient vendues à la Com-
munauté susdite pour la somme de un dollar, à la charge par la
dite Communauté de payer tous les frais et déboursés à être occ-
asionnés pour les procédures et formalités légales à être faites
concernant la fermeture des dites rues et ruelles et l'achat d'icelles.

Proposé en amendement par l'échevin G. Bilodeau, secondé par
l'échevin E. Laramée:

Que la demande des réverendes Soeurs Grises de la Croix pour

l'achat de rues et ruelles dans le bloc 255 soit référée au comité général du conseil pour rapport lors de la prochaine assemblée.

(Pour l'amendement:— les échevins Laramée, Bilodeau, Peltier, Dompierre, Beauchamp, Dagenais, Laverdure, Gauthier, Desjardins. 102-666 à 675-685, et tel que voté dans la séance.)

Contre:— les échevins Tremblay, Baker, Morin, Boucher. 4

L'amendement est remporté et la motion principale perdue sur même division.

BUREAU DE L'INGENIEUR

HULL, le 3 septembre 1935

Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs:—

À la suite du décès de M. W. Bart, ex-surintendant de l'Usine électrique, je suggère, pour la bonne administration des deux usines de pompage et d'hydroélectrique qu'une re-classification des employés de ces départements soit faite.

Voici les changements que je soumets à votre approbation, les deux départements (station des pompes et usine électrique) sous la seule surveillance de monsieur Arthur Barré, présentement surintendant du Château d'Eau, à son salaire actuel et qui aura comme assistant à l'usine électrique M. C. Piché à un salaire de \$1,300.00. Ce dernier ayant l'expérience nécessaire pour remplir cette position.

La position présentement vacante devra être remplie par un employé ayant les qualifications voulues comme ingénieur électricien possédant ses certificats si possible et des recommandations d'expérience. Le salaire attaché à la position devrait être de \$1,500.00 par année. Cet employé devra faire son quart régulier de 8 heures à l'usine électrique et devra, sans autre compensation en salaires, répondre en tout temps aux demandes pour réparations de moteurs, générateurs ou autres troubles électriques.

Le comité nommé pour faire passer les examens aux candidats n'ayant pas toutes les connaissances techniques requises pour

pouvoir juger sur les aptitudes de ces candidats, demande au conseil, l'autorisation de s'adoindre un ingénieur électricien pour les fins d'examen.

TARDIEU

Respectueusement soumis,

Bilodeau

THEO. LANCTOT,
Ingénieur

11. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que les recommandations faites par l'Ingénieur dans son rapport du 3 septembre concernant la re-classification des employés du Château d'eau et de l'Usine Electrique soient acceptées, et que le comité chargé de faire l'examen des candidats à la position présentement vacante à l'Usine électrique soit autorisé de s'adoindre les services d'un ingénieur électricien pour les fins d'exams.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Faisant suite au rapport du comité chargé de rencontrer monsieur J. Grenier, que le trésorier de la cité soit autorisé de payer au dit Grenier la somme de \$50.00 en règlement final de sa réclamation, sans préjudice aux droits de la cité.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que l'Ingénieur soit autorisé de faire l'achat des matériaux requis suivant l'avis de motion donné régulièrement à l'assemblée du 27 août dernier, des marchands suivants:

Charron-Ménard	\$25.34
Kelly-Leduc	1.25
Aurèle Champagne	10.10
Laurentian Stone	30.05
A. Laroche	8.50
J. A. Boucher	2.60
Company Lay-Kold	300.00

Mémoos bâches papineau et en 40x83 et novacell
et il qui Wright Brothers Supply un mélange de 31.00

pièces toutes plus toutes \$449.67

TOPIKAL CLOTH

soit donc

14. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que le rapport de l'Ingénieur sur la réclamation de M. Reynolds 88 rue St-Rédempteur, soit référé à l'Aviseur Légal pour son opinion.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que la réclamation de M. Trinque soit référée à l'Aviseur Légal pour rapport au conseil et que l'Ingénieur soit prié de lui fournir les détails nécessaires.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que la soumission de M. D. St. Cyr pour réparations des bouilloires des postes 2 et 3 au montant de \$76.00 soit acceptée comme étant la plus basse soumission.

L'échevin G. Bilodeau laisse son siège.

Proposé en amendement par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que la soumission de MM. Jos. Dupel et Gendron pour réparations des bouilloires des postes 2 et 3 au montant de \$90.00 soit acceptée.

Pour l'amendement:— les échevins Tremblay, Baker, Laramée, Morin, Boucher, Dompierre, Beauchamp, Dagenais, Desjardins, Galipeau. 10.

Contre : les échevins Pelletier, Laverdure, Gauthier. 3.

L'amendement est remporté et la motion principale perdue sur même division.

Août le 26, 1935.

Son Honneur le Maire,
Messieurs les Echevins.

Le coût total des réparations faites aux rues pavées a été chargé à l'appropriation "rues pavées".

Or près de 50% de ces réparations sont dues aux travaux d'excavations faits pour réparations à l'aqueduc.

Le montant dépensé à date pour ces réparations en date du 20 août 1935 se chiffre à \$2,034.00 pour 7812 verges carrées.

Je demanderais donc au conseil de bien vouloir autoriser le trésorier à créditer 50% de ce montant soit \$1,017.00 à l'entretien des rues pavées, et débiter le département de l'aqueduc pour ce montant.

Respectueusement soumis,

THEO. LANCTOT, I.C.

Ingénieur de la Cité.

17. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de faire les transports mentionnés au rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 26 août relativement à l'entretien des rues pavées.

Adopté.

L'échevin G. Bilodeau reprend son siège.

18. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le chef de Police soit autorisé d'acheter une filière pour dossiers criminels au coût de \$32.00 suivant sa demande en date du 3 septembre.

Adopté.

Le 27 août 1935
A la Corporation de la Cité de Hull,
Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Le 3 décembre 1934, le conseil de la cité de Hull adoptait la résolution suivante:—

“Qu'un comité, composé du Président du comité des affaires litigieuses, du Président du comité des Finances, du Greffier de la cité et de l'Evaluateur municipal, soit chargé de l'administration des propriétés acquises par la cité lors de la vente pour taxes tenue le 7 novembre 1934. Ce comité devra faire rapport au conseil”

Faisant suite à cette résolution, le comité s'est immédiatement occupé de l'organisation du travail délicat que lui confiait le conseil, c'est-à-dire voir à l'administration de 647 lots vacants et 112 lots avec améliorations, répartis comme suit:—

Quartier 1 201 lots vacants, 8 lots avec améliorations.

Quartier 1A 391 lots vacants, 37 lots avec améliorations.

Quartier 2 11 lots vacants, 20 lots avec améliorations.

Quartier 3A 20 lots vacants, 25 lots avec améliorations.

Quartier 4 12 lots vacants, 1 lot avec améliorations.

Quartier 5 22 lots vacants, 21 lots avec améliorations.

Le comité s'est réuni huit fois pour prendre en considération 41 demandes de personnes intéressées dans ces propriétés, 35 de ces demandes ou offres ont été acceptées et 6 refusées.

Le comité a aussi vendu les droits acquis par la cité sur huit (8) de ces propriétés.

Dix propriétaires ont exercé leurs droits de retrait conformément à l'article 356 de la Charte de la cité.

Il a fallu réparer sept de ces propriétés pour les maintenir dans un état convenable.

Nous vous soumettons l'état financier de notre comité:—

DU COMITE DES BATISSES

HULL, 27 aout 1935.

Rapport des activités du département de collection,

du 15 janvier au 15 aout 1935

Offres de rétrocession par versements, acceptées, par le	26
Comité des Bâtisses	26
Offres dont les conditions n'ont pas été remplies	6
Offres dont les conditions ont été partiellement remplies	14
Offres dont dont les conditions ont été remplies jusqu'à	
date	6
Propriétés rétrocédées aux propriétaires	15
Droits de la Cité, vendus	5
Maisons occupées par chômeurs, recevant allocation du	
Comité des Nécessiteux pour abri	43
Maisons dont les locataires ne s'est pas acquittés du loyer	19
Maisons dont le loyer a été partiellement acquitté	14
Locataires payant régulièrement le loyer	7
Maisons vacantes	1

Logis dans l'arrondissement de Hull 130

Nous avons encore sous notre surveillance 112 logis

Rapport financier

Argent reçu pour loyers	\$1,158.55
Argent reçu pour retraits	841.14
Déposé au Trésorier	\$1,153.55
Déposé en Banque	814.14
Balance en mains	27.00

\$1,994.69 \$1,994.69

DU COMITE DES BATISSES

Le montant total de l'adjudication pour les terrains

ainsi que les bâtiessest de \$53,285.09

Les taxes sur ceux-ci pour 1934-35 \$12,771.15

Les taxes sur ceux-ci pour 1935-36 \$12,614.35

Total \$78,670.59

Le montant de l'adjudication extrait du montant ci-dessus pour les maisons seulement est de \$10,746.13
Les taxes accumulées au premier mai 1936 \$ 9,104.06
~~notamment ob jumis n'ont pas été payées~~
Total \$19,850.19

Nous avons donc reçu à date 1-10 des montant dûs.

G. Bilodeau, président,

J. Baker, trésorier

J. E. Bédard, évaluateur

Collecteur pour le Comité des Bâtisses

H. Léon Leblanc, secrétaire.

19. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le rapport du comité des bâtisses en date du 27 août 1935 soit approuvé tel que lu.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin E. Dagenais, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que l'Ingénieur soit autorisé de demander des soumissions pour la vente du vieux fer et fonte au chantier municipal; ces soumissions devant être soumises à la prochaine assemblée du 9 courant.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer le compte de MM. Lucien Massé et Cie, au montant de \$150.00 pour travail spécial de vérification des comptes de secours directs pour le mois de juin 1935, suivant les instructions du gouvernement de la province.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Considérant que la cité de Hull a fait les dépenses ci-dessous pour secours directs distribués aux nécessiteux; savoir:

Secours directs, août 1935	\$16,093.98
Allocation pour abri, août 1935	3,648.68
	\$19,742.66

Ce conseil prie le comité des secours à Québec de bien vouloir autoriser ces montants dépensés pour venir en aide à 894 chefs de familles avec 3872 dépendants et 51 personnes vivant seules dont les noms apparaissent à la liste accompagnant la présente résolution.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de verser à la Ligue d'Hygiène Sociale de Hull l'octroi de \$500.00 tel que prévu dans les estimés de l'année 1935-1936.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que la demande de J. Oscar Gagnon No. 6645 du feuilleton soit référée à l'Evaluateur pour rapport.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que l'Ingénieur soit autorisé de louer à la Rivers Salvage Co., de Montreal la pompe servant aux travaux de plongeage au coût de \$2.50 par jour, la compagnie étant responsable de cet outillage durant le temps de la dite location.

Adopté.

L'échevin G. Bilodeau dissident.

26. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que ce conseil désire informer le comité de l'aide aux nécessiteux qu'il reconnaît monsieur Maurice Paquette, 17 rue Richelieu, comme citoyen de Hull.

26. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'Aviseur Légal et une ou des personnes du Bureau du Trésorier soient autorisés de représenter la cité de Hull pour les requêtes présentées devant un Juge de la Cour du Magistrat ou devant un Juge de la Cour Supérieure, suivant la Loi 24, George V, chapitre 71, telle que modifiée par le chapitre 87 de la loi 25-26 George V, accordant des délais pour le paiement des taxes municipales et scolaires.

28. Proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que ce conseil est d'opinion que tous les enfants d'âge scolaire devraient fréquenter les classes et en conséquence il prie le comité de Police de bien vouloir s'intéresser à cette question importante et donner des instructions en conséquence afin de forcer les enfants à aller à l'école en autant qu'ils seront convenablement vêtus.

29. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que l'Ingénieur soit chargé de prendre connaissance de la plainte de M. Rod. Charbonneau afin d'éliminer les troubles dont les locataires se plaignent.

30. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'offre de la compagnie L. G. Beaubien & Cie Limitée, en date du 3 septembre 1935, soit acceptée et que le Trésorier de la cité soit autorisé de retirer du fonds d'amortissement les \$10,000.00

Adopté.

Adopté.

Adopté.

nécessaires au rachat de ces obligations à \$100.25 plus l'intérêt accru; ces obligation portent intérêt au taux de 5%. **Adopté.**

31. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les minutes de l'assemblée du 5 août 1935, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées. **Adopté.**

32. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que M. Nelson Larose, employé du bureau de l'Ingénieur, soit autorisé de signer au nom de la cité les formules relatives aux rapports d'accidents et de réclamations suivant la loi des accidents du Travail. **Adopté.**

HULL, Aout le 26, 1935.

Monsieur Jos. Raymond, Trésorier,

Cité de Hull, P. Q.

Monsieur:—

Veuillez créditer le compte de Magasin pour un montant de \$2,713.05 et débiter les appropriations ci-bas énumérées.

AQUEDUC

Réparations de Services	266.39
Bornes Fontaines	5.18
Services Neufs	56.08
Château d'eau et Usine Electrique	329.43
	657.08

CORPORATION

Rues	89.25
Egouts	47.91
Rues Pavées	1,086.81
Bureau de l'ingénieur	25.53
Police	4.89

Lumières	3.01
Hôtel de Ville	85
Magasin Dépense	7.79
Egoût Langevin	658.83
Bureau de Santé	39.94
Barrières	80.62
Affaires Litigieuses	6.00
Assistance Publique	4.54
	2,055.97

2,713.05

Magasin Stock 358.65

THEO. LANCTOT, I.C.
Ingénieur de la Cité.

J. ALD. COURROUX,

Comptable Chantier Municipal.

33. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 26 août 1935, concernant les appropriations de son département soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire dans ses livres les transports y mentionnés.

Adopté.

34. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de retrancher de son rôle de perception des taxes d'eau pour l'année 1935-36 un service d'aqueduc pour les propriétés suivantes:—

D. Levesque, 28 rue Montmartre.

Rôle No. 6939, Scott Estate.

M. Labelle, angle Berry & Caron.

Adopté.

35. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Pour faire suite à la requête des marchands au sujet du règlement de fermeture à bonne heure, qu'à l'avenir, le chef de Police soit un peu plus tolérant vu les circonstances difficiles que nous traversons tous.

Adopté.

36. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que l'Aviseur Légal de la cité soit autorisé de prendre les moyens nécessaires pour percevoir le montant dû par la compagnie Hull Electric suivant les conditions de son contrat avec la cité.

Adopté.

37. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que la résolution ci-dessous adoptée lors de l'assemblée du comité général du conseil, tenue le 27 août 1935, soit ratifiée et acceptée par ce conseil:—

Résolution adoptée par le conseil de la Cité lors de son assemblée du 27 août 1935:—

Considérant que la Commission des Chemins de Fer du Canada a reçu du Gouvernement Fédéral des subsides pour l'abolition des traverses à niveau;

Considérant que la cité de Hull a plusieurs de ces traverses à niveau, entr'autres une sur la rue Montcalm à l'intersection des voies du Chemin de Fer Pacifique Canadien;

Considérant qu'en février 1931, la Commission des Chemins de Fer a étudié la nécessité de la construction d'un viaduc à cet endroit et que la compagnie du Pacifique Canadien a préparé un plan préliminaire pour cette construction;

Considérant qu'un estimé de \$350,000.00 a été préparé à ces fins incluant l'estimé de la compagnie du Pacifique Canadien ainsi que les estimés des compagnies d'utilités publiques intéressées dans cette construction et les expropriations à faire;

Considérant que la construction d'un viaduc à cet endroit aidera beaucoup à diminuer la congestion du trafic des piétons, des voitures, des automobiles et des tramways circulant sur la rue Montcalm;

Considérant que cette construction donnera l'avantage aux département des incendies de se rendre beaucoup plus promptement dans la partie de notre cité située à l'ouest de ces voies de chemin de fer;

Considérant que cette construction aidera grandement au développement de la partie ouest de notre cité et sera à l'avantage de notre population en général;

Il est proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Et résolu qu'application soit faite à la Commission des Chemins de Fer du Canada pour la construction d'un viaduc sur la rue Montcalm au passage à niveau des voies du Pacifique Canadien et qu'un montant de \$350,000.00 soit réservé à la cité de Hull pour les fins de cette construction; que les membres de Commission soient priés de prendre en sérieuse considération les avantages relevant de cette construction pour accéder à la demande du conseil de la cité de Hull.

La cité de Hull accepte la répartition du coût de ces travaux suivant le plan du Gouvernement Fédéral, soit 70% payable par lui-même et la balance payable par les autres intéressés tels que le gouvernement provincial, la compagnie de Chemin de Fer et la municipalité.

Adopté.

38. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que la réclamation de M. Sanscartier soit référée à l'Aviseur Légal pour rapport au conseil pour lundi le 9 courant.

Adopté.

39. Considérant que ce conseil a, par résolution adoptée le 1er avril 1935, attirer l'attention de l'honorable Premier Ministre de la Province et du Président de la Commission des Liqueurs de

Québec, au sujet du scandal causé dans notre cité par l'admission des femmes dans les clubs de la cité de Hull, ayant des permis de la Commission des Liqueurs de Québec et que ces représentations sont demeurées sans résultat apparent;

Considérant que le 17 juin 1935 ce conseil a, aussi par résolution, prié la Commission des Liqueurs de Québec de bien vouloir faire respecter la loi du dimanche dans ces établissements licenciés et que cette demande, tout comme la première, est restée sans résultat;

Il est proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. Baker:

Ce conseil regrette amèrement que les autorités provinciales et la Commission des Liqueurs de Québec n'aient pas jugé à propos de donner suite aux demandes des représentants de la population de Hull de faire cesser le scandale causé par ces clubs licenciés fréquentés par les femmes. Afin de sauvegarder la bonne réputation de nos citoyens, nous prions la Commission des Liqueurs de Québec de prendre bonne note que, si elle continue à permettre l'admission des femmes dans les clubs licenciés de la cité de Hull, nous verrons à prendre les moyens efficaces pour protéger l'honneur et l'intégrité de nos citoyens.

Province de Québec
District de Hull

CITE DE HULL

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité de Hull, tenue à l'Hôtel-de-Ville, le 3 septembre 1935, à huit heures de l'après-midi, à laquelle étaient présents:

Son Honneur le Maire, M. Théo. Lambert, au fauteuil, et les échevins Tremblay, Baker, Laramée, Bilodeau, Morin, Pelletier, Boucher, Dompierre, Dagenais, Beauchamp, Laverdure, Gauthier, Desjardins et Galipeau, formant quorum du dit Conseil.

Le Règlement suivant a été lu, proposé et adopté comme suit:

REGLEMENT N° 326, en date du présent
Pour un emprunt au montant de \$130,500.00 pour
rencontrer les dépenses de secours donnés par la
Cité, en vertu des lois de Chômage.

ATTENDU que la Cité, en vertu des lois dites Aide aux Chômeurs, a contribué une part des secours directs accordés, afin de remédier au chômage dans la Cité;

ATTENDU que la part de la Cité pour tels secours directs pour les années 1933-1934, 1934-1935 est comme suit:

Dépenses en 1933-1934	\$137,117.02
-----------------------	--------------

Moins montant déjà prévu dans le règlement

317	115,000.00
-----	------------

Balance pour 1933-1934	22,117.02
------------------------	-----------

Dépenses en 1934-1935	108,495.51
-----------------------	------------

Total	\$130,612.53
-------	--------------

ATTENDU que pour rencontrer les dites dépenses la Cité désire emprunter une somme de \$130,500.00 sur débentures;

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à une séance antérieure de ce Conseil que le présent Règlement serait proposé.

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT, statué et décrété comme suit:

LA CITE DE HULL est par le présent Règlement autorisée à émettre, vendre et négocier, pour et au nom de la Cité, des bons ou débentures au montant de \$130,500.00 pour les fins ci-dessus et suivant le détail mentionné dans le préambule du présent Règlement.

Les dites débentures seront faites en séries et le capital des dites débentures écherra annuellement, à compter du 1er novembre 1935 et 1er novembre 1955, inclusivement.

Les dites débentures seront faites payables au pourteur d'elles comme ci-après et porteront intérêt à un taux n'excédant pas

quatre et demi (4½) pour cent, payable semi-annuellement le premier mai et le premier novembre de chaque année;

Les dites débentures lorsque ainsi émises seront signées par le Maire et le Greffier de la Cité et porteront le sceau de la Cité;

Les dites débentures seront de la dénomination de cent piastres chacune et des multiples de cent.

Il sera annexé à chacune des dites débentures des coupons pour le montant de l'intérêt semi-annuel et les dits coupons seront signées par le Maire et Greffier de la Cité, mais les dites signatures pourront être lithographiées sur les dits coupons, qui seront faits payables au porteur d'iceux, lors de l'échéance de l'intérêt semi-annual.

Les dites débentures et les coupons d'intérêt y annexés seront payables au bureau de la Banque Provinciale du Canada, à Hull, Montréal et Québec, ou au bureau du Trésorier de la Cité, à Hull, P. Qué.

Les débentures à être émises par le présent Règlement, pour payer les montants mentionnés au présent Règlement, seront remboursables, en capital et intérêt dans un délai de vingt ans, suivant le tableau ci-après:

Capital de \$130,500.00 échéant le 1er novembre. Intérêts payables semi-annuellement le premier mai et le premier novembre.

Echéance du Capital	Premier Novembre
1936 \$ 500.00	1947 4,000.00
1937 1,000.00	1948 5,000.00
1938 1,000.00	1949 5,000.00
1939 1,000.00	1950 15,000.00
1940 2,000.00	1951 15,000.00
1941 2,000.00	1952 16,000.00
1942 2,000.00	1953 16,000.00
1943 2,000.00	1954 17,000.00
1944 3,000.00	1955 17,000.00
1945 3,000.00	Total \$130,500.00
1946 3,000.00	

Pour rencontrer les versements annuels et les intérêts de la somme de \$130,500.00 suivant le tableau ci-joint, il sera prélevé

annuellement sur les propriétés immobilières imposables de la Cité de Hull, une somme suffisante pour rencontrer les dits versements annuels et les intérêts, et une somme équivalente est par les présentes affectée sur les revenus généraux de la cité, pour pourvoir au paiement du capital et des intérêts pendant une période de vingt ans.

L'émission des dites débentures en capital et intérêts sera et est par le présent Règlement garantie et assurée sur les fonds généraux de la Cité.

L'enregistrement du présent Règlement et des débentures émises en vertu d'icelui est autorisé et peut être fait au bureau d'enregistrement de la division de Hull, à la demande de tout porteur original ou de tout cessionnaire et le dernier inscrit dans le livre d'enregistrement sera prima facie réputé propriétaire et possesseur légal de toute débenture ainsi enregistrée.

Le présent Règlement aura force et effet après avoir été adopté par le Conseil et après avoir été approuvé par le Lieutenant-Gouverneur en conseil, sur la recommandation de la Commission Municipale de Québec.

FAIT ET DONNE en la cité de Hull, les jour et an en premier lieu mentionnés.

H. LEON LEBLANC, THEO. LAMBERT,
Greffier Maire

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF HULL

CITY OF HULL

At a regular meeting of the Council of the City of Hull, held at the City Hall, on September 3rd, 1935, at eight o'clock in the afternoon, at which meeting were present:

His Worship Mayor Theo. Lambert, in the chair, and Alermen Tremblay, Baker, Laramée, Bilodeau, Morin, Pelletier, Boucher Dompierre, Dagenais, Beauchamp, Laverdure, Gauthier, Desjardins and Galiépeau, forming a quorum of said Council.

The following By-Law was read, proposed and adopted:—

BY-LAW No. 326

To effect a loan to the amount of \$130,500.00
to pay the expenses incurred for relief given by
the City in virtue of laws concerning unemploy-
ment.

WHEREAS the City has contributed its share to the direct relief given to attenuate unemployment in the City in virtue of laws entitled "Relief to Unemployed." and
WHEREAS for the years 1933-34 and 1934-35 the share of the City for such direct relief is as follows:—

Disbursements in 1933-1934	\$137,117.02
Less amount already provided for in By-Law No. 317	115,000.00
Balance for 1933-1934	22,117.02
Disbursements in 1934-1935	108,495.51
Total	\$130,612.53

WHEREAS to meet these said expenses the City desires to borrow a sum of \$130,500.00 by debentures.
WHEREAS notice of motion was given at a previous meeting that this By-Law would be proposed.

It is ordained and enacted by the present By-Law as follows:—

The City of Hull is, by the present By-Law, authorized to issue, sell and negotiate, for and in the name of the City, bonds or debentures to the amount of \$130,500.00 for the object herein above mentioned and according to particulars mentioned in the introduction of said By-Law.

Said debentures to be issued in series and the capital will mature annually from November 1st 1936 to November 1st 1935 inclusively.

Said debentures shall be made payable to the bearer and shall bear interest at a rate not exceeding 4½%, payable semi-annually on the first day of May and first day of November each year.

Said debentures, as issued according to the present By-law, shall be signed by the Mayor and the City Clerk, and the seal of the City shall be affixed thereon.

Said debentures shall be of the denomination of One Hundred Dollars and of multiple of One Hundred.

There shall be affixed to said debentures coupons for the amount of the semi-annual interest and said coupons shall be signed by the Mayor and the City Clerk, but these signatures may be lithographed on said coupons, which shall be made payable to the bearer on maturity of the semi-annual interest.

Said debentures and interest-coupons attached thereto shall be payable at the Office of the City Treasurer, at the City Hall, Hull, Que., or at the Provincial Bank of Canada, in Hull, Montreal and Quebec.

Débentures to be issued in virtue of the present By-law, to pay the amounts mentioned in said By-law, shall be redeemable, capital and interests, in twenty years according to the following schedule:

Capital of \$130,500.00 maturing the first day of November. Interests payable semi-annually on the first day of May and first day of November.

Capital maturing the 1st of November

of 1936	\$ 500.00	1947	4,000.00
1937	1,000.00	1948	5,000.00
1938	1,000.00	1949	5,000.00
1939	1,000.00	1950	15,000.00
1940	2,000.00	1951	15,000.00
1941	2,000.00	1952	16,000.00
1942	2,000.00	1953	16,000.00
1943	2,000.00	1954	17,000.00
1944	3,000.00	1955	17,000.00
1945	3,000.00		
1946	3,000.00	Total	\$130,500.00

To meet the annual instalments and the interest of \$130,500.00 according to the above schedule there shall be levied annually on the immoveable properties of the City of Hull a sufficient sum to meet the said instalments and interest, and a like sum is by the present affected from the general revenues of the city to provide for the payment of capital and interest during a period of twenty years.

The issue of said debentures in capital and interest shall be and is by the present By-law guaranteed and assured on the general funds of the City.

The registration of the present By-law and of the debentures issued in virtue thereof is authorized and may be made at the Registry Office of the County of Hull, at the request of the original bearer or of assignee, and the last name entered into the Registration book shall be reputed prima facie owner and legal possessor of all debentures thus registered.

The present By-law shall come into force and effect after having been approved by the City Council and after having been approved by the Lieutenant-Governor-in-Council on the recommendation of the Quebec Municipal Commission.

Done and passed in the City of Hull on the above mentioned date.

H. LEON LEBLANC,

THEO. LAMBERT,

City Clerk, Mayor.

40. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que le règlement No. 326 pour un emprunt au montant de \$130,500.00 pour rencontrer les dépenses de secours données par la cité de Hull en vertu des lois de chômage soit adopté; que le Greffier de la cité soit autorisé de donner les avis publics requis par la loi et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à payer les honoraires spécifiés par la dite loi.

Que le Greffier soit autorisé de demander des soumissions pour l'achat des obligations de ce règlement portant intérêt au taux de

3½% ou 4% lorsqu'il aura été approuvé par les autorités provinciales. Adopté.

Qu'un comité composé de Son Honneur le Maire, des échevins Bilodeau, Morin, Beauchamp, Boucher, de l'Ingénieur de la cité, du Trésorier de la Cité, soit formé dans le but de rencontrer le comité du conseil du comté de Hull et d'étudier la question de l'entretien du Bureau d'enregistrement de ce comté; aussi dans le but d'étudier la question des assurances des responsabilités patronales. Ce comité devra faire rapport au conseil. La question des assurances devant être étudiée vendredi le 6 septembre courant.

Les deux dernières lignes sont à ajouter lorsque le mot clé **Adopte** est utilisé.

HULL, le 27 août 1935.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$460.45 soit employé pour l'achat de matériaux et outillage pour les travaux publics, les fonds devant être pris à même les appropriations de ces différents départements.

(Signé) J. A. Morin, Echevin.

HULL, le 3 septembre 1935.

Jé donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai que le règlement du traffic soit amendé de manière à prohiber la circulation de trafic lourd sur la rue Front.

(signé) J. Baker, Echevin.

42. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que ce conseil ajourne au 9 septembre courant. Adopté.

Ang paglalakbay ng mga tauhan sa pagtutulungan nang malibut sa pag-ibig



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC { **CITE DE HULL**

District de Hull.

No. 7

SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 1935,

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 9 septembre 1935, à laquelle sont présents :— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, E. Pelletier, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Attendu que les révérendes Soeurs Grises de la Croix connues sous le nom de "La Communauté, l'Hôpital Général, Maison des Pauvres, et Séminaire d'Enseignement des Soeurs de la Charité à Ottawa) se sont portées acquéreurs des subdivisions numéros 255-266 à 255-330 inclusivement, du cadastre pour le quartier Un de la cité de Hull.

Attendu que les révérendes Soeurs susdites entendent construire sur le dit terrain un sanatorium;

Attendu qu'il est dans l'intérêt des contribuables et du public en général de la cité de Hull qu'un tel sanatorium soit construit;

Attendu que les susdits lots sont entre coupés de rues et de ruelles, savoir :

rue Thibeault, autrefois connue sous le nom de rue Archambault

Ruelles 255-1214;

Ruelle 255-1216;

Avenue Bertrand;

toutes formées de partie du lot primitif 255 du dit quartier Un de la cité de Hull.

Attendu que les susdites rues et ruelles sont adjacentes au terrain ci-haut mentionné et ne sont d'aucune utilité pour le public;

Attendu que les révérendes Soeurs susdites demandent que les susdites rues et ruelles soient fermés au public, et leur soient vendues par la cité de Hull, pour la somme de \$1.00,

Il est proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin J. Baker:

Que les rues et ruelles suivantes, savoir:

1—**RUE THIBEAULT**—autrefois connue sous le nom de rue Ar-chambeault, formée d'une partie du lot 255 susdit, bornée au nord par les lots 255-266 à 255-278 inclusivement; au sud par les lots 255-279 à 255-291 inclusivement; à l'est par la rue Devlin et par la rue de Boucher-ville; à l'ouest par la rue Roussillon (Chevrier).

2 **RUELLE 255-1214** du cadastre pour le quartier un de la cité de Hull susdite, bornée au nord par les lots 255-279 à 255-291 inclusivement; au sud par les lots 255-292 à 255-304 inclusivement; à l'est par la rue Devlin; à l'ouest par la rue Roussillon susdite;

3—**AVENUE BERTRAND**—formée de partie du lot 255, bornée au nord par les lots 255-292 à 255-304 inclusivement; à l'est par la rue Devlin; à l'ouest par la rue Roussillon;

4—**RUELLE** connue sous le numéro 255-1216 du cadastre susdit; bornée au nord par les lots 255-305 à 255-317 inclusivement; au sud par les lots 255-318 à 255-330 inclusivement; à l'est par la rue Devlin et à l'ouest par la rue Roussillon;

le tout formé d'une partie du lot 255 susdit du cadastre pour le quartier Un de la cité de Hull, soient fermées à l'avenir au public et que toutes parties de règlements ou procès-verbaux ouvrant les susdites rues et ruelles soient abrogées à toutes fins que de droit, et que toutes procédures et formalités légales soient faites par la dite cité de Hull, pour parvenir à ces fins;

Et que les susdites rues et ruelles soient vendues à la Communauté susdite pour la somme de un dollar, à la charge par la dite Communauté de payer tous les frais et déboursés à être occasionnés pour les procédures et formalités légales à être faites concernant la fermeture des dites rues et ruelles et l'achat d'icelles.

Que ce conseil est heureux d'offrir sa co-opération à la Communauté des Soeurs Grises de la Croix pour la construction du Sanatorium en l'assurant de son appui moral et en informant la dite Communauté que le conseil de la cité de Hull est disposé à vendre pour un prix nominal ces rues, ruelles ou terrains, dans n'importe quel endroit de la cité, qui seraient requis pour une telle construction.

2. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Laramée:

Qu'une augmentation de salaire de \$100.00 chacun soit accordée à Messieurs A. R. Thibault et Jos. Pichette, employés au Château d'eau; ces employés s'engageant par leur lettre en date du 9 septembre 1935, à faire toutes les réparations sans rémunérations supplémentaire.

Adopté.

3. Considérant que ce conseil a, par résolution adoptée le 1er mai 1933, approuvé le rapport du Comité de réclassification et revision des salaires des employés de la Cité;

Considérant que certaines clauses du dit rapport y ont été insérées en prévision de l'établissement d'un fonds de pension pour les employés;

Considérant que la limite d'âge mentionnée au cinquième paragraphe de la partie du rapport traitant du département de l'Aqueduc ne devait s'appliquer qu'à l'engagement de nouveaux employés subalternes;

Il est proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin M. Galipeau:

Que lorsqu'il s'agira de la nomination ou de l'engagement d'un chef de département, d'un technicien ou lorsqu'il s'agira de faire une promotion méritée dans un département l'application de la limite d'âge sera laissée à la discréTION du conseil.

Déclaré hors d'ordre par Son Honneur le Maire.

HULL le 9 septembre 1935.

Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins, il est demandé que soit décrétée une date plus tardive au moins deux mois devant être fixée pour les élections

Messieurs :—

Faisant suite à la résolution du Conseil adoptée à l'assemblée régulière du 3 courant, le comité nommé pour faire l'examen des candidats à la position vacante de l'usine électrique s'est adjoint les services de M. Gérard Bouthillier professeur d'électricité à l'Ecole Technique pour les fins de ces examens.

Ce comité a agit suivant les recommandation du comité des économies adopté en date du 26 juin 1934. Un rapport antérieur sur la réclassification des employés adopté le 1er mai 1933, établissant la limite d'âge pour cet employé de 23 ans à 35 ans.

Nous vous soumettons la liste par ordre du mérite des candidats ayant subi l'examen.

Omer Alie	Age 18 ans	41 rue Salaberry
J. L. Sagala	Age 25 ans	57 rue St-Henri
Ph. Bart	Age 30 ans	113 Blvd St-Joseph
Lucien Gauthier	Age 23 ans	110, rue Victoria
A. Garand	Age 29 ans	25 rue Kent
A. Frédéric	Age 29 ans	215 rue Kent
Ch. Gravelle	Age 41 ans	70 Ogilvie Eastview Ont.

L. Dompierre	Age 26 ans	14a rue Leduc
A. Roger	Age 52 ans	143, rue Notre-Dame

Le comité ne recommanderait, à la position que ceux qui ont au moins obtenu les 2/3 des notes d'examens qui sont MM. Alie, Sagala, Bart et Lucien Gauthier. Sur ces aspirants M. Alie ne possède pas la limite d'âge n'ayant que 18 ans.

M. Sagala possède son certificat "A" de maître électricien et entrepreneur de 1933 et a comme expérience 3 ans de travail à la Cie J. R. Booth aux diverses réparations dans la "Power House" et a de plus fait différentes installations comme entrepreneur.

Monsieur P. Bart possède son certificat "A" de maître électricien et entrepreneur de 1935 et a comme expérience les travaux de réparations à notre propre usine électrique, ainsi que l'installation de moteurs aux carrières Wright & Grant Construction Co. a travaillé aux Rapides Corbeau, à Maniwaki dans les turbines et a en plus fait de nombreuses installations comme entrepreneur.

Monsieur Lucien Gauthier ne possède aucun certificat ni expérience dans les power house mais à 8 mois d'expérience avec la Modern Electric Co. dans la canalisation.

ADELARD BEAUCHAMP,

Président Comité de l'Aqueduc.

ARTHUR BARRE,

Surintendant Chateau d'eau et
Usine Electrique.

THEO. LANCTOT, I.C.

Ingénieur, Cité de Hull.

4. Proposé par l'échevin E. Laramee, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le rapport du comité en date du 9 septembre soit adopté et que Monsieur Philippe Barre, ayant subi ses examens avec succès devant le comité formé par le conseil, soit engagé comme électricien à l'usine électrique.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Qu'un montant de \$10.00 soit voté à M. G. Bouthillier pour services rendus aux examens des candidats pour la position vacante de l'usine électrique. Les fonds devant être pris à même l'appropriation "Chateau d'eau".

6. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de remettre à Messieurs J. Emile Sanscartier et Henri Tessier la somme de \$25.00 qui leur avait été chargée pour assurances sur journaliers, inspection et imprévus, à même le dépôt de \$100.00 fait pour payer les matériaux devant servir à la construction d'un égout sur la rue Montcalm.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que la lettre du Barreau du Hull datée du 6 septembre 1935, incluant une résolution adoptée par le dit Barreau de Hull et une copie d'un affidavit signé par Me Redmond Quain, soit référée au comité de Police pour enquête et rapport au conseil.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer le compte de MM. Lucien Massé & Compagnie, au montant de \$150.00 pour travail spécial de vérification des comptes de secours directs pour le mois de juillet 1935, suivant les instructions reçues du gouvernement de la province.

Adopté.

9. Considérant que le chemin d'Aylmer est une grande route provinciale où la cité de Hull a construit un pavage permanent à ses propres frais;

Considérant qu'il circule sur cette grande route, chaque jour de l'année, un très grand nombre de véhicules de toutes sortes,

Il est proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin J. Baker:

Que ce conseil soumet humblement à l'honorable Ministre de la Voirie qu'il serait urgent de réparer le chemin d'Aylmer dans les

limites de la cité de Hull et prie l'honorable Ministre de bien vouloir prendre les moyens nécessaires pour élargir convenablement cette grande route afin de rendre la circulation des véhicules moins dangereuse.

Que copie de cette résolution soit envoyée à l'Honorable Ministre de la Voirie.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que la résolution No. 9 de l'assemblée du 5 août 1935 soit rescindée et remplacée par la suivante:

Que l'Ingénieur soit autorisé de prendre les moyens nécessaires afin que l'aqueduc sur la rue Duquesne soit à l'épreuve de la gelée et qu'il soit autorisé à faire les dépenses nécessaires ne dépassant pas la somme de \$400.00.

Adopté.

Ajournement sine die.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC **CITE DE HULL,**

No. 8

SEANCE DU 7 OCTOBRE 1935

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi, le 7 octobre 1935, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, G. Bilodeau, E. Laramée, J. A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

13.1 Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier; (rapport préparé) (répondu positif) 65

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de :—Isaie St. Denis; J. L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie; Louis Mignault, arpenteur-géomètre; Hosanna Bertrand, 139 rue Hôtel-de-Ville; Geo. Courville, Elzéar Duquay; Service Provincial d'Hygiène de Québec; Aimé Guertin & Cie; Soumissions pour l'achat du vieux fer; La Chambre de Commerce Junior de Hull; Parent & Taché, avocats, au nom de Philippe Reynolds; Les Soeurs Grises de la Croix; Raoul Grandchamp, 37 rue Champlain; Albert Labelle.

Adopté.

51^{ME} RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.... égagement à versifier? 80

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 1er octobre, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bilodeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins J. Baker, E. Laramee, G. Bilodeau, A. Morin, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Désjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

41	Imprimerie Provinciale	(Papeterie)	\$8.50
42	Imprimerie Provost	"	11.75
43	Elliot Addressing Machine	"	4.80
44	The Financial Post	"	5.00
45	D. Gestetner	"	6.30
46	J. M. Hill	"	3.60
47	G. E. Gauvin & Fils	"	47.08
48	J. E. Décosse	"	29.00
49	A. A. Laflamme	"	238.50
50	E. B. Eddy Co., Ltd.	"	25.60
51	P. A. Larocque	"	33.30
52	Soublière & Lepage	(B. Greffier)	4.53
53	J. Pharand	"	1.04
54	Canadian Pacific (Aqueduc)	"	1.00
55	Ottawa Electric	(Secours Directs)	3.54
56	Ste-Marie & Ste-Marie	"	17.30
57	Gatineau Power Co.	"	1.50
58	Soublière & Lepage	"	.90
59	P. D'Aoust	"	45.00
60	P. A. Larocque	"	20.05
61	J. A. Larose	"	20.00
62	E. Cayer	(Hotel-de-Ville)	7.00
63	Bélanger & Frères	"	22.00
64	Soublière & Lepage	"	16.95
65	M. Galipeau	"	3.50
66	Louis Godreau	"	2.00
67	Louis Godreau (Evaluateur)	"	8.00
68	Soublière & Lepage	"	.25
	Soublière & Lepage (Comité des Bâtisses)	"	1.51
69	Jos. Pilon Ltée	"	15.15
70	W. D. St-Cyr	"	5.10
71	Hospice St-Charles	(ass. publique)	1,864.50
72	Le Droit	(Imprévu)	5.25
73	Madame Domina Hébert	(Aff. Litigieuses)	125.00

74	J. W. Ste. Marie	"	87.10
75	Frs. Caron	"	129.90

SALAires: Paies Nos. 18 à 22 inc. (Septembre)

Secours directs	"	562.50
Bureau du Greffier	"	80.00
Bureau de l'Evaluateur	"	20.00

Que le rapport du Greffier de la cité, en date du 20 septembre 1935, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire, dans ses livres, les transports y mentionnés.

Que le rapport No. 9 de l'Evaluateur de la cité, en date du 30 septembre 1935, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé.

Que les rapports ci-dessous faits par l'Evaluateur Municipal soient approuvés:—

1. Concernant l'évaluation de la propriété de Dame Michel Lafranchise, 52 rue Fontaine, rôle N. 3230. Date du rapport 27 août 1935.

2. Concernant l'évaluation de la propriété de M. Oscar Simon, 41 rue St-Hyacinthe, rôle No. 7040. Date du rapport 1er octobre 1935.

Que le Greffier soit autorisé de faire l'achat d'une machine à additionner dont le coût ne devra pas dépasser la somme de \$100.00.

E. Pelletier	H. Gauthier
M. Galipeau	Ed. Laramée
J. Baker	J. A. Morin
Ad. Beauchamp	Z. Boucher
E. Dompiere	

At Hull, Qué., le 20 septembre 1935.

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Échevins.

Veuillez autoriser le Trésorier de la cité à créditer l'item "Papeterie" de la somme de \$214.02 et débiter les départements suivants, (savoir):—

01.78 Du trésorier	\$48.24
02.00 de l'Ingénieur	20.31
Du Greffier	85.06
De l'Evaluateur	1.75
Du feu	1.10
De la police	52.93
Comité de l'aide aux Nécessiteux	3.00
Comité des Bâtisses	1.63

\$214.02

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

H. LEON LEBLANC,

Greffier.

RAPPORT MENSUEL DE L'EVALUATION

Hotel-de-Ville Hull, 30 septembre 1935

RAPPORT No. 9

A Son Honneur Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins de la Cité.

Messieurs :

J'ai bien l'honneur de vous faire le rapport suivant des changements et mutations au rôle d'évaluation pour le mois de septembre 1935.

Quartier No. 1

1170 Substituer Rodolphe Charbonneau (4 rue Reboul) à François Riel pour 12 rue Eddy.

88 Incrire 2 services d'eau seulement de mai 1934.

Quartier No. 1A

3855 Substituer J. A. Bilodeau à F. X. Bilodeau pour le lot 250-8-C.

3051 Retrancher le nom de Omer Rose, laissant seul propriétaire à 69 rue Jeanne-d'Arc, Josaphat Pharand.

2766-2767 Substituer Eugène Lapensée à W. P. Murphy.

3036 Substituer Louis Desjardins à Dupuis Dame D. et inscrire Alexandre Rodier dit St. Martin comme occupant.

4080-4081 Substituer Walter C. Cross (209 Bridge Street, Hull) à J. N. Boivin et inscrire aux Ecoles Dessidentes.

4170 Retrancher le nom de Jean Thériault.

2027 Substituer Dussurault J. Lucien à Adelbert Leblanc.

1945 Substituer Olivier Derouin à Herménégilde Ouellette et Henri Prud'homme, 61 rue Chauveau.

2319 Substituer 247- Subd. 390 et partie 389 à 247 subd. 390 et \$270.00 pour terrain formant avec \$350.00 pour maison un total de \$620.00 au lieu de \$530.00 pour Eugène Guay, 120 rue Amherst.

2321 Substituer 247 Subd. ptie 389, 388 et partie 387 avec \$400.00 d'évaluation pour terrain au lieu de \$200.00 et retrancher l'entrée du 2320 maintenant inscrit à 2319 et 2321. L'évaluation totale de 2321 devant être avec les bâties de \$700.00 au lieu de \$500.00.

2322 Substituer 247 Subd. partie du 387 à 247-387 et réduire l'évaluation à \$130.00 au lieu de \$200.00.

3574-3575-3576-3602 Substituer Emile Legault à Dame David Donavan.

4573 Ne charger qu'un seul service d'eau pour 1934-35.

Quartier No. 2

5539 Substituer Philias Rochon (14 rue Garneau) à Landry François pour 20 rue Garneau.

5647-5660-5661 Substituer Dame McArthur Wright à Wright's Builder's Supply.

5711 Substituer Succession Butterworth à Wright's Builder's Supply.

Quartier No. 3

6316 Substituer J. Bte. Pharand à Oscar Thériault et inscrire Gagnon Oscar comme occupant et retrancher le nom de Emile Limoges.

6098 Incrire Charbonneau René comme occupant à 73 rue Wright.

- Quartier No. 3A
- 7924 Substituer Dame Jos. Joannette à Joseph Joannette.
7415 Substituer Lebrun Arthur à Joseph Lefebvre pour 14
rue Mance.
6932 Substituer Ovila Legault à Madame Arthur Chantigny
pour 148 rue St-Jacques.
7044 Envoyez toutes factures pour taxes à Capital Trust
Corp., 18 rue Metcalfe, Ottawa.

- Quartier No. 4
- 8208 Substituer Duquette Arthur à Dame Arthur Duquette
et inscrire 1 service d'eau au lieu de 2 services à partir du premier
septembre 1935.
8312 Substituer Vve Louis Mercier à Succession Tétreau et
inscrire J. Ernest Cyr occupant par bail conditionnel.
8406 Charger 1 service d'eau au lieu de 2 services à partir
du premier mai 1935.

- Quartier No. 5
- 9369 Incrire Melle Gertrude Grignon occupant laissant Mad.
Joseph Albert Vve propriétaire du terrain.

9166 Incrire 1 service d'eau au lieu de 2 services à partir de
mai 1934.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,
Evaluateur.

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins

Messieurs :

Répondant à la lettre de M. Jacques Bertrand, avocat, demandant que l'évaluation de la propriété inscrite au No. du rôle 3230, 52 rue Fontaine appartenant maintenant à Dame Michel Lafranchise, soit amendée j'ai l'honneur de faire rapport que les hangars ayant été enlevés, l'évaluation maintenant sera inscrite au rôle

27 août 1935.

comme suit, terrain \$325.00, bâtiesses \$1,275.00 formant un total de \$1,600.00. L'évaluation ci-dessus peut-être accordée du premier septembre 1935.

Respectueusement soumis,

000

001

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

1er Octobre 1935.

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs,

Monsieur Oscar Simon, 41 rue St. Hyacinthe ayant démolie une partie de sa maison l'évaluation devra être réduite de \$150.00 soit \$475.00 pour terrain et \$850.00 pour bâtiesses, un total de \$1,325.00 au lieu de \$1,425.00 au numéro du Rôle 7040,

Respectueusement soumis,

000

001

002

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

RAPPORT DU COMITE DES FINANCES (JUILLET 1935)

RESUME DES COMPTES

ASSISTANCE PUBLIQUE (Secours Directs)

(Distribution faite par le comité de l'aide aux Nécessiteux de la Cité de Hull.)

Reclamation additionnelle à mai 1935 \$1.12

Reclamation additionnelle à juin 1935 16.86

Reclamation de juillet 1935 20,226.85

Total \$20,244.88

ALLOCATION POUR ABRI

Reclamation de juillet 1935 3,773.45

Reclamation additionnelle au mois de mai 1935

Boulangerie Laurier, Boulanger \$1.12

Réclamation additionnelle au mois de Juin 1935	
Arthur Monette, Marchand de bois	\$9.75
Etienne Levesque, Marchand de Bois	3.25
A. L. Raymond, Epicier	2.00
Ed. Laramée & Cie, Epicier et Boucher	1.36
Total	\$16.36

Réclamation pour le mois de juillet 1935

A. L. Raymond, Epicier et Boucher	\$2,704.47
Laiterie Fleur de Lis, Laiterie	508.35
Edgar Robitaille, Epicier et Boucher	163.04
J. A. Lalonde, Epicier et Boucher	138.73
Dompierre & Frères, Boulanger	226.44
Sauvé Frs., Epicier	60.48
L. A. Charbonneau, Epicier et Boucher	1,615.15
Is. Bertrand & Cie, Epicier	140.15
Mde V. St-Arnault, Epicier	58.58
Ad. Desloges, Epicier	48.22
J. B. Vallières, Epicier	22.13
H. Monette, Boucher	103.23
Jos. Lafrance, Boucher	62.91
Ad. Cousineau, Epicier	29.90
E. Talbot, Boucher	104.32
Albert Gratton, Epicier	18.60
A. Chatelain, Epicier	162.83
Clément & Leblanc, Epicier et boucher	1,197.09
H. Monette, Boucher	6.95
Louis Lafrance, Boucher	119.55
Donat St-Martin, Epicier	141.59
O. E. Bélanger, Epicier	40.91
A. Robillard, Boucher	32.00
Lafleche, Zéphir, Epicier	256.52
Gédéon Monette, Epicier et Boucher	2,339.67
Laiterie de Hull, Laiterie	748.03
Ed. Gauthier, Epicier et Boucher	1,018.02
H. T. Scott, Epicier	11.74

Albert Laflèche, Epicier	229.02
Lemieux & Dompierre, Epicier	343.79
André Proulx, Boulanger	490.19
Oscar Lambert, Boucher	51.80
Eugène Gagné, Epicier	44.14
Emile Levesque, Boulanger	148.19
J. B. Monfils, Epicier	37.18
M. Bélanger, Epicier	30.50
Emile Lemieux, Boucher	42.10
Mde T. Dunnigan, Epicier	10.28
Ad. Labelle, Boucher	18.90
Mastai Piché, Boulanger	60.34
Boulangerie Victoria, Boulangerie	191.38
E. Vadeboncoeur, Epicier	151.10
Oscar St-Martin, Epicier	52.60
Cyprien Lesage, Epicier	92.90
M. Romanuck, Epicier	19.81
Albert Labelle, Boucher	31.40
Emile Roussel, Epicier	49.87
M. Pichard, Epicier	96.43
Adélard Savard, Epicier	28.50
Lorenzo Soulière, Epicier	14.10
F. Pichard, Epicier	13.15
L. Leblanc, Boulanger	17.85
Ed. Laramée & Cie, Epicier	2,460.51
O. D. Lambert, Boucher	18.09
M. J. Lavéture, Epicier	46.94
Jos. Labelle, Boucher	37.67
Boulangerie Laurier, Boulangerie	222.67
P. Rocque, Epicier	19.20
J. Monette, Epicier	160.52
J. R. Robitaille, Epicier	62.16
Alph. Labelle, Boucher	.50
Laurier Charbonneau, Epicier	88.93
A. Bigras, Epicier	68.94
René Blanchette, Epicier	68.80
Mde Blanche Renaud, Epicier	168.20

A. Lalonde, Epicier et Boucher	128.59
Adémar Labelle, Epicier	9.34
J. G. Lamontagne, Epicier et Boucher	10.40
Alex. Bernard, Epicier	19.60
G. Désormeaux, Marchand de Bois	396.50
E. Vadeboncoeur, Marchand de Bois	65.00
Z. Miron, Marchand de Fer	3.36
Raoul Galipeau, Marchand de Bois	120.25
W. Arvisais, Marchand de Bois	302.25
Lucien Arvisais, Marchand de Bois	416.00
Etienne Levesque, Marchand de bois	269.75
Arthur Monette, Marchand de bois	702.00
Soublière & Lepage, Marchand de Fer	.56
P. Léroux, Marchand de Chaussures	7.50
Geo. Royer, Marchand de Chaussures	2.50
I. Ducharme & Fils, Marchands de chaussures	5.00
<hr/>	
Total	\$20,226.85

DETAILS

Nourriture	\$17,936.18	Chefs	934
Chaudrage	2,275.67	Dépendants	4065
Vêtements	15.00	Seules	51
<hr/>			
	—20,226.85		5050

RAPPORT DU COMITE DES FINANCES (1er octobre 1935)

RESUME DES COMPTES

ASSISTANCE PUBLIQUE (Secours Directs)

(Distribution faite par le comité de l'aide aux Nécessiteux de la Cité de Hull.)

Réclamation additionnelle à Juillet 1935	18.01
Réclamation pour le mois d'août 1935	16,034.73
<hr/>	

Total \$16,052.74

ALLOCATION POUR ABRI

Réclamation pour le mois d'Août 1935	\$3,650.22
--------------------------------------	------------

Réclamation additionnelle au mois de juillet 1935

Frs. Sauvé, Epicier	28
J. H. Monette, Boucher	.70
G. Monette, Epicier	5.29
Ed. Laramée & Cie, Epicier	1.60
M. J. Laverdure, Epicier	3.64
Total	11.51
Arthur Monette, Marchand de Bois	6.50
Total	18.01

Réclamation pour le mois d'août 1935

A. L. Raymond, Epicier et Boucher	2,071.10
Laiterie Fleur de Lis, Laiterie	398.16
Edgar Robitaille, Epicier	118.60
J. A. Lalonde, Epicier et Boucher	150.03
Dompierre Frères, Boulangers	169.05
Frs. Sauvé, Epicier	42.83
L. A. Charbonneau, Epicier et Boucher	1,032.09
Is. Bertrand & Cie, Epicier	113.98
X. St-Arnault, Epicier	47.53
Ad. Desloges, Epicier	39.99
J. B. Vallières, Epicier	17.60
J. Oscar Laflèche, Epicier	20.80
Jos. Lafrance, Boucher	44.92
Ad. Cousineau, Boucher	24.40
Etienne Talbot, Boucher	74.20
Albert Gratton, Epicier	24.80
A. Chatelain, Epicier et Boucher	187.03
Clément et Leblanc, Epicier	899.21
H. Monette, Boucher	85.23
Louis Lafrance, Boucher	84.90
D. St-Martin, Epicier et Boucher	121.39
O. E. Bélanger, Epicier	25.46
A. Robillard, Boucher	23.50
Z. Laflèche, Epicier	142.98
G. Monette, Epicier	1,745.99

Laiterie de Hull, Laiterie	584.24
Ed. Gauthier, Epicier et Boucher	755.83
H. T. Scott, Epicier	7.96
A. Laflèche, Epicier	174.02
Lemieux & Dompierre, Epicier	274.40
André Proulx, Boulanger	370.90
Oscar Lambert, Boucher	38.25
Eugène Gagné, Epicier	32.62
Emile Lévesque, Boulanger	105.35
J. B. Monfils, Epicier	24.28
M. Bélanger, Epicier	22.35
Emile Lemieux, Boucher	29.00
T. Dunnighan Mde, Epicier	8.28
A. D. Labelle, Boucher	17.91
M. Piché, Boulanger	55.02
Boulangerie Victoria, Boulanger	155.96
E. Vadeboncoeur, Epicier	146.74
Oscar St-Martin, Boucher	58.48
Cyprien Lesage, Epicier	52.24
M. Romanuck, Epicier	15.40
Albert Labelle, Boucher	41.00
E. Rousselle, Epicier	55.16
M. Pichard, Epicier	84.23
Adélard Savard, Epicier	22.80
L. Soulière, Epicier	7.04
L. Leblanc, Boulanger	17.08
Ed. Laramée & Cie, Epicier	1,995.27
O. Lambert, Boucher	15.82
M. J. Laverdure, Epicier	40.36
Jos. Labelle, Boucher	29.77
Boulangerie Laurier, Boulangerie	171.71
P. Rocque, Epicier	11.08
H. Monette, Epicier	140.01
J. R. Robitaille, Epicier et Boucher	45.92
L. Charbonneau, Epicier	81.75
A. Bigras, Epicier	40.30
René Blanchette, Epicier	57.20

Mme Blanche Renaud, Epicier	100.32
A. Lalonde, Epicier	81.68
A. Labelle, Epicier	18.68
M. Deslauriers, Epicier	21.48
J. G. Lamontagne, Epicier	7.64
Léon Ricard, Epicier	119.61
Alfred Whissel, Epicier	36.06
Alex. Bernard, Epicier	23.38
Mme Lecompte, Epicier	12.02
G. Désormeaux Mde., Marchand de Bois	282.75
E. Vadeboncoeur, Marchand de bois	58.50
Soublière & Lepage, Marchand de fer	.56
Z. Miron, Marchand de fer	2.80
Raoul Galipeau, Marchand de bois	133.25
W. Arvisais, Marchand de Bois	246.50
L. Arvisais, Marchand de bois	425.75
E. Lévesque, Marchand de Bois	279.50
Arthur Monette, Marchand de bois	669.50
F. Champagne, Marchand de bois	19.50
U. St-Louis, Marchand de bois	9.75
Total	\$16,034.73

DETAILS

Chauffage	\$2,122.36	Chefs	81	894
Nourriture	13,912.37	Dépendants	81	3872
		Seules	81	51
	\$16,034.73			
				4817

62.1 Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 5ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme durent assemblé en chambre, mardi le 1er octobre 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Laverdure, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

1	M. Viau & J. Dupel	178.80
2	Dr. E. Perras	21.00
3	S. Hudon	266.00
4	Welch & Johnston	1.35
5	Marcel Thériault	1.50
6	Ottawa Motor Sales	.99
7	McMullen Perkins Limited	21.20
8	R. O. Morris	28.01
9	Loyer Roméo	477.84
10	Miron Zéphir	9.75
11	Poste de Gasoline Papineau	10.60
12	Lafrance Fire Engine & Foamite Limited	86.63
13	Kelly & Leduc	9.89
14	Imperial Oil Co.	35.25
15	E. Groulx	3.00
16	Grant & Holden Graham	99.30
17	Charron & Ménard	508.12
18	Oscar Goulet	2.00
19	W. J. Carson Limited	2.00
20	Bélanger Frère & Cie	27.75
21	Bureau des examinateurs	10.00
22	Bob Morris Cap Ltd.	36.45

DEPARTEMENT DE LUMIERE ET ALARME

23	Canadian Westinghouse Co. Ltd.	15.00
24	Département de Feu	11.26
25	Miron Zéphir	3.00
26	Charron & Ménard	7.45
27	Gatineau Power Co.	6.90
28	Gatineau Motors	.79
29	Northern Electric	202.10

SALAires: Paies Nos. 18 à 22 inc. (septembre)

Département de Lumière 1.10

Que le surintendant du département de lumière et alarme soit autorisé de faire l'achat de 12 cross-arms, suivant sa demande en date du 27 septembre 1935.

Que le chef du département des incendies soit autorisé de faire l'achat des marchandises suivantes:—1 coat imperméable, \$8.50; une paire de bottes, \$7.75 et une douzaine de serviettes, \$3.00; qu'il soit aussi autorisé à faire réparer les pardessus d'hiver et à en acheter quatre. Le tout suivant sa demande en date du 30 septembre 1935.

J. Laverdure, Président

E. Pelletier

Frs. Tremblay

E. Dompiere

M. Galipeau

J. A. Morin

A. Desjardins

J. Baker

Ed. Laramee

Ad. Beauchamp

Z. Boucher

3. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 5ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 1er octobre 1935, auquel assistaient:— Son Honneur le Maire

Theodore Lambert, et les échevins J. Baker, E. Laramée, G. Biodeau, A. Morin, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

76	Eug. Thérien	(Santé)	47.25
77	Département des Incendies		27.75
78	Bob Morris Cap Co.		24.20
79	Kelly & Leduc		22.40
80	R. O. Morris		31.39
81	Pharmacie Laflamme		1.25
82	B. J. Déry		224.11
83	St-Louis Machine Shop		2.50
84	Office Specialty Co.		33.34
85	Alexis Carrière		19.00
86	Pharmacie Laflamme		1.25
87	Albert Normand		83.34
88	V. Gélineau		100.00
89	Melle S. Gatien		37.00
90	H. L. Byles		4.66
91	Département des Incendies		65.80

SALAIRE: Paies Nos. 18 à 22 inc. (septembre)

Police	\$4.60
--------	--------

Que le chef du département de Police soit autorisé de demander des soumissions pour 5 pardessus d'hiver, 3 pardessus d'automne et de printemps; qu'il soit autorisé d'acheter 2 casques d'hiver (loup-marin) à \$5.00 chacun; 2 bâtons de cuir à \$5.50 chacun et 1 revolver à \$31.75, suivant sa demande en date du 1er octobre 1935.

Z. Boucher, président	Ed. Laramée
Frs. Tremblay	Ad. Beauchamp
J. A. Morin	E. Dompierre
J. Laverdure	M. Galipeau
E. Pelletier	J. Baker
H. Gauthier	

4. Proposé par l'échevin Z. Boucher; secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 5ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 1er octobre 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. A. Morin, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

92	Soublière & Lepage	\$40.14
93	Signs of Canada Ltd.	60.42
94	Wright Bros. Supply Ltd.	358.99
95	Laurentian Stone Co. Ltd.	310.68
96	Just Equipment & Supply	333.10
97	Charron & Ménard	30.22
98	J. A. Boucher	2.80
99	Maryland Casualty Co.	303.68
100	Canadian Pacific Ry	76.90
101	A. Champagne	45.65
102	Ontario Hughes Owens	5.90
103	Garage Hotel-de-Ville	25.13
104	Cie Ingénieurs Ent.	231.45
105	M. J. Laverdure	1.55
106	Hull Coal Cie	18.26
107	H. Lafleur	4.00
108	Ottawa Transportation	6.96
109	Ottawa Electric Co.	.95
110	Département des Incendies	119.09

111 Kelly & Leduc 133.68

SALAIRE.—Paies Nos. 18 à 22 inc. (septembre)

Rues	\$416.40
Egouts	267.00
Trottoirs	53.55
Rues Pavées	358.10
Egout rue Langevin	178.08
Compensation	211.20

J. A. Morin, Président	Ed. Laramée
E. Pelletier	A. Desjardins
E. Dompierre	Z. Boucher
Ad. Beauchamp	J. Baker
J. Laverdure	M. Galipeau

5. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin
E. Pelletier:

Que le 5ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui
vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC.

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dument assemblé en chambre, mardi
le 1er octobre 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A.
Beauchamp, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert,
et les échevins J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E.
Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier,
A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour
paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-des-
sous formulées.

112 St-Denis Service Station	\$24.81
113 St-Louis Machine Shop	44.55
114 Victoria Foundry Co.	11.53
115 Succ. E. R. Bisson	15.00
116 Chelsea Service Station	13.11

117	Pierre le Cordonnier	46.35
118	Arthur Emond	33.00
119	J. A. Fraser	1.25
120	Poste d'essence Laurier	1.00
121	Thomas Robertson	79.20
122	Gatineau Power Cie	225.00
123	Canadian General Electric	2.26
124	General Supply Co.	126.30
125	A. Gougeon	10.10
126	F. Laroche	10.90
127	Poste de Gasoline Papineau	42.74

SALAires:—Paies Nos. 18 à 22 inc. (septembre)

Réparations des services	\$334.75
Bornes fontaines	55.30
Tuyaux principaux	118.00
Château d'eau	112.45
Usine électrique	26.40
Aqueduc-rue Duquesne	85.90

Ad. Beauchamp, Président	J. Baker
Frs. Tremblay	A. Desjardins
J. A. Morin	E. Dompierre
Ed. Laramée	M. Galipeau
E. Pelletier	J. Laverdure
H. Gauthier	Z. Boucher

6. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le 5ième rapport du comité des l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 1er octobre 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin M. Galipeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin,

E. Dompiere, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

30	M. Emond	(assistance publique)	\$47.50
31	R. Picard	"	35.75
32	Hull Medical Hall	"	10.54
33	Dr. J. Isabelle	"	45.00
34	E. Demers	"	10.00
35	Pharmacie Nationale	"	9.00
36	Pharmacie Wrightville	"	34.75
37	Léo. Guimond	"	10.00
38	Nichols Chemical	(Chlorination)	1,061.73
	Note de crédit		805.87
39	A. Ferland		15.50
40	Dr. J. Isabelle	(Santé)	85.50

M. Galipeau, Président.

A. Desjardins

H. Gauthier

J. Laverdure

E. Dagenais

Ad. Beauchamp

E. Dompiere

Z. Boucher

E. Pelletier

G. Bilodeau

Frs. Tremblay

Ed. Laramée

J. Baker

J. A. Morin

7. Proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le 5ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin M. Galipeau:

Faisant suite à la résolution No. 9 de l'assemblée du 3 septembre 1935, concernant le dépotoir, il fait plaisir à ce conseil, d'accorder le même privilège aux Révérends Pères Oblats que celui déjà existant dans la motion précédente, concernant la ville; c'est-à-dire, que sur trois mois d'avis les révérends Pères Oblats pourront re-

prendre leur terrain, et s'en servir pour d'autres fins que celles pour lesquelles ils nous le louent; mais l'exemption de taxes que nous leur allouons pour ce terrain s'éteindrait par le fait même.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin G. Galipeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Greffier soit autorisé à demander à la Commission Municipale de Québec la permission d'escompter et renouveler à échéance un billet de \$46,750.00 jusqu'à ce que la cité obtienne le produit de la vente de \$130,500.00 des obligations du règlement No. 326.

Que le Maire, le Président du Comité des Finances et le Trésorier de la cité soient autorisés de s'entendre avec la Banque Provinciale du Canada pour obtenir cet escompte.

Adopté.

Septembre le 20, 1935.

Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs:

Je demanderais à votre honorable conseil de bien vouloir autoriser le Trésorier à faire les transports suivants.

Créditer stock magasin \$524.85

Débiter les appropriations suivantes:

Réparations de Services	193.75
Bornes Fontaines	17.77
Tuyaux Principaux	.88
Dégelage	.92
Services neufs	17.25
Chateau d'eau	3.64
Rues	30.47
Département Police	8.35
Egouts	151.84
Trottoirs	12.14
Rues Pavées	20.50
Assistance Publique	2.87

Bureau de Santé	1.39
Département Feu	.93
Bureau de l'Ingénieur	1.21
Département Lumières	.50
Barrières	.06
Comité des Bâtisses	1.78
Egoût Langevin	57.10
Imprévus	1.98
	\$524.85

Respectueusement soumis,

THEO. LANCTOT, I.C.

T.L.—N.L. Ingénieur de la Cité.

10. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire, dans ses livres, les transports mentionnés au rapport de l'Ingénieur en date du 20 septembre 1935.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'Aviseur Légal soit autorisé de représenter la cité devant la Commission des Chemins de Fer du Canada lorsque la requête de la compagnie du Pacifique Canadien au sujet du Pont Interprovincial sera entendue.

Adopté.

DEPARTEMENT DE POLICE

HULL, le 30 septembre 1935.

A Son Honneur le Maire,

Messieurs:

Suivant l'autorisation reçue du Conseil de Ville de faire enquête au sujet de la plainte portée par le Barreau du District de Hull, approuvée sur l'affidavit de Mte. R. Quain, avocat, contre le Sergent Hilaire Pelchat du Département de Police, le Comité après

avoir entendu les témoins assermentés à constaté que le Sergent Pelchat à manqué à son devoir, en ne permettant pas à un avocat d'avoir une entrevue avec un prisonnier.
Ce comité recommande donc à votre Honorable Conseil que le salaire du Sergent Pelchat soit suspendu du 9 au 22 septembre inclus, et qu'il soit réinstallé à sa position après cette date.

Sigillié

Vos tout dévoués,

Le Comité de Police,

Léopold Normand, Secrétaire

12. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Pelletier:
Que le rapport du comité de Police, en date du 30 septembre 1935, au sujet de la plainte portée par le Barreau de Hull contre le sergent Pelchat, soit approuvé et que les recommandations faites par le dit rapport soient mises à exécution.

: Adopté.

13. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin A. Beauchamp:
Qu'un comité composé du Président du comité des Affaires Litigieuses, des échevins du quartier 4, des contre-maitres, H. Bisson et E. Tremblay, et de l'Ingénieur de la cité, soit chargé de rencontrer M. J. A. Trinque au sujet de sa réclamation; ce comité devra faire rapport au conseil.

: Adopté.

14. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Qu'une offre de \$1,100.00 soit faite à M. Octave Emery en règlement final de sa réclamation, sans préjudice aux droits de la cité. Sur acceptation de cette offre que le Trésorier de la cité soit autorisé à en faire le paiement.

: Adopté.

15. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que l'Ingénieur soit autorisé de faire l'achat des matériaux requis suivant avis de motion donné régulièrement à l'assemblée du 1er octobre dernier des marchands suivants: — Z. Miron. 20; J. C. Bélar \$21.30; A. Champagne \$96.60; Charron-Ménard, \$58.05; Kelly-Leduc \$6.71; Soublière-Lepage \$3.00; Garage Papineau \$4.37; T. Letourneau \$1.75; Wright Bros. Supply \$24.80; Laurentian Stone \$28.13; Cie McAvity \$16.20.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin E. Dagenais, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que la soumission de M. Palmér pour l'achat du vieux fer, fonte, etc., soit acceptée, suivant le rapport de l'Ingénieur en date du 7 octobre 1935. La pesée de ce matériel devra se faire sur la balance de la corporation.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Qu'application soit faite à la Commission Municipale de la Province pour obtenir un emprunt supplémentaire de \$3,000.00 afin de parfaire les travaux d'égoûts de la rue Langevin, et qu'une copie du rapport de l'Ingénieur expliquant les raisons motivant cette demande d'argent soit annexée à la dite application; sur réception de l'autorisation de cet emprunt que le Maire et le Trésorier soient autorisés de signer et renouveler un billet avec la Banque Provinciale du Canada; le paiement de ce billet sera fait avec le produit de la vente d'obligations autorisées à cet effet.

Adopté.

HULL, Septembre le 30, 1935.

Monsieur Jos. Raymond, Trésorier.
Cité de Hull, P.Q.
Veuillez créditer le compte de Magasin pour un montant de \$2,446.99 et débiter les appropriations ci-bas énumérées.

AQUEDUC

Réparations de Services 82.41

Bornes Fontaines	93.36
Tuyaux Principaux	61.48
Services Neufs	7.32
Chateau d'eau et Usine Electrique	296.39
	\$540.96
CORPORATION	
Rues	74.04
Egoûts	138.47
Rues Pavées	376.00
Bureau de l'Ingénieur	57.69
Police	1.15
Magasin Dépense	10.80
Egout Langevin	778.83
Bureau de Santé	33.15
Barrières	76.90
Comité Aide Chômage	1.32
Neige	357.66
	1,906.03
	\$2,446.99
Magasin Stock	349.26
	\$2,796.25

THEO. LANCTOT, I.C.

Ingénieur de la Cité

P. NELSON LAROSE,

J. A. COURROUX,

Sec. Dépt. Ingénieur.

Commis Chantier Municipal

18. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin

G. Bilodeau; que le Trésorier de la cité soit autorisé dans ses

livres, les transports mentionnés au dit rapport.

Adopté.

CANADA }
Province de Québec }
District de Hull }
CITE DE HULL

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des réunions, à l'Hôtel-de-Ville de la dite cité à huit heures du soir, lundi le septième jour d'octobre, 1935, à laquelle assemblée étaient présents:

Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H Gauthier, A. Desjardins, M. Galipeau, formant quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Le Règlement suivant a été lu, proposé et adopté;

REGLEMENT No. 327

Concernant la fermeture de certaines rues et ruelles dans le quartier numéro un de la cité de Hull.

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à une séance antérieure de ce conseil;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT ordonné et statué comme suit:

1. A l'avenir les rues et ruelles ci-après décrites, seront fermées au public, savoir:

(a) Rue Thibault, autrefois connue sous le nom de rue Archambault, formée d'une partie du lot 255 susdit, borné au nord par les lots 255-266 à 255-278 inclusivement; au sud par les lots 255-279 à 255-291 inclusivement; à l'est par la rue Devlin et par la rue de Boucherville; à l'ouest par la rue Roussillon (Chevrier);

(b) Ruelle 255-1214 du cadastre pour le quartier numéro un de la cité de Hull susdite, bornée au nord par les lots 255-279 à 255-291 inclusivement; au sud par les lots 255-292 à 255-304 inclusivement; à l'est par la rue Devlin; à l'ouest par la rue Roussillon susdite;

(c) Avenue Bertrand, formée de partie du lot 255, bornée au nord par les lots 255-292 à 255-304 inclusivement; au sud par les lots 255-305 à 255-317 inclusivement; à l'est par la rue Deylin; à l'ouest par la rue Roussillon;

(d) Ruelle connue sous le numéro 255-1216 du cadastre susdit; bornée au nord par les lots 255-305 à 255-317 inclusivement; au sud par les lots 255-318 à 255-330 inclusivement; à l'est par la rue Devlin et à l'ouest par la rue Roussillon;

Toutes ces parties de rues et ruelles font partie du lot 255 suivant le plan et livre de renvoi officiel pour le quartier numéro un de la cité de Hull;

2. Tous règlements, et procès-verbaux ou autres procédures ordonnant l'ouverture de ces dites rues et ruelles, sont par ce présent règlement abrogés;

3. Le présent règlement viendra en force et vigueur suivant la loi.
FAIT ET PASSE en la cité de Hull, les jour et an ci-dessus.

THEO. LAMBERT,

Maire.

H. LEON LEBLANC,

Greffier.

19. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin J. Baker:

Que le règlement No. 327, concernant la fermeture de certaines rues et ruelles dans le quartier numéro Un de la cité de Hull, soit adopté tel que lu et que le Greffier soit autorisé de donner les avis publics requis par la loi.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que le règlement No. 328, amendant le règlement No. 244 concernant le trafic des véhicules dans les limites de la cité de Hull, soit adopté tel que lu et que le Greffier soit autorisé à donner les avis publics requis par la loi.

Proposé en amendement par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le règlement No. 328 soit renvoyé au comité du conseil pour étude.

Pour l'amendement:— les échevins Laramée, Bilodeau, Peltier, Boucher, Dagenais, Gauthier. 6.

Contre:— les échevins Tremblay, Baker, Morin, Dompierre, Beauchamp, Laverdure, Desjardins, Galipeau. 8.

Les échevins E. Laramée et Z. Boucher donnent avis de reconsideration.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITY OF HULL

District de Hull

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances dans l'Hôtel-de-Ville, de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 7 octobre 1935, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Le Règlement suivant a été lu, proposé et adopté:

REGLEMENT No. 329

Amendant le règlement No. 264 concernant les marchés et balances publics dans la Cité de Hull.

ATTENDU que le conseil de la Cité de Hull a jugé à propos d'amender l'article 53 du règlement 264 des règlements de la cité concernant les marchés et balances publics de la cité,

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à une assemblée spéciale du Conseil tenue le 19 mars 1934, que le présent règlement serait proposé et adopté à cette assemblée;

IL EST EN CONSEQUENCE ordonné et statué et le Conseil de la Cité de Hull ordonne et statue, par règlement comme suit:

1. l'article 53 et ses sous-paragraphes, du règlement numéro 264 des règlements de la Cité, est par les présentes abrogé, annulé et remplacé par le suivant:

53. Les droits de pesage suivants seront imposés et perçus pour les effets suivants:

(a) Pour peser un voyage de charbon ou coke contenant 4000 livres ou moins, y compris le poids du contenant \$0.10

(b) Pour chaque tonne ou fraction de tonne additionnelle 0.05

(c) Pour peser chaque voyage de pierre ou de chaux de pas plus de 1000 livres 0.05

(d) Pour peser chaque voyage de pierre ou de chaux de plus de 1000 livres 0.10

Pour les droits de pesage pour autres objets et animaux, voir article 27.

2. Le présent règlement viendra en force et vigueur suivant la Loi.

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jour et an ci-dessus mentionnés.

THEO. LAMBERT,

H. LEON LEBLANC,

Maire

Greffier

ATTEST CANADA PROVINCE OF QUEBEC CITY OF HULL

DISTRICT OF HULL

At a regular meeting of the Council of the City of Hull, held at the City Hall in said City, at eight o'clock in the afternoon, Monday October 7th 1935, at which meeting were present:

His Worship Mayor Théo. Lambert, in the chair, and aldermen F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins and M. Galipeau, forming a quorum of said Council.

The following By-law was read, moved and adopted:

BY-LAW No. 329

**Amending By-Law No. 264, concerning
the markets and public weighscale in**

the City of Hull.

Whereas the Council of the City of Hull has deemed it necessary to amend section 53 of By-law No. 264 of the city concerning the markets and public weighscales;

Whereas notice of motion was given at a special meeting of this Council held on March 19th 1934 that this present By-law would be moved and adopted;

Consequently it is ordained and enacted by this By-law as follows:

1. Section 53 and its sub-paragraphs, of By-law No. 264 of the City, is hereby repealed and replaced by the following:

53. The following fees will be imposed and collected for the weighing of the effects hereunder mentioned:

(a) To weigh a load of coal or coke of 4000 pounds or less, including the container 10 cents

(b) For each additionnal ton or fraction thereof 5 cents

(c) To weigh each load of stone or lime not over 1000 pounds 10 cents

(d) To weigh each load of stone or lime over 1000 pounds 10 cents

For weighing fees of other articles and animals, see section 27.
2. The present By-law shall come into force and effect according to law.

Done and passed in the City of Hull on the date above mentioned:

THEO. LAMBERT, H. LEON LEBLANC,

Mayor.

City Clerk.

21. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le règlement No. 329, amendant le règlement No. 264 concernant les marchés et balances publiques dans la cité de Hull, soit adopté et que le Greffier soit autorisé à publier les avis publics requis par la loi.

Adopté.

L'échevin A. Desjardins quitte son siège.

22. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Conformément à l'article 51 du règlement No. 264, section 3, les balances appartenant à Hull Coal Company, Bélanger Frères & Cie Limitée, Napoléon Tremblay et Laurentian Stone Company, sont reconnues comme balances publiques pour les fins du dit règlement No. 264 et ses amendements. Les frais d'opération et de maintien ou entretien des dites balances sont aux frais des compagnies précitées. Les préposés aux balances devront être asservis.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que ce conseil ratifie l'entente intervenue entre le comité du conseil de la cité de Hull et le conseil municipal du comté de Hull au sujet de la quote-part de la cité de Hull dans le coût de l'entretien du Bureau d'Enregistrement et accepte la résolution ci-dessous comme valable à toutes fins que de droit:—

Qu'une entente soit effectuée entre le conseil du Comté de Hull et la cité de Hull concernant la quote-part de la cité de Hull dans l'entretien et réparations de l'édifice du bureau d'enregistrement sur les bases suivantes:

(1) Que l'édifice du bureau d'enregistrement, terrain et bâties et accessoires, est une propriété publique, exempte de taxations et que cet immeuble devra être inscrit sur le rôle de la cité de Hull dans la colonne intitulée "propriétés non taxables."

(2) Que la quote-part annuelle de la cité de Hull dans l'entretien et réparations du dit édifice du Bureau d'enregistrement sera compensée par les charges d'eau et d'arrosage annuelles imposées sur le dit édifice par la cité de Hull (étant admis que le dit édifice est une propriété non taxable) que tous surplus de charges d'entretien, de réparations du dit édifice, terrain, bâties et accessoires seront à la charge du dit conseil du comté de Hull;

(3) Que le conseil du comté de Hull aura plein pouvoir de donner à loyer en tout ou en partie le dit édifice du bureau d'enregistrement; d'y faire tous changements; de consentir tous baux à long terme ou à court terme, et d'en percevoir tous loyers et revenus;

(4). Que quittance soit donnée par la cité de Hull au conseil de comté annuellement pour les dites charges d'eau et d'arrosage imposées sur le dit édifice en compensation de la quote-part de la cité de Hull dans l'entretien et réparations du dit édifice du bureau d'enregistrement; que quittance soit donnée par le conseil du comté de Hull à la cité de Hull, annuellement, pour la quote-part d'entretien et réparations de la dite cité dans le dit bureau d'enregistrement, en compensation des charges d'eau et d'arrosage susdites;

(5). Que telle entente lie le conseil du comté de Hull et la cité de Hull tant pour le passé que pour l'avenir.

Et que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés à signer avec le conseil du comté de Hull tous documents nécessaires aux fins susdites.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le Greffier soit autorisé de renouveler la police d'assurances feu couvrant l'édifice de l'Hôtel de Ville avec M. Geo. E. Courville représentant la Norwich Union Fire Insurance Society Limited.

Proposé en amendement par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. Baker:

Que la police d'assurances-feu sur l'Hôtel de Ville soit maintenue avec la Guardian Assurance Co. Ltd. actuellement représentée par la maison Aimé Guertin & Cie.

Pour l'amendement:— les échevins Tremblay, Baker, Laramee, Morin, Pelletier, Boucher, Dompierre, Beauchamp. 8.

Contre:— les échevins Bilodeau, Dagenais, Laverdure, Gauthier, Galipeau. 5.

L'amendement est remporté et la motion principale perdue sur même division.

25. Considérant que le rapport du comité des économies a été approuvé par ce conseil le 26 juin 1934;

Considérant que le dit rapport du comité des économies insiste sur la nécessité de faire subir des examens aux candidats faisant application pour une position au château d'eau ou à l'Usine électrique;

Considérant que le dit rapport ne fait pas mention de la manière de procéder pour choisir la personne compétente à remplir les devoirs d'une position dans les autres départements de la cité;

Il est proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que ce conseil reconnaît le système de promotion dans le personnel des différents services municipaux lorsque l'employé à être promu possède la compétence pour bien remplir les devoirs de la position vacante. Dans le cas d'une vacance où il n'y aurait pas possibilité de promouvoir un employé de la cité, les candidats à cette position devront subir des examens appropriés. Ce que ci-dessus

s'applique à tous les services municipaux sans exception. Le conseil décidera, dans chaque cas, des personnes qui auront charge de faire subir ces examens.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin

E. Laramée:

Considérant que la cité de Hull a fait les dépenses ci-dessous pour secours directs distribués aux nécessiteux, savoir:—

Secours, septembre 1935	\$20,734.34
Allocation pour abri, Septembre 1935	3,760.79

Ce conseil prie le comité des secours à Québec de bien vouloir autoriser ces montants dépensés pour venir en aide à 923 chefs de familles avec 4029 dépendants et 52 personnes vivant seules dont les noms apparaissent à la liste accompagnant la présente résolution.

Adopté.

27. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin

E. Laramée:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer le compte de MM. Lucien Massé & Cie, au montant de \$150.00 pour travail spécial de vérification des comptes de secours directs pour le mois d'août 1935, suivant les instructions reçues du gouvernement de la province.

Adopté.

28. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin

E. Laramée:

Que l'Aviseur Légal de la cité soit autorisé de représenter la cité de Hull, tierce-saisie, dans la cause de S. E. Farley vs François Grégoire.

Adopté.

29. Attendu qu'en vertu de la clause 3 de l'entente signée par les gouvernements fédéral et provincial, le 7 juillet 1934, un colon bénéficiaire de l'octroi en vertu du Plan Gordon ne pouvant encore se suffire à lui-même après deux années d'établissement a droit à une allocation additionnelle de \$100.00;

Attendu que nos chômeurs-colons ne sont pas encore en mesure de se tirer d'affaires seuls et qu'un certain nombre pourraient être portés à se décourger et à revenir en ville;

Attendu que notre municipalité veut bien faire sa part pour assurer la permanence de l'établissement de nos chômeurs sur des lots de colonisation;

Il est proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que ce conseil accepte l'offre du Gouvernement pour le nombre de UN colon et que le Trésorier de la cité soit autorisé à adresser avec la présente résolution un chèque accepté au montant de \$33.33 au Service du Retour à la Terre, Hôtel du Gouvernement, Québec; le dit chèque doit être fait à l'ordre de l'Honorable Trésorier Provincial.

Adopté.

30. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que la soumission de Bélanger-Frères et Cie Limitee pour 90 tonnes de charbon American Buckwheat No. 1 à \$9.50 la tonne et pour 45 tonnes de charbon Welsh Buckwheat No. 1 à \$11.25 la tonne, soit acceptée; que la soumission de Hull Coal Company pour 165 tonnes de charbon $\frac{3}{4}$ lump steam à \$8.90 la tonne soit acceptée à être répartie comme suit:— 37 tonnes à la caserne des pompiers No. 2, 33 tonnes à la caserne No. 3 et 95 tonnes au château d'eau.

Adopté.

31. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Qu'une offre de \$30.00 soit faite à M. Saul Grenier, 17 rue Duquesne, en règlement final de sa réclamation sans préjudice aux droits de la cité. Au cas où cette offre serait acceptée que le Trésorier de la cité soit autorisé à en effectuer le paiement.

Adopté.

32. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin J. Baker:

Que les minutes des assemblées du 3 et 9 septembre 1935, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

33. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Baker:

Que ce conseil accepte l'offre de M. Eugène St. Jean en date du 27 août 1935 pour l'achat des susdivisions 94, 95, 106 et 107 du bloc 255 pour le prix de \$218.99; que son honneur le Maire et le Greffier soient autorisés à signer l'acte de vente.

Adopté.

34. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que permission soit accordée à M. Elzéar Duquay d'ériger un poste de relais à essence à l'angle des rues St-Rédempteur et St-Laurent, suivant les prescriptions du règlement No. 309 de la cité concernant ces établissements. Cette installation devra être faite sous la surveillance et suivant l'approbation du chef du département des incendies et de l'Ingénieur de la cité.

Adopté.

35. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Qu'un comité composé du Président du comité des affaires litigieuses, et des échevins du quartier rencontre au plus tôt possible M. Philippe Reynolds au sujet de sa réclamation contre la cité; que l'Ingénieur de la cité soit prié d'accompagner le comité. Sans préjudice.

Adopté.

36. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que la motion No. 2 de l'assemblée régulière du conseil en date du 9 septembre 1935 comportant les augmentations de salaires au château d'eau soit rescindée et remplacée par la suivante:

Que le montant de \$200.00 étant la balance du salaire du chef électrique de l'usine électrique, soit réparti également entre les employés suivants:— MM. F. Larose, J. Chénier, A. St. Laurent, R. Thibault, J. Pichette et J. Kirouac, leur donnant une augmentation respective de \$33.33 par année.

Proposé en amendement par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que la question des augmentations de salaires aux employés du château d'eau soit renvoyée au comité pour étude.

Pour l'amendement:— les échevins Tremblay, Baker, Laramée, Bilodeau, Morin, Pelletier, Boucher, Dompierre, Laverdure, Gauthier, Galipeau. 11.

Contre:— les échevins Beauchamp et Dagenais. 2.

L'amendement est remporté et la motion principale perdue sur même division.

37. Proposé par l'échevin E. Dagenais, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que le Greffier soit autorisé de faire application à la Commission Municipale de Québec pour un emprunt temporaire de \$6,000.00 pour la construction des égouts sur les rues St-Hyacinthe et St-Henri (travail exécuté avec la main d'oeuvre des secours), suivant les plans acceptés par le département Provincial d'Hygiène.

Sur réception de cette autorisation, que le Maire et le Trésorier soient autorisés d'escompter un billet à la Banque Provinciale du Canada pour couvrir les frais de ces travaux.

Adopté.

38. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que permission soit accordée à M. Hosanna Bertrand de continuer la vente de la gasoline à 139 rue Hôtel-de-Ville pourvu toutefois que l'installation du dit Bertrand soit conforme au règlement gouvernant le commerce en question.

Adopté.

39. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que ce conseil appuie les résolutions soumises par la Chambre de Commerce Junior de Hull concernant les sujets suivants:— 1. la construction du sanatorium, re entrepreneurs locaux; 2. recorder la cité de Hull demeurant dans la province d'Ontario; 3. concernant les professeurs à l'Ecole Technique de Hull demeurant dans la cité d'Ottawa.

Que copie de cette résolution soit envoyée aux intéressés.

Adopté.

40. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin J. Baker:

Que le rapport de l'Ingénieur en date du 7 octobre 1935 relativement à la construction de l'égoût pour le Sanatorium soit adopté et que le Greffier de la cité, l'Aviseur Légal et l'Ingénieur de la cité soient autorisés de continuer les procédures afin de hâter la construction de cet égoût.

Que le Greffier soit autorisé de faire application auprès de la Commission Municipale de Québec pour obtenir l'autorisation d'effectuer un emprunt temporaire au montant de \$13,000.00 pour la construction de cet égoût. Le remboursement de cet emprunt temporaire sera fait avec le produit de la vente d'obligations qui seront émises à cet effet.

Que Son Honneur le Maire et le Trésorier de la cité soient autorisés de signer et renouveler à échéance un billet de \$13,000.00 avec la Banque Provinciale du Canada.

Adopté.

41. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que la demande de M. Isaie St. Denis, No. 6697, soit référée à l'Ingénieur de la cité afin qu'il prépare des estimés à être soumis au conseil.

Adopté.

HULL, le 30 septembre 1935.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$300.09 soit employé pour l'achat de matériaux, les fonds devant être pris à même les différentes appro- priations.

J. A. MORIN, Echevin

HULL, le 7 octobre 1935.

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assem- blée je proposerai un règlement à l'effet d'amender le règlement No. 322 de la cité de Hull, concernant l'ouverture de certaines ruelles.

GEO. BILODEAU, Echevin.

Ajournement sine die.



CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

CITE DE HULL.

District de Hull.

No. 9

SEANCE DU 29 OCTOBRE 1935

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des réunions, à l'Hôtel-de-Ville de la Cité, à huit heures du soir, lundi le septième jour d'octobre 1935, à laquelle assemblée étaient présents:

Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Le Règlement suivant a été lu, proposé et adopté,

CANADA

PROVINCE OF QUEBEC

CITY OF HULL

DISTRICT OF HULL

REGLEMENT No. 328

Amendant le règlement No. 244 concernant
le traffic des véhicules dans les limites
de la Cité de Hull.

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à une séance antérieure de ce conseil:

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT ordonné et statué comme suit:

1. Le Règlement numéro 244 des règlements de la Cité de Hull est par les présentes, amendé en ajoutant après la section huit de l'article sept, la section suivante:

ARTICLE No. 7-A

Sec 1. A partir de la mise en vigueur du présent règlement, il est défendu à tout véhicule automobile ou camion d'une pesanteur de plus de deux tonnes avec ou sans sa charge de circuler sur la rue Front entre les rues Montcalm et le Chemin d'Aylmer:

Sec. 2 Les dits véhicules automobiles ou camions sus-mentionnés devront circuler dans les rues parrallèles ou transversales à la rue Front;

Sec. 3 La prohibition et l'usage, ainsi que la direction à suivre par les susdits camions seront indiqués par des enseignes appropriées ou par des officiers publics;

Sec. 4 Les camions automobiles des personnes ou compagnies actuellement installées sur le parcours de chaque côté de la rue Front, ou allant aux industries y situées, devront passer et sortir par la rue Montcalm, au côté Nord de la dite rue Front, et ne devront jamais aller dans la direction sud, ou vers le chemin d'Aylmer.

2. Le présent règlement viendra en force et vigueur suivant la loi.

FAIT ET PASSE en la cité de Hull, les jour et an ci-dessus.

H. LEON LEBLANC, THEO. LAMBERT,
Greffier Maire



CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

CITE DE HULL

District de Hull.

No. 10

ASSEMBLE DU 29 OCTOBRE 1935

A une assemblée spéciale de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, mardi le 29 octobre 1935, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

L'avis de convocation de la dite assemblée ainsi que le certificat de la signification d'icelui sont lus et déposés sur la table.

1. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin M. Galipeau:

Que la résolution No. 20 de l'assemblée du 7 octobre 1935 soit reconsidérée.

Pour:— les échevins Galipeau, Laramée, Dagenais, Bilodeau.

Contre:— les échevins Tremblay, Baker, Desjardins, Gauthier, Dompierre, Morin, Laverdure. 7.

La motion est perdue.

2. Considérant que pour se conformer à la clause 5 de la circulaire No. 2 re: aide aux chômeurs-nécessiteux 1935, la cité de Hull est obligée de payer une somme mensuelle de \$150.00 pour faire faire la vérification spéciale des comptes de secours;

Considérant qu'il résultera une économie appréciable si la cité était dispensée de se conformer à cette clause des instructions de Québec;

Considérant que ce conseil a chargé un comité indépendant d'administrer les secours aux chômeurs-nécessiteux dans notre cité

et qu'une personne attitrée de ce comité pourrait signer le certificat des dépenses sur la formule F-7-5.

Il est proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que ce conseil prie l'honorable Ministre des Travaux Publics, de la Chasse et des Pêcheries de bien vouloir dispenser la cité de Hull de faire faire une vérification spéciale des comptes de secours vu que ces mêmes comptes sont soumis à une vérification par les départements des secours et de l'auditeur de la province.

Qu'un employé du comité de l'aide aux nécessiteux de Hull soit recommandé comme officier compétent pour signer la formule F-7-35.

Que copie de la présente résolution soit envoyée à l'honorable Ministre des Travaux Publics, de la Chasse et des Pêcheries, à M. Ivan E. Vallée, sous-ministre et directeur de l'aide aux chômeurs-nécessiteux, et à M. M. L. Guimont, sous-directeur de l'aide aux chômeurs-nécessiteux.

Adopté.

L'échevin E. Pelletier prend son siège.

3. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Baker:

Que ce conseil siège en comité général.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin A. Morin:

Que ce comité lève séance, rapporte progrès et procède aux affaires.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que les procédures relatives à la construction de l'égoût pour desservir le Sanatorium soient laissées en suspens jusqu'à l'assemblée régulière de ce conseil, laquelle sera tenue le 4 novembre courant.

Adopté.

Ajournement sine die.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.
District de Hull.

No. 11

SEANCE DU 4 NOVEMBRE 1935

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 4 novembre 1935, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, Jos. Baker, G. Bilodeau, Ed. Laramée, J. A. Morin, Z. Boucher, E. Dompierre, A. Beauchamp; E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Adopté.

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:— Albert Roy, 47 rue Délorimier; Jacques Fortier, avocat, au nom de Joseph Livenois, 73 rue Wright; La Chambre de Commerce Junior de Hull; A. Labelle, 3 rue Victoria; Ferrier Saumier; Association des Petits Propriétaires de Hull; La Chambre de Commerce de Hull; Commission des Chemins de Fer; Louis Ouellette, 49 Myrand, Ottawa; Requête de certains marchands et bouchers de Hull; Joseph Laplante, 20 Montpetit.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITÉ DE FEU, LUMIERE ET ALARME
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 29 octobre 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Laverdure, président, Son Honneur le Maire

Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramee, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, E. Dompiere, A. Beuchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

1	Bélanger Frères & Cie	\$956.64
2	Hugh Carson & Co.	3.18
3	Grant Holden Graham Ltd.	10.15
4	Hull Coal Co.	623.00
5	Kelly & Leduc	8.50
6	Roméo Loyer	242.43
7	P. Leroux	6.00
8	Poste de Service Papineau	37.26
9	R. O. Morris	.20
10	Jos. Pilon Ltée	1.00
11	J. H. Poitras	16.00
12	Poste de Service Rochon	1.00
13	W. D. St-Cyr	2.15
14	St-Louis Machine Shop	1.50
15	Welch & Johnston	.45
16	Poste de Service St-Denis	17.00

DEPARTEMENT LUMIERE & ALARME

17	Marchand Electrical Co.	3.95
18	Département du Feu	10.46
19	Poste de Service Rochon	21.47
20	Gatineau Motors	2.38
21	Gatineau Power Co.	19.65
22	General Electric	.54
23	Northern Electric	100.92
24	Gatineau Power Co.	2.50

SALAIRS	Paies, Ncs. 28-24-25-26 (octobre 1935)	
	Département Lumière & Alarme	\$0.55

Que le chef du département des incendies soit autorisé d'acheter une douzaine de balais au coût de \$6.25 et un baril de soda à pâte au coût de \$17.81.

J. Baker

Ad. Beauchamp

M. Galipeau

J. A. Morin

A. Desjardins

H. Gauthier

E. Dompierre

Frs. Tremblay

Z. Boucher

Ed. Laramée

G. Bilodeau

2. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin M. Galipeau:

Que le 6ième rapport du Comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

Monsieur l'échevin Pelletier prend son siège.

6ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 29 octobre 1935, auquel assistaient—Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

25	R. O. Morris	\$12.47
26	Charron & Ménard	132.31
27	Dr. E. Laverdure	20.00
28	Caisse Police	24.45
29	Valmore Gélineau	80.00
30	Albert Normand	83.34
31	Dr. E. Laverdure	32.00
32	Kelly & Leduc	9.73

33	Poste de Service Rochon	24.90
34	J. Pharand	1.45
35	Eug. Thérien	46.75
36	Pritchard Andrews Co.	4.82
37	Charron & Ménard	17.51
38	J. B. Déry	11.55
39	A. R. Farley	2.15
40	Duford Limited	7.24
41	Ottawa Drug Co.	1.65
42	J. Pharand	.98
43	H. L. Byles	68.26
44	Département des Incendies	57.96

Que le Greffier soit autorisé de demander des soumissions pour l'achat de 26 paires de chaussures pour les hommes du département de Police.

Que le chef du département de Police soit autorisé de demander des soumissions chez les marchands de Hull pour l'achat de mitaines et gants d'hiver pour les hommes de son département.

Z. Boucher, président Ed. Laramée

H. Gauthier G. Bilodeau

F. Tremblay M. Galipeau

E. Dompierre A. Desjardins

J. A. Morin

3. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 6ième rapport du Comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 29 octobre 1935, auquel assistaient: Monsieur l'échevin M. Galipeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilo-

deau, A. Morin, E. Pelletier, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Da-
genais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour
paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-des-
sous formulées.

45	Nichols Chemical Co. (Chlorination)	\$1,061.73
46	Note de crédit	690.75
46	David Benedict (Santé)	140.00
47	H. Gauthier & Cie (Ass. Publique)	130.00
48	Edg. Beauchamp	96.00
49	M. Emond	55.50
50	Pharmacie Nationale	13.85
51	H. Gauthier & Cie	20.70
52	J. Barbeau	25.00
53	Dr. J. Isabelle	50.00
54	A. R. Farley	21.85
55	Arthur Clouthier	40.00
56	R. Picard	60.05

4. SALAIRES: Paires Nos. 23-24-25-26 (Octobre 1935)

Parcs	\$1.50
M. Galipeau, Président	Z. Boucher
E. Dompierre	A. Desjardins
H. Gauthier	J. Baker
Frs. Tremblay	J. A. Morin
Ad. Beauchamp	G. Bilodeau

4. Proposé par l'échevin M. Galipeau, seconde par l'échevin
E. Desjardins:

Que le 6ième rapport du Comité de Santé et Parcs, qui vient
d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DE FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Finances dûment assemblé en chambre, mardi le
29 octobre 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bi-
lodeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les

échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Lavendure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

57	M. Galipeau	(Hotel-de-Ville)	\$3.25
58	Bélanger Frères	"	68.74
59	Soublière & Lepage	"	2.60
60	I Michaud	(Vente pour taxes)	5.00
61	Hopital St-Vincent	(Ass. Publique)	138.00
62	Hospice St-Charles	"	1,813.00
63	Orphelinat St-Joseph	"	1,849.20
64	Louis de G. Raby	(Règlement No. 322)	4.35
65	Louis de G. Raby	(Vente pour taxes)	73.20
66	P. DAoust & Cie	(Secours Directs)	45.00
67	Gatineau Power Cie	"	1.50
68	Lucien Massé & Cie	"	150.00
69	G. E. Gauvin & Cie	(Papeterie)	41.34
70	D. Gestetner Ltd.	"	8.00
71	G. E. Gauvin & Fils	"	4.24
72	P. A. Larocque	"	30.75
73	Le Progrès de Hull	"	54.20
74	Ls. de G. Raby	(Evaluateur)	44.55
75	Soublière & Lepage	"	6.08
76	Soublière & Lepage	(C. des bâtisses)	2.00
77	Fred. C. McLean	(B. de Revision)	50.00
78	J. B. Michon	"	50.00
79	René Roger	"	50.00
80	Joseph Caron	"	50.00
81	Gatineau Power Co.	(Marché)	1.00
82	Burroughs Adding Mach.	(Assurances)	22.50
83	J. W. Ste. Marie	(Aff. Litigieuses)	141.90

SALAIRE: Paies No. 23-24-25-26 (Octobre 1935)

Secours Directs Imprimeur Imprimeur \$450.00
Bureau du Greffier Imprimeur Imprimeur 40.00

Bureau de l'Evaluateur 40.00
Imprévu 28.00

Que le rapport du Greffier de la cité concernant l'item "Papeterie", daté du 23 octobre 1935, soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire, dans ses livres, les transports y mentionnés.

Que le rapport No. 10 de l'Evaluateur de la cité, en date du 29 octobre 1935, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé.

Que le rapport de l'Evaluateur de la cité, en date du 29 octobre 1935, concernant la propriété de M. J. A. Bilodeau, 154 rue Champlain, rôle No. 8408, soit approuvé.

G. Bilodeau, Président	Ad. Beauchamp
E. Dompierre	Z. Boucher
J. A. Morin	M. Galipeau
Frs. Tremblay	Ed. Laramée

RAPPORT DU COMITE DES FINANCES (29 octobre 1935)

(O.C. 5-35)

RESUME DES COMPTES

ASSISTANCE PUBLIQUE (Secours Directs)

(Distribution faite par le comité de l'aide aux Nécessiteux de la Cité de Hull).

SECOURS DIRECTS

Réclamation additionnelle à Mai 1935	\$20.96
Réclamation additionnelle à Août 1935	37.02
Réclamation du mois de Septembre 1935	20,639.04

ALLOCATION POUR ABRI

Réclamation du mois de septembre 1935	3,766.20
---------------------------------------	----------

Additionnelle à Mai 1935

Pharand Josaphat, Marchandises Sèches	20.96
---------------------------------------	-------

Additionnelle à Août 1935

Zt Lafleche, Epicier	25.12
----------------------	-------

Laiterie de Hull, Laiterie	.40
----------------------------	-----

M. Pichard, Epicier 5.00
Arthur Monette, Marchand de Bois 6.50

Total \$37.02

Reclamation de Septembre 1935

A. L. Raymond, Epicier et Boucher 2,545.15

Laiterie Fleur de Lis, Laiterie 470.87

Edgar Robitaille, Epicier 113.66

J. A. Lalonde, Epicier 142.37

Dompierre Frères, Boulanger 197.68

Sauvé Frs., Epicier 34.38

L. A. Charbonneau, Epicier et Bouchier 1,074.83

Is. Bertrand & Cie, Epicier 29.68

Mde V. St-Arnaud, Epicier 46.08

Ad. Desloges, Epicier 50.29

J. B. Vallières, Epicier 17.32

J. Oscar Lafleche, Epicier 53.90

Jos. Lafrance, Boucher 35.63

Ad. Cousineau, Boucher 79.33

Etienne Talbot, Boucher 68.65

Albert Gratton, Epicier 24.80

A. Chatelain, Epicier 205.51

Clément & Leblanc, Epicier 938.95

H. Monette, Boucher 90.71

Louis Lafrance, Boucher 97.20

Donat St-Martin, Epicier 124.03

O. Bélanger, Epicier 29.72

A. Robillard, Boucher 19.75

Z. Lafleche, Epicier 215.47

G. Monette, Epicier 1,903.18

Laiterie de Hull, Laiterie 631.64

Edmond Gauthier, Epicier 856.49

H. T. Scott, Epicier 9.95

A. Lafleche, Epicier 229.04

Lemieux & Dompierre, Epicier 292.44

André Proulx, Boulanger 416.43

Oscar Lambert, Boucher	43.70
Emile Lévesque, Boulanger	135.87
M. Bélanger, Epicier	19.75
Emile Lemieux, Boucher	46.00
Mde T. Dunnigan, Epicier	8.28
A. D. Labelle, Epicier	20.90
M. Piché, Boulanger	72.66
Boulangerie Victoria, Boulanger	184.87
E. Vadeboncoeur, Epicier	164.06
Oscar St-Martin, Boucher	54.25
Cyprien Lesage, Boucher	56.98
M. Romanuck, Epicier	15.68
Albert Labelle, Boucher	42.00
E. Rousselle, Epicier	38.40
M. Pichard, Epicier	96.00
Adélard Savard, Epicier	22.80
Lorenzo Soulière, Epicier	7.04
L. Leblanc, Boulanger	26.74
Ed. Laramée & Cie, Epicier et Boucher	2,121.10
Odinat Lambert, Boucher	21.12
Emile Laurin, Epicier	4.92
M. J. Laverdure, Epicier	44.65
Jos. Labelle, Boucher	24.09
E. Sarazin, Epicier	15.20
Boulangerie Laurier, Boulanger	190.61
J. Monette, Epicier	150.80
J. R. Robitaille, Epicier	37.67
L. Charbonneau, Epicier	93.38
A. Bigras, Epicier	26.11
René Blanchette, Epicier	63.20
Blanche Renaud, Epicier	88.09
A. Lalonde, Epicier	64.76
Adelmar Labelle, Epicier	26.71
M. Deslauriers, Epicier	16.84
J. G. Lamontagne, Epicier	35.84
Léon Ricard, Epicier	234.27

Alfred Whissel, Epicier	36.43
Alex Bernard, Epicier	22.64
Laurent Lecompte, Epicier	22.04
Picknell & Fils, Epicier	66.73
Wilfrid Lévis, Epicier	5.20
Mde G. Désormeaux, Marchand de Bois	292.50
Joseph Sarazin, Marchand de Bois	204.75
E. Vadeboncoeur, Marchand de Bois	91.00
Soublière & Lepage, Marchand de Fer (pétrole)	.56
Z. Miron, Marchand de fer (pétrole)	3.64
Raoul Galipeau, Marchand de bois	165.75
Wilfrid Arvisais, Marchand de Bois	230.75
Lucien Arvisais, Marchand de Bois	416.00
Hull Coal Co., Marchand de Bois	36.25
Etieme Lévesque, Marchand de Bois	364.00
Arthur Monette, Marchand de Bois	799.50
T. Champagne, Marchand de Bois	55.25
Ulric St-Louis, Marchand de Bois	19.50
A. Amyot, Marchand de Bois	162.75
Joseph Groulx, Marchandises Sèches	1.50
Emile Groulx, Cordonnier	2.00
Melle Amélia Charest, Marchandises Sèches	165.20
C. J. Taschereau, Marchandises Sèches	166.08
Melle M. Shea, Marchand de Chaussures	34.19
Mde E. X. Laurin, Marchandises Sèches	251.95
E. Ducharme & Fils, Marchand de Chaussures	187.83
Arthur Loyer, Marchand de Chaussures	132.34
Jos. Pharand, Marchandises Sèches	472.59
Leroux Philias, Marchand de Chaussures	76.10
Mde Geo. Royer, Marchandises Sèches	753.00
M. Kareem, Marchandises Sèches	15.80
Yvon Brault, Marchandises Sèches	15.40
Wilfrid Coulombe, Marchandises Sèches	7.60
B. Patry, Marchand de Chaussures	1.75
Total	20,639.04

—195—

DETAILS

Nourriture	\$15,513.51	Chefs	923
Vêtements	2,283.33	Dépendants	4029
Chauffage	2,842.20	Seules	52
Total	\$20,639.04	Total	5004

RAPPORT MENSUEL DE L'EVALUATEUR

HULL, 29 octobre 1935

RAPPORT No. 10

A Son Honneur Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins de la Cité.

Messieurs :

J'ai bien l'honneur de vous faire le rapport suivant des changements et mutations au rôle d'évaluation pour le mois d'octobre 1935.

QUARTIER No. 1

1736 Substituer Michaud Isidore (39 Boulevard St-Joseph) à Beauchamp Hénri pour 37 Boulevard St-Joseph.

QUARTIER No. 1-A

3986 Substituer Charles Morin, (Lac Ste-Marie) à Lionel Legris pour 106-108 Boulevard St-Joseph.

3230A Retrancher cette entrée, les bâtisses et machines ayant été enlevées le premier septembre 1935.

3692 Incrire manufacture de savon et machines évaluées à \$400.00 et fonds de commerce de \$400.00 du premier septembre 1935.

3244 Substituer Télesphore Blais à Oscar Giroux pour le lot 244-17, rue Fontaine.

QUARTIER No. 3

6316 Substituer Théobald Gagnon à Oscar Gagnon pour 76 rue St-Jacques.

—196—

QUARTIER No. 3A

- 807327 Substituer Cadastre 135 N-14 et 135-15 à cadastre 135 N-14, rue Brébeuf.
807080 Substituer Maurice Robillard à Vve J.-Bte. Morissette, 12 rue St-Hyacinthe.

QUARTIER No. 4

- 8106 Inscire dans la colonne des exemptés par la loi au-lieu de la colonne taxable.

- 8087 Substituer Vve Omer Lemieux, à Vve Maxime Marcil, 20 rue Langevin.

QUARTIER No. 5

- 9619 Substituer Melle Noellie D'Aoust à Emile Auger pour 321 rue Notre-Dame et inscrire Clément Schryer comme occupant par bail conditionnel.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur

29 Octobre 1935.

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs :

M. Bilodeau à 154 rue Champlain No. du rôle 8408, ayant démolie une partie de ses bâties, l'évaluation peut être réduite à \$3,000.00 pour bâties, le terrain étant de \$1,650.00 le total sera de \$4,650.00 au lieu de \$5,525.00.

Ceci prendra effet du premier octobre 1935 et les modifications seront pour les rôles 1935-36 et 1936-37.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

DU 6^e RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES, QUÉ., le 23 octobre 1935.

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins, Je suis honnétablement à la suite de l'ordre du 22 octobre 1935 et il me semble que dans l'intérêt de la Ville il convient d'autoriser la dépense suivante:
Veuillez autoriser le Trésorier de la cité à créditer l'item "Papeterie" de la somme de \$388.48 et débiter les départements suivants, savoir:

Du Trésorier	\$196.65
De l'Ingénieur	14.63
Du Greffier	65.08
De l'Evaluateur	.71
Du Feu	8.78
De la Police	42.43
Comité de l'aide aux nécessiteux	6.00
Règlement No. 326	7.84
Règlements Nos. 327 et 328	5.92
Egoût "Parc Columbia"	13.00
Vente pour taxes	27.44
	27.44
	\$388.48

Nous avons en mains un stock de \$344.10.

Veuillez me croire, messieurs,

Votre bien dévoué,

H. LEON LEBLANC,

Greffier.

5. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 6^e rapport du Comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITÉ DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 29 octobre 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. A. Morin, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

82.	Poste de Service St-Denis	\$2.75
83	Wright Brothers Supply	206.59
84	Dr. J. L. Pichette	17.50
85	Albert Gratton	.50
86	I. Letourneau	.97
87	Crabtree-Miller Ltd.	8.10
88	E. Choquette	9.00
89	Can. Pacific	63.24
90	F. Laroche	1.50
91	Laurentian Stone	108.95
92	Poste de Service Rochon	5.50
93	A. Champagne	19.45
94	Département des Incendies	137.94
95	Dr. E. Pernas	10.00
96	Maryland Casualty Co.	296.50
97	H. Lafleur	4.25
98	A. Gauthier	6.00
99	Geo. Montpetit fils	6.48
100	Laval Motor Sales	.20
101	Bélanger & Dalpé	7.35
102	Charron & Ménard	86.11
103	Kelly & Leduc	62.60
	SALAIRE: PAIES Nos. 23-24-25-26 (Octobre 1935)	
	Rues	\$372.03

217 Egoûts	141.50
218 Trottoirs	18.90
162 Rues Pavées	384.00
219 Egoût rue Langevin	128.41
220 Compensation	82.80

J. A. Morin, Président	H. Gauthier
A. Desjardins	Ed. Laramée
M. Galipeau	J. Baker
Frs. Tremblay	Ad. Beauchamp
E. Dompierre	Z. Boucher

6. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 6ième rapport du Comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc, dûment assemblé en chambre, mardi le 29 octobre 1935 auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

104 Canada Brass & Machine Works	\$25.76
105 Bradley & Desjardins	93.47
106 Limoges & Frères	92.23
107 Succ. E. R. Bisson	15.00
108 Gatineau Power Co.	228.72
109 Ottawa Electric Co.	.95.00
110 People's Gas Supply	2.50
111 J. E. Séguin	3.60
112 Poste de Gasoline Papineau	12.45

113	Godin Frères	7.15
114	Arthur Loyer	12.00
115	J. B. Harper	5.94
116	Ontario Hughes Owens Co.	23.20
117	Hull Coal Co.	86.32
118	Soublière & Lepage	6.75
119	A. Champagne	143.24
120	J. C. Béclair	23.87
121	R. O. Morris	32.48
122	A. A. Gougeon	6.70

SALAires: Paies Nos. 23-24-25-26 (Octobre 1935)

Réparations des services	\$301.45
Bornes Fontaines	89.25
Tuyaux Principaux	58.70
Chateau d'eau	21.15

Ad. Beauchamp, Président E. Dompierre

A. Desjardins Z. Boucher

H. Gauthier Ed. Laramée

Frs. Tremblay M. Galipeau

J. Baker J. A. Morin

7. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le 6ième rapport du Comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Baker:

Que l'aviseur Légal de la cité soit autorisé de s'associer un autre avocat pour conduire les procédures et la cause devant la Commission des Chemins de Fer du Canada relativement à l'application de la Compagnie du Chemin de Fer Canadien demandant que le coût de l'entretien du Pont Interprovincial soit à la charge de la cité de Hull et autres intéressés. Que l'ingénieur de la cité soit prié d'accompagner l'Aviseur Légal.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que l'ingénieur soit autorisé de faire l'achat des matériaux requis suivant avis de motion donné régulièrement à l'assemblée du 29 octobre 1935. Z. Miron \$8.20; Charron & Ménard \$54.51; Kelly & Leduc \$68.76; A. Champagne \$116.80.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Qu'une offre de \$228.94 soit faite à M. Philippe Reynolds, 88 rue St-Redempteur, en règlement final de sa réclamation contre la Cité, sans préjudice aux droits de cette dernière. Sur acceptation de cette offre par M. Reynolds que le Trésorier de la cité soit autorisé de lui créditer ce montant sur les taxes municipales et d'eau imposées sur la dite propriété.

Adopté.

Octobre le 29, 1935.

Monsieur Jos. Raymond, Trésorier,

Cité de Hull, P.Q.

Monsieur:

Veuillez créditer le compte de magasin pour un montant de \$1,559.84 et débiter les appropriations ci-bas énumérés.

CORPORATION

Rues	36.01
Egouts	158.50
Rues Pavées	112.76
Bureau de l'Ingénieur	42.35
Police	5.10
Parc	.75
Assistance Publique	10.29
Egout Langevin	415.26
Bureau de Santé	50.30
Magasin Dépenses	12.04

Barrières 63.24
Total 906.60

AQUEDUC	115.59
Réparations de Services	37.43
Bornes Fontaines	6.69
Tuyaux Principaux	50.24
Services Neufs	443.29
Château d'eau et Usine Electrique	653.24

Magasin Stock \$1,559.84

Magasin Stock 304.52

équipement \$1,864.36

THEO. LANCTOT, I.C.
Ingénieur de la Cité.

P. NELSON LAROSE,
Secrétaire Dép't Ingénieur

P. A. COURROUX,
Commis Chantier Municipal

11. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que le rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 29 octobre 1935, concernant les appropriations de son département, soit approuvé et que le trésorier de la Cité soit autorisé de faire dans ses livres, les transports y mentionnés au dit rapport.

Adopte.

12. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Considérant que la cité de Hull a fait les dépenses ci-dessous pour secours directs distribués aux nécessiteux, savoir:

Secours Directs pour octobre 1935	\$27,725.74
Allocation pour abri, octobre 1935 (App.)	3,829.07

Ce conseil prie le comité des secours à Québec de bien vouloir autoriser ces montants dépensés pour venir en aide à 963 chefs de familles avec 4202 dépendants et 50 personnes vivant seules dont

les noms apparaissent à la liste accompagnant la présente résolution. **Adopté.**

13. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les minutes de l'assemblée du 7 octobre 1935, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que l'Evaluateur de la cité soit autorisé d'encherir au nom de la cité de Hull sur les propriétés qui seront prochainement mises en vente pour arrérages de redevances municipales.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de remettre à The Canadian Bank of Commerce, Toronto, Ont., les \$3,500.00 d'obligations du Chemin de Fer Canadian National, lesquelles avaient été déposées en garantie de travaux exécutés par Standard Paving Limited. La période de garantie couverte par ce dépôt est maintenant expirée.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. Baker:

Qu'une offre de \$125.00 soit faite à M. Albert Labelle en règlement final de sa réclamation contre la cité, sans préjudice aux droits de cette dernière. Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer ce montant dès que M. Labelle aura accepté ce règlement.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Considérant que la Maison W. D. St-Cyr est responsable pour les travaux de réparations faits à la bouilloire de l'Hôtel-de-Ville en août dernier que le trésorier de la cité soit autorisé de payer le compte de cette maison au montant de \$234.00.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin Frs. Tremblay:

Que le Greffier soit chargé de répondre à M. Louis Ouellette, 49 rue Myrand, Ottawa, Ont., que la Cité ne désire pas se prévaloir de l'offre qu'il fait de vendre à cette dernière son terrain à Val Tétreau. (6709).

Adopté.

19. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que la lettre de Joseph Laplante (6711) et celle de A. Labelle (6713) soient référées à l'Evaluateur pour rapport au Conseil.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin J. Baker:

A l'avenir que les employés du bureau du Comité de l'Aide aux Nécessiteux qui font les enquêtes à domicile soient assermentés.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin Frs. Tremblay, secondé par l'échevin J. Baker:

Que l'Ingénieur de la Cité n'emploie que les propriétaires et locataires nécessiteux qui ne sont pas présentement sur le Secours Directs, aux travaux de l'égout du Sanatorium. Que, préférence soit donnée aux propriétaires.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que l'Ingénieur soit autorisé de faire la construction d'un service d'eau suivant la demande de M. D. Lévesque en date du 29

octobre dernier, en autant que ce dernier fournira les matériaux nécessaires pour la construction et paiera les dépenses occasionnées pour assurances de responsabilité patronale et toutes autres dépenses en rapport avec ces travaux.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin J. Baker:

Que, suivant les avis publics donnés dans les éditions des 11 et 18 octobre 1935 du journal "Le Progrès de Hull", ce conseil procède à l'exécution de la construction d'un égout partant du Chemin d'Aylmer et passant dans la ruelle desservant les rues de Boucherville, Viger, Chateaubriand et Devlin sur un parcours d'environ 1200 pieds. Le coût de cet égout sera chargé aux propriétaires riverains dans la proportion voulue par la Charte de la cité, article 147 et ses amendements. Que l'ingénieur de la cité soit autorisé de faire faire ces travaux suivant les estimés qu'il a préparé à cet effet, dès que la Cité aura obtenu de la banque les avances nécessaires à cette fin.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé à prendre livraison de \$2,000.00 de débentures de la cité de Hull, 1er février 1936 à 100.25 et intérêts accrus, suivant l'offre de M. Bruno Jeannotte en date du 31 octobre 1935.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que la demande de Monsieur Isaie St-Denis (6697) pour la pose d'un raccordement d'aqueduc pour sa propriété située sur le Chemin de la Montagne soit acceptée aux conditions suivantes:

Le réquerant devra faire un dépôt de \$75.00 entre les mains du Trésorier pour couvrir les frais des plombiers de la Cité et l'assurance sur les chômeurs qui feront le travail. Si le coût des

dépenses dépasse ce montant le réquerant devra en combler la différence et remise lui sera faite si le coût en est moindre.

Il est entendu que le réquerant devra fournir le tuyau nécessaire pour ce raccordement.

Aucun autre contribuable ne pourra faire de connection sur ce raccordement d'aqueduc sans avoir au préalable le permis du réquerant et celui de la Cité.

Le réquerant s'engage lors de la construction d'un tuyau maître d'aqueduc en face de sa propriété de se désister du présent raccordement et connecter avec le nouveau système d'aqueduc et en payer les charges annuelles.

26. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin T. Beauchamp:

Que ce conseil désire informer le Comité de l'aide aux Nécessiteux de Hull que Mde Gaudreau, 19 blvd. St-Joseph; Mde Pierre Dubreuil, 32 rue Ferland; M. Achille Desbois, 200 rue Laval; Daniels Diotte, rue Maisonneuve; Mde Oscar Bérubé, 194 rue Notre-Dame; M. Félix Vanasse, 51½ rue Garneau; M. Croteau, 62 rue Notre-Dame, sont reconnus comme citoyens de Hull.

27. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que ce conseil siège en comité général pour l'ouverture de soumissions.

28. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin E. Boucher:

Que ce conseil lève séance, rapporte progrès et procède aux affaires.

Adopté.

29. Proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que la soumission de M. W. Villeneuve pour sable au prix de \$0.70 la verge, soit acceptée.

Adopté.

30. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que la soumission de B. Patry pour 26 paires de chaussures à \$5.00 la paire, soit acceptée à condition que la livraison soit faite à l'Hôtel-de-Ville le ou avant le 26 novembre 1935.

Adopté.

31. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que la soumission de Monsieur Mariano Tomaro au montant de \$209.00, taxe incluse, pour pardessus d'hiver pour les hommes du département de police soit acceptée.

Adopté.

32. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que le rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 4 novembre 1935, relativement à la demande de M. J. E. Gaboury, 325 boulevard St-Joseph, soit référée à l'Aviseur Légal pour rapport au conseil.

Adopté.

33. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que la lettre de M. Albert Roy (6715) soit référée à l'Ingénieur pour rapport au conseil.

Adopté.

34. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Baker:

Qu'un montant de \$5.95 soit payé à M. Ferrier Saumure en règlement final de sa réclamation, sans préjudice aux droits de la Cité.

Adopté.

35. Proposé par l'échevin E. Dagenais, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Sur plainte reçue, que ce conseil avise la Cie Hull Electric de s'en tenir aux dispositions du contrat passé devant le notaire Labelle en date du 7 août 1931, relativement au service des tramways sur les lignes de ceinture et Wrightville, à l'exception toutefois de 100.00\$.

Adopté.

Adopté.

Université King ébaucée par le conseil X. Résolu et mis en œuvre.

HULL, le 29 octobre 1935

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, je proposerai qu'un montant de \$392.63 soit employé pour l'achat de matériaux pour différents départements, les fonds devant être pris à même les différentes appropriations.

J. A. MORIN, Echevin.

Université King ébaucée par le conseil X. Résolu et mis en œuvre.

HULL, le 4 novembre 1935

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, je proposerai un règlement à l'effet d'amender le règlement No. 309, concernant l'emmagasinage et la distribution des huiles et gazoline en gros et en détail dans la Cité de Hull.

G. BILODEAU, Echevin

36. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que ce conseil ajourne au 18 novembre courant.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.
District de Hull.

No. 12

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 1935

À une assemblée régulière ajournée du Conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 18 novembre 1935, à laquelle sont présents :—

Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins, F. Tremblay, J. Baker, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dom-pierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin J. Baker :

Que le Greffier de la cité soit autorisé de demander des soumissions pour l'achat des obligations du règlement No. 326 autorisant un emprunt au montant de \$130,500.00 pour rencontrer les dépenses de secours donnés par la cité de Hull en vertu des lois du chômage. Les obligations de ce règlement portant intérêt au taux de 4½ ou 5%.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin Z. Boucher :

Considérant que le délai de 12 mois fixé par la Commission Municipale de Québec autorisant un emprunt temporaire de \$9,000.00 pour reconstruction de l'égoût de la rue Langevin expirera le 12 décembre 1935 et que le règlement d'emprunt pour couvrir ces dépenses ne sera pas préparé pour cette date que ce conseil demande à la Commission Municipale de Québec d'étendre

ce délai pour rembourser cet emprunt temporaire de \$9,000.00 jusqu'à ce que la cité reçoive le produit d'un règlement d'emprunt couvrant ces dépenses.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés de signer l'acte de servitude d'égoût et d'aqueduc entre la Cité de Hull et M. Josaphat Pharand sur les sub-divisions officielles 342, 349 du bloc originale 255 du quartier Un, tel que préparé par le notaire F. A. Labelle.

Adopté.

Monsieur l'échevin J. A. Morin prend son siège.

4. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que permission soit accordée à M. J. Ernest Gaboury, 325 blvd. St. Joseph, de construire une clôture en fer forgé sur le terrain de la cité en face de sa propriété. Le dit Gaboury est et sera tenu responsable de tous dommages pouvant résulter de la construction de la dite clôture. Sur un avis de 6 mois la cité pourra ordonner de faire enlever immédiatement la dite clôture, et le dit Gaboury n'aura aucun recours légal contre la Cité pour dommages qu'il pourrait avoir subis à la suite de cette ordonnance.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que les échevins J. Baker, M. Galipeau, A. Morin, et l'Ingénieur de la cité soient chargés de se joindre à l'aviseur légal pour rencontrer l'avocat de Melles F. A. & E. M. Wright relativement à leur réclamation pour gravier pris sur leur terrain et travail fait par l'arpenteur S. E. Farley, dans le but d'effectuer un règlement de cette réclamation. Ce comité devra faire rapport au conseil.

Adopté.

Ajournement sine die.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC CITE DE HULL.
District de Hull.

No. 13

SEANCE DU 2 DECEMBRE 1935

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 2 décembre 1935, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, G. Bilodeau, E. Laramée, J. A. Morin, Z. Boucher, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celle de:— Pierre Dubreuil, Club Rotary de Hull, Frontenac Laundries de Montréal, Hull Electric Co., Louis Simard, Thomas Amyotte.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 26 novembre 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin Z. Boucher, président Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Kelly & Leduc	\$57.54
2	V. Gélineau	80.00
3	Albert Normand	83.34
4	Eug. Thérien	38.25
5	Baker Bros.	3.00
6	J. B. Déry	15.86
7	J. Pharand	1.08
8	Pritchard Andrews Co. Ltd.	9.95
9	Harry K. Martin	48.00
10	Pritchard Andrews Co. Ltd.	12.19
11	Hull Medical Hall	.50
12	R. O. Morris	4.28
13	F. Laroche	2.50
14	Hull Coal Co.	1.12
15	Charron & Ménard	4.08
16	Département des Incendies	53.52
16a	B. Patry	130.00

Que le chef du département de Police soit autorisé d'ajouter au contrat déjà donné à M. Tomaro trois pardessus d'hiver, dont deux pour les hommes de son département et un pour le concierge de l'Hôtel de Ville.

Que la soumission de P. A. Carrière Limitée pour 12 paires de gants noirs à \$1.25 la paire et 12 paires de mitaines noires à \$2.35 la paire, soit acceptée.

Z. Boucher, président	Ad. Beauchamp
Ed. Laramée	Frs. Tremblay
M. Galipeau	J. A. Morin
E. Dompierre	H. Gauthier
J. Baker	G. Bilodeau

2. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que le 7ième rapport du comité de Police, qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE & ALARME
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 26 novembre 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Laverdure, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

17	Marion Tomaro	180.00
18	R. Loyer	199.50
19	J. Pharand	3.48
20	Ottawa Motor Sales Ltd.	1.92
21	A. Morin & Frères	4.38
22	M. J. Laverdure	6.35
23	Kelly & Leduc	2.09
24	Imperial Radiator Co.	.80
25	M. E. Groulx	4.25
26	P. D'Aoust & Cie	15.75
27	Charron & Ménard	9.49

DEPARTEMENT LUMIERE & ALARME

28	Gatineau Motors Co.	20.64
29	Charron & Ménard	3.46
30	Département du Feu	13.64
31	Canadian General Electric Co.	4.82
32	Gatineau Power Co.	2.25

SALAIRE: Paies Nos. 30-27-28-29 (novembre 1935)

Feu	\$1.10
-----	--------

Que le chef du département des incendies soit autorisé de faire les achats suivants:— 2 paires de bottes, \$12.00; 1 pardessus imperméable, \$9.15; deux "tips" pour lance de 7-8 chacun,

\$8.50; 35 paires de gants, \$36.00; 50 pieds de chaînes pour les appareils à incendies \$12.50. Le tout à être chargé aux appropriations de son département.

J. Laverdure, Président	M. Galipeau
Ad. Beauchamp	E. Dompierre
Frs. Tremblay	Z. Boucher
J. A. Morin	H. Gauthier
Ed. Laramée	G. Bilodeau
J. Baker	

3. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 7ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 26 novembre 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin M. Galipeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

33	L'Hopital Laval	(Assistance publique)	\$15.00
34	Strathcona Hospital	"	32.00
35	Pharmacie Nationale	"	8.50
36	A. L. Thérien	"	14.00
37	Hopital Général Ottawa	"	91.12
38	Stratheona Hospital	"	144.00
39	M. Emord	"	65.00
40	Nichols Chemical Co.	(Chlorination)	1,061.73

Note de crédit	\$690.75
41 A. Ferland (Santé)	19.00
M. Galipeau, Président.	J. Laverdure
Ad. Beauchamp	Z. Boucher
E. Dompierre	J. A. Morin
Ed. Laramée	H. Gauthier
J. Baker	G. Bilodeau
Frs. Tremblay	

4. Proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le 7ième rapport du comité de Santé et Parcs, qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 26 novembre 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bilodeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

42 G. E. Gauvin & Fils	(Papeterie)	\$31.80
43 P. A. Larocque	"	20.67
44 J. M. Hill	"	101.20
45 D. Gestetner	"	7.22
46 Le Progrès de Hull	"	7.76
47 G. E. Gauvin & Fils	"	44.34
48 Imprimerie Provost	"	11.75
49 J. Wilfrid Ste. Marie	(Imprévus)	120.00
50 J. Wilfrid Ste. Marie	(C. des Bâtisses)	43.80
51 Kelly & Leduc		2.41

52	Underwood Elliott Fisher	(Evaluateur)	1.00
53	P. A. Larocque	(Secours directs)	17.20
54	L. Massé & Cie	"	150.00
55	Boucher Frères	"	.36
56	P. D'Aoust & Cie	"	45.00
57	Soublière & Lepage	"	1.38
58	Ottawa Electric	"	2.57
59	Gouvernement de Québec	(Aliénés)	105.37
60	Soublière & Lepage	(B du Greffier)	1.50
61	Kelly & Leduc	"	4.25
62	Jos. Pilon	(Bureau du Trésorier)	15.42
63	Hospice St-Charles	(Ass. Publique)	1900.50
64	F. E. St-Jean	(Hotel-de-Ville)	1.25
65	M. Galipeau	"	7.00
66	W. D. St-Cyr	"	13.87
67	Hull Coal Co.	"	6.00
68	Soublière & Lepage	"	5.59
68a	J. Alexis Larose	"	15.00
68b	Alfred Sykes	"	15.00
68c	Camille L'Heureux	"	15.00

SALAIRS: PAIES Nos. 27-28-29-30 (novembre 1935)

Bureau de l'Evaluateur	80.00
Secours directs	450.00

Que le rapport du Greffier de la cité, en date du 20 novembre 1935, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire, dans ses livres, les transports y mentionnés.

Que le rapport No. 11 de l'Evaluateur de la Cité, daté du 26 novembre 1935, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé.

Que les rapports ci-dessous de l'Evaluateur de la cité datés du 26 novembre 1935, soient approuvés:

Rôle No. 1050, propriété de Nicolas Légaré.

Rôle No. 3681, propriété de Bital Laplante.

Rôle No. 9848, propriété de M. Adelmar Labelle.

G. Bilodeau, Président	Ad. Beauchamp
E. Dompierre	Frs. Tremblay
M. Galiépeau	Z. Boucher
Ed. Laramée	H. Gauthier
J. Laverdure	J. A. Morin
J. Baker	

RAPPORT DU COMITE DES FINANCES (26 Novembre 1935)

RESUME DES COMPTES

ASSISTANCE PUBLIQUE (Secours Directs)

(Distribution faite par le comité de l'aide aux Nécessiteux
de la Cité de Hull.)

Secours directs

Réclamation additionnelle à septembre 1935	\$13.00
Réclamation additionnelle à septembre 1935	78.38
Réclamation pour octobre 1935	27,682.91
<hr/>	
Total	\$27,774.29

ALLOCATION POUR ABRI

Réclamation pour octobre 1935 \$3,844.07

Réclamation additionnelle à Septembre 1935

Monette Arthur, Marchand de bois 13.00

Réclamation additionnelle à septembre 1935

A. L. Raymond, Epicier et Boucher \$1.25

Laiterie Fleur de Lis, Laiterie .64

Dompierre Frère, Boulanger .84

J. H. Monette, Boucher 1.95

E. Talbot, Boucher .75

Clément & Leblanc, Epicier .28

Gédéon Monette, Epicier 2.00

Laiterie de Hull, Laiterie 2.16

Gagné Eugène, Epicier 25.20

Lévesque E., Boulanger	\$101.70
J. B. Monfils, Epicier	\$24.28
Boulangerie Victoria, Boulangerie	77
Edmond Laramée Cie, Epicier et Boucher	4.10
P. Rocque, Epicier	1.00
J. Monette, Epicier	2.28
A. Wissell, Epicier	3.68
E. Vadeboncoeur, Marchand de bois	3.25
(cc) Monette Arthur, Marchand de bois	\$3.25
Total	\$78.38

Réclamation du mois d'Octobre 1935

A. L. Raymond, Epicier et Boucher	2,576.05
Laiterie Fleur de Lis, Laiterie	477.16
Edgar Robitaille, Epicier et Boucher	156.18
J. A. Lalonde, Epicier	247.70
Dompiere Frères, Boulanger	194.39
Sauvé Frs., Epicier	42.74
L. A. Charbonneau, Epicier et Boucher	1,114.07
Mme V. St-Arnaud, Epicier	57.59
Ad. Desloges, Epicier	52.01
J. B. Vallières, Epicier	21.44
J. O. Laflèche, Epicier	68.96
J. H. Monette, Boucher	95.84
Jos. Lafrance, Boucher	50.30
Ad. Cousineau, Epicier	102.10
Jos. Charbonneau, Epicier	28.20
Etienne Talbot, Boucher	79.80
Albert Gratton, Epicier	31.00
A. Chatelain, Epicier	179.17
Clément & Leblanc, Epicier	1,030.99
Louis Lafrance, Boucher	102.50
Donat St-Martin, Epicier	142.79
O. E. Bélanger, Epicier	29.47
A. Robillard, Boucher	29.00
Z. Laflèche, Epicier	180.35
Gédéon Monette, Epicier et Boucher	\$2,334.52

Laiterie de Hull, Laiterie	718.36
Edmond Gauthier, Epicier et Boucher	905.89
H. T. Scott, Epicier	7.96
A. Laflèche, Epicier	235.44
Lemieux & Dompierre, Epicier	318.58
André Proulx, Boulanger	480.78
Oscar Lambert, Boucher	41.75
Lévesque Emile, Boulanger	143.92
J. B. Monfils, Epicier	29.00
M. Bélanger, Epicier	19.25
Emile Lemieux, Boucher	36.40
Mde. T. Dunnigan, Epicier	10.28
Ad. Labelle, Boucher	17.40
M. Piché, Boulanger	89.26
Boulangerie Victoria, Boulanger	185.99
E. Vadeboncoeur, Epicier	132.45
O. St-Martin, Epicier	58.45
C. Lesage, Epicier	48.96
M. Romanuck, Epicier	19.53
A. Labelle, Boucher	38.50
E. Rousselle, Epicier	52.06
M. Pichard, Epicier	134.52
Adélard Savard, Epicier	28.50
L. Soulière, Epicier	10.13
L. Leblanc, Boulanger	30.10
Ed. Laramée, Cie, Epicier et Boucher	2,528.53
Odinat Lambert, Boucher	23.49
Emile Laurin, Epicier	89.86
M. J. Laverdure, Epicier	52.21
Jos. Labelle, Boucher	36.55
E. Sarazin, Epicier	15.20
Boulangerie Laurier, Boulanger	226.66
J. Monette, Epicier	171.19
J. R. Robitaille, Epicier	52.49
Alph. Labelle, Boucher	.90
L. Charbonneau, Epicier	74.29
A. Bigras, Epicier	62.23
René Blanchette, Epicier	78.80

Blanche Renaud, Epicier	75.66
A. Lalonde, Epicier	80.85
A. Labelle, Epicier	23.16
Deslauriers M., Epicier	31.79
J. G. Lamontagne, Epicier	38.72
Ricard Léon, Epicier	217.93
Whissell Fred., Epicier	31.15
Alex. Bernard, Epicier	32.70
Mde. Laurent Lecompte, Epicier	29.04
Picknell & Fils, Epicier	99.82
Lévis Wilfrid, Epicier	19.40
Cloutier & Fils, Laitier	2.08
Lafrance Louis, Marchand de Bois	320.50
G. Désormeaux, Marchand de Bois	263.25
Jos. Sarazin, Marchand de Bois	474.25
E. Vadeboncoeur, Marchand de Bois	129.00
Z. Miron, Magasin de Fer	3.08
Soublière & Lepage	1.13
R. Galipeau, Marchand de Bois	80.75
Arvisais W., Marchand de bois	198.50
Arvisais L., Marchand de bois	336.50
Hull Coal Co., Marchand de bois	585.00
Lévesque Etienne, Marchand de bois	197.00
Monette Arthur, Marchand de bois	826.25
F. Champagne, Marchand de bois	15.75
A. Amyot, Marchand de bois	174.25
J. B. Normandin, Marchand de bois	12.00
Charron Elzéar, Marchand de bois	138.00
Gatineau Power, Eclairage	4.85
Jos. Groulx, Cordonnier	5.50
Groulx Emile, Cordonnier	3.25
Melle E. Charest, Marchandises Sèches	534.35
E. Binet, Marchand de Chaussures	1.00
C. J. Taschereau, Marchandises Sèches	544.23
Melle M. Shea, Marchand de Chaussures	102.15
F. X. Laurin, Marchandises Sèches	521.00
I. Ducharme & Fils, Marchand de Chaussures	384.82
B. Patry, Marchand de Chaussures	11.00

Arthur Loyer, Marchand de Chaussures	281.59
Jos. Pharand, Marchandises Sèches	1,823.82
P. Leroux, Marchand de Chaussures	171.65
Geo. Royer, Marchandises Sèches	1,867.40
M. Kareem, Marchandises Sèches	132.00
M. Carrière, Marchandises Sèches	39.40
Couture Frères, Cordonniers	5.85
Yvon Brault, Marchandises Sèches	104.65
W. Coulombe, Marchandises Sèches	24.50
Ernest Groulx, Cordonnier	2.70
	<hr/>
	\$27,682.91

DETAILS

Nourriture	\$17,311.99	Chefs	963
Chauffage	3,755.21	Dépendants	4202
Vêtements	6,610.86	Seuls	50
Eclairage	4.85		
Abri	3,844.07		
	<hr/>		
Total	\$31,526.98		

HULL, Qué., le 20 novembre 1935.

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins

Messieurs,

Veuillez autoriser le Trésorier de la cité à créditer l'item "Papeterie" de la somme de \$265.79 et débiter les départements suivants, savoir:

Du Trésorier	\$4.05
De l'Ingénieur	32.63
Du Greffier	56.53
De l'Evaluateur	8.12
Du Feu	10.09
De la Police	38.16
De Santé	5.45

66. Comité de l'aide aux nécessiteux ~~total~~ 103.00
 22. Règlement No. 328 ~~total~~ 7.76
 24. Règlement 23, 31 pieds trottoir ~~total~~ 14.00
 20. Règlement 23, 31 pieds égoût ~~total~~ \$265.79

Nous avons en main un stock de \$294.71.

Votre tout dévoué,

H. LEON LEBLANC,

Greffier

Rapport Mensuel de l'Evaluation

HULL, 26 Nov. 1935

Rapport No. 11

A Son Honneur Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins de la Cité.

Messieurs :

J'ai bien l'honneur de vous faire le rapport suivant des changements et mutations au rôle d'évaluation pour le mois de novembre 1935.

QUARTIER N° 1

1526 Substituer Kayuk John à J. L. Isabelle.

1385 Substituer Garnot Black, supporteur écoles protestantes.
 à Mathilda Poulot ux Jean Gagné pour 7 rue Desjardins.

QUARTIER N° 1A

2318 Retrancher le nom de Eugène Guay.

2244 Substituer Dame Alexandre Lavigne à Dame Vve Léa Lavigne et inscrire Pilon Antonio occupant par bail conditionnel.

3239 Substituer Dame Donalda Séguin Tellier à Jules Robillard et Cité de Hull, et inscrire Beaudin Arthur occupant par bail conditionnel.

2943 Substituer Dr. Urgel Archambault à Caron Arthur.

2123 $\frac{1}{2}$ Incrire Marcel Charbonneau pour S.O. du 254-22, 361 avec \$300.00 d'évaluation; Règlement 283, 79 pieds trottoir \$8.52 Règlement 23, 31 pieds trottoir \$6.75. Règlement 258, 40 pieds égoût \$9.68, Règlement 17, 31 pieds égoût \$4.24. Règlement 277, 31 pieds pavage \$10.04.

2124 Substituer les montants suivants à ceux inseris au rôle des améliorations locales. Règlement 283, 33 pieds trottoir \$3.57; Règlement 23, 35 pieds trottoir \$7.62; Règlement 258, 16 pieds et 6 pouces égout \$3.99; Règlement 17, 35 pieds égout \$4.19; Règlement 277, 35 pieds pavage \$11.34.

2969-2970 Substituer P. J. Wood (Canadian Bank Note, Ottawa) à J. A. Périard.

QUARTIER N°. 2

5103 Substituer Melle Robillard Alexina (40 rue Carillon) à André Robillard.

QUARTIER N°. 3

6082 Substituer Wellington Hotel Company, Inc. à J. A. Bernier.

QUARTIER 3A

7516-7517 Substituer Jos. Garneau à M. Placat.

7344 Substituer Lemieux Lorenzo à Wyman Arthur comme occupant.

6964 Incrire Amyot Thomas comme occupant par bail conditionnel et Caisse Populaire Notre-Dame, propriétaire.

6952 Substituer Caisse Populaire Notre-Dame à Emile Fauvelle et inscrire Amyot Thomas occupant par bail conditionnel.

7741 Substituer F. X. Boulay à Boulay Arthur.

7298 Substituer Charron Ferrier (86 rue Dollard) à Vve J.-Bte Aubin.

7142 Substituer Succession F. A. Labelle à Gagnon Ernest.

7346 Substituer Hormidas Hunault à Christine Durocher pour 3 rue Brébeuf.

QUARTIER No. 4

8037 Substituer M. Hector Lemieux à Vve Omer Lemieux pour 20 rue Langevin.

QUARTIER N°. 50

9712-9713 Ajouter le nom de Maud Dumaissoux Jean C. Des-saint comme propriétaire.

9164 Substituer Napoléon Laviolette à Dame Géo. Laviolette 149 rue Dollard.

9991 Substituer Bélisle Ferdinand à Ferdinand Bélisle.

- 9007 Substituer William Tremblay (109 rue Leduc) à Vve Diane Dicaire Dagenais à 142 rue Laval. 9738-9633-9634-10011-9628A - 9627B-9627A-9627 - 9312-9471
9482 Substituer H. Dupuis Fils Limitée à Banque Provinciale.
- 9333 Incrire 1 service d'eau au lieu de 2 services à 312 rue Maisonneuve depuis mai 1935.
- 9407 Substituer François Xavier Séguin à Xavier Séguin.
- 9403 Incrire Dame Alexis Legault comme propriétaire des bâtisses et inscrire Justinien Dallaire comme occupant par bail conditionnel.
- 9343 Substituer Estelle Diamond (530 King Edward, Ottawa) à Vve Sophie Hébert.
- 9619 Substituer Melle Noellie D'Aoust à Emile Auger et inscrire Clément Schryer occupant par bail conditionnel.
- 9414 Substituer Proulx Jean à J-Bte D'Aoust.
- 9917 Substituer Dieudonné Levesque à Clifford Warden et inscrire Octave Bergeron occupant par bail conditionnel.
- 9555 Substituer Thérèse Caron Melle à Vve Caron Darius.
- 9205 Substituer Joseph Legault à J-Bte. Poirier depuis 1er novembre 1935.
- 9897 Substituer Vve Joseph Marion à Joseph Marion.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

26 Novembre 1935.

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs :

Les bâtisses appartenant à Monsieur Vital Laplante, 20 rue Montpetit, numéro du rôle 3681, ont été enlevées.

L'évaluation seule pour le terrain, soit \$200.00, devra maintenant apparaître au rôle.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

26 novembre 1935

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs :

Une partie des bâtisses au numéro 7 rue Duquesne, numéro du rôle 1050, propriété de monsieur Nicolas Légaré, ayant été démolie, l'évaluation peut-être réduite de \$150.00. Le terrain étant à \$200.00 les bâtisses \$1,200.00 formeront un total maintenant de \$1,400.00 au lieu de \$1,550.00.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur

26 novembre 1935

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs :

La bâtisse sise au numéro 112 rue Dollard, numéro du rôle 9848, appartenant à monsieur Adelmare Labelle, a été démolie, soit une valeur de \$200.00.

L'évaluation de \$1,000.00 pour le terrain devra seule apparaître au rôle dorénavant.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur

5. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 7ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

OO.20

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 26 novembre 1935, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées:

69	Nap. Tremblay	\$142.21
70	Pierre Le Cordonnier	33.25
71	Kelly & Leduc	146.00
72	Welch & Johnston57
73	Wilfred Villeneuve	29.40
74	W. D. St-Cyr	2.15
75	People's Gas Supply Co.	10.25
76	Tho. Lawson & Sons Ltd.	64.66
77	Holman Machine	10.15
78	Arthur Emond	800.00
79	Charron & Ménard	102.84
80	A. Champagne	162.04
81	Limoges Frères	82.90
82	Poste de Gasoline Papineau	58.28
83	Wright Brothers Supply Ltd.	293.62
SALAIRES: PAIES Nos. 27-28-29-30 (Novembre 1935)		
	Réparations de services	287.05
	Borness Fontaines	405.65
	Tuyaux Principaux	39.60
	Dégelage	50.90
	Chateau d'eau	4.40
	Usine électrique	52.00

Ad. Beauchamp, Président	Frs. Tremblay
J. A. Morin	J. Laverdure
E. Dompierre	Z. Boucher
M. Galipeau	H. Gauthier
Ed. Laramée	G. Bilodeau
J. Baker	

6. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le 7ième rapport du comité d'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 26 novembre 1935, auquel assistaient: — Monsieur l'échevin A. Morin, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

84	Garage Hotel-de-Ville	\$12.00
85	J. C. Bélair	23.10
86	Bélanger Frères	7.00
87	Succ. Bisson	15.00
88	Crabtree-Miller Ltd.	2.01
89	Canadian Pacific Ry Co.	60.87
90	Nap. Charron	25.32
91	Gatineau Power Co.	225.00
92	Hull Coal Co.	184.70
93	Laurentian Stone Co.	458.80
94	R. O. Morris	1.00
95	Jos. Pilon Ltée	1.00
96	Ottawa Electric Cie.	.95
97	St-Denis Service Station	22.03

98	Département des Incendies	119.95
99	Arthur Soublière	6.00
100	Maryland Casualty Co.	255.55

SALAires: Paies Nos. 27-28-29-30 (Novembre 1935)

Neige	\$43.20
Rues	240.93
Egoûts	173.60
Trottoirs	36.90
Rues Pavées	127.80
Egoût rue Langevin	123.38
Egoût Sanatorium	1,740.11
Compensation	72.00

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de s'absenter de son bureau pour une période d'environ trois semaines sans salaire, suivant sa demande en date du 23 novembre 1935.

J. A. Morin, Président Frs. Tremblay
Ad. Beauchamp J. Laverdure
Ed. Laramée Z. Boucher
E. Dompiere H. Gauthier
M. Galipeau G. Bilodeau
J. Baker

7. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que le 7ième rapport du Comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les mémoires de frais de MM. J. W. Ste. Marie, aviseur légal de la cité, au montant de \$234.35 et J. Noel Beauchamp, C.R., au montant de \$200.00 pour services professionnels devant la Commission des Chemins de Fer du Canada relativement au coût de l'entretien passé et futur du Pont Interprovincial, soient payés.

...and a new family! Please consider **Adoption**.

9. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Conformément au rapport du comité en date du 22 novembre 1935, qu'une offre de \$450.00 soit faite à M. J. A. Trinque, 34 rue Langevin, Hull, en règlement final de sa réclamation contre la cité sans préjudice aux droits de cette dernière.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le rapport de l'Evaluateur en date du 12 novembre 1935, pour la répartition du coût des travaux d'égouts exécutés en vertu du règlement No. 283, soit accepté, et que le Trésorier soit autorisé à faire les entrées nécessaires dans son rôle de perception suivant le dit rapport.

Adopté.

HULL, le 26 Novembre 1935

Monsieur Jos. Raymond, Trésorier.

Cité de Hull, P.Q.

Veuillez créditer le compte de magasin pour le montant de \$1,645.99 et débiter les appropriations suivantes:—

AQUEDUC

Réparations de Services	102.96
Bornes Fontaines	31.86
Dégelage	.88
Services Nefs	2.15
Chateau d'eau et Usine Electrique	298.96
	436.81

CORPORATION

Neige	29.40
Rues	135.12
Egoûts	153.74
Rues Pavées	91.23
Bureau de l'Ingénieur	32.04
Police	1.15
Hôtel de Ville	.63

Magasin Dépenses	3.85
Barrières	60.87
Egoût Langevin	682.76
Comité des Nécessiteux	5.07
Bureau de Santé	13.32
	1,209.18

Total	\$1,645.99
Magasin Stock	470.52
Magasin Stock	470.53

Respectueusement soumis,

N. LÉSON LAROSE J. A. COURROUX,
Secrétaire Dépt. Ingénieur Comptable Chantier Mun.

11. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 26 novembre 1935, concernant les appropriations de son département, soit approuvé et que le trésorier de la cité soit autorisé de faire dans ses livres, les transports mentionnés au dit rapport.

Adopté.

CANADA
Province de Québec
District de Hull } CITE DE HULL

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenué au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, le deux décembre 1935, à laquelle sont présents:

Son Honneur le Maire, Monsieur Théo. Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, Z. Boucher, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Le Règlement suivant a été lu, proposé et adopté.

REGLEMENT No. 330

Amendant le Règlement No. 309 concernant l'emmagasinage et la distribution des huiles et gazoline en gros et dans la Cité de Hull.

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à une séance antérieure de ce conseil;

Il est par le présent règlement ordonné et statué comme suit:

1. Le Règlement numéro 309 des règlements de la Cité, tel qu'amendé par le règlement numéro 320, est de nouveau amendé, en ajoutant après la clause "H" de la section numéro 25, les clauses suivantes:

i. Il est défendu à toutes personnes faisant le commerce de gasoline, des huiles ou autres liquides inflammables, ou à leurs employés, de faire la vente ou de livrer à titre gratuit ou autrement, aucune quantité de ces liquides ou d'aucun d'eux, à des enfants âgés de moins de seize ans.

j. Il est défendu aussi à tous propriétaires, occupants ou locataires des postes de service ou de garage, ou à toutes personnes faisant le commerce de la gazoline et autres liquides inflammables, ainsi qu'à leurs employés, de faire la vente ou livraison des dits liquides en quantité moindre d'un gallon, à moins que la livraison ne soit faite dans un bidon métallique.

2. Le présent règlement viendra en force et vigueur suivant la loi.

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jour et an ci-dessus mentionnés.

H. LEON LEBLANC,

Greffier

THEO. LAMBERT,

Maire.

12. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que le règlement No. 330 amendant le règlement No. 309 concernant l'emmagasinage et la distribution des huiles et gazoline en gros et en détail dans la cité de Hull, soit adopté et que le Greffier soit autorisé de faire les procédures requises par la loi pour la mise en vigueur de ce règlement. Que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire les déboursés nécessaires pour soumettre ce règlement à l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec.

(Signature officielle)

Adopté.

13. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que les minutes de l'assemblée du 29 octobre, des 4 et 18 novembre 1935, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

14. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Considérant que la Cité de Hull a fait les dépenses ci-dessous pour secours directs distribués aux nécessiteux savoir:

Secours Directs pour novembre 1935	\$22,249.48
Allocation pour abri, novembre 1935 (app)	3,951.19

Ce conseil prie le comité des secours à Québec de bien vouloir autoriser ces montants dépensés pour venir en aide à 975 chefs de famille avec 4224 dépendants et 52 personnes vivant seules dont les noms apparaissent à la liste accompagnant la présente résolution.

15. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les demandes de Thomas Amyotte (6734) et Louis Simard (6738) soient référées à l'évaluateur pour rapport au conseil.

(Signature officielle)

Adopté.

16. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin Z. Boucher: Que ce conseil est heureux d'accorder la permission à la Chambre de Commerce Junior de Hull de se servir de la partie du terrain appartenant à la Cité de Hull situé à l'angle des rues Principale et St-Rédempteur, pour toute la période qui sera fixée pour la tenue de l'exposition industrielle de 1936.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que la lettre de M. S. E. Farley en date du 2 décembre 1935, demandant de faire annuler une partie du cadastre du quartier numéro un où est construit le sanatorium, soit référé à l'aviseur légal de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin J. Baker: Que ce conseil désire informer le Comité de l'aide aux nécessiteux qu'il reconnaît les personnes dont les noms sont mentionnés ci-dessous comme des citoyens de Hull:— Euclide Boudrias, 55 rue Lanaudière; Arthur Léblanc, 50 rue Tétreau; Pierre Dubreuil, 32 rue Ferland.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que l'Aviseur Légal soit prié d'aviser le conseil des meilleurs moyens à prendre pour effectuer un règlement des frais encourus dans la cause en expropriation de Frs. Grégoire.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramee:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé à réaliser, aux meilleures conditions possible, certains placements du fonds d'amortisse-

ment afin d'avoir les montants disponibles pour rencontrer les échéances; le tout sujet à l'approbation de la Commission Municipale de Québec et du département des Affaires Municipales de Québec.

Adopté

21. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que demande soit faite à la Commission Municipale de Québec et à la Banque Provinciale du Canada d'escompter un billet au montant de \$30,000.00 pour payer la part de la cité de Hull dans les dépenses pour secours directs depuis le commencement de l'année fiscale. Ce billet sera payé par la cité avec le produit d'une émission d'obligations.

Adopté

HULL, le 26 novembre 1935.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, je proposerai qu'un montant de \$427.14 soit employé pour l'achat de matériaux pour différents départements, les fonds devant être pris à même les différentes appropriations.

J. A. MORIN, échevin.

HULL, le 2 décembre 1935.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, je proposerai qu'un montant de \$30.00 soit employé pour construire un garde-fou sur le trottoir de la rue St-Florent des deux côtés de la voie du C.P.R., les fonds devant être pris sur les appropriations pour trottoirs.

E. DAGENAIS, Echevin

dirigeant droit aux propriétaires de terrains.

HULL, le 2 décembre 1935.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, je proposerai un règlement à l'effet d'amender le règlement No. 270 concernant les taxes de la cité.

G. BILODEAU, échevin.

Ajournement sine die.